L'HEBDO D'INFORMATION DES TERRITOIRES BOURGUIGNONS

Terres de Bourgogne

N° 1051 - VENDREDI 5 MARS 2010 2 €

ISSN 1776-0224

Ets COIGNET
58
CIEZ Tél. 03 86 26 43 28
CLAMECY Tél. 03 86 27 19 38
LA CHARITÉ Tél. 03 86 70 15 93


MICHELIN
Exelagri
COMBUSTIBLES ET CARBURANTS
TOUS LUBRIFIANTS
- Tous pneumatiques neufs et occasions
- Équipement jantes et jumelage
- Vulcanisation à chaud des pneus accidentés
- Véhicules ateliers - Dépannage
- Nettoyage et vente de cuves à fioul aux normes en vigueur
- Granulés de bois (norma DIN+)

Sommaire



Photo : La Vendée Agricole

L'info de la semaine

Les élevages et les terres agricoles ont payé un lourd tribu dans l'inondation provoquée par la tempête Xynthia.

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Label "Auxois naturellement": la viande bientôt concernée

P 05 **Actualités** Nièvre
Assemblée générale du Gabni : la bio décolle dans la Nièvre

P 06 **Actualités** Yonne
Rencontre avec Olivier Lecas, président des chasseurs: les indemnités pour dégâts de gibier sont-elles menacées ?

P 13 **Développement** local
Conseil général de la Nièvre: le département doit trouver 12 millions d'euros d'ici fin mars

P 15 **Cultures**
Démonstration de récolte de la culture de miscanthus le 11 mars à Échigey

P 16 **Élevage**
Station d'évaluation de Charmoy (89): "un minimum de risques pour un maximum de garanties"

P 18 **Viticulture**
Vignerons indépendants: un positionnement dynamique et des projets

P 29 **vie quotidienne**
Question/réponse: tout savoir sur les chèques bancaires

Productions végétales

Et si vous passiez au soja ?

Excellente tête d'assolement, allié des rotations diversifiées, peu gourmand en eau et en intrants, le soja possède de nombreux atouts agronomiques. Il pourrait bien devenir incontournable pour l'alimentation humaine ainsi que pour l'alimentation animale. *Page 14*



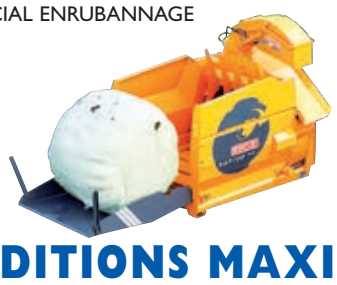
Photo : Réussir

Salon international de l'Agriculture

Premières médailles pour la Bourgogne

C'est parti pour la 47ème édition du Salon international de l'agriculture. Une première semaine riche en évènements, avec notamment le concours charolais durant lequel la région a brillé. *Pages 08 à 09*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
▷ CASTOR +60

▷ NOUVELLE RAPTOR PLUS
SPÉCIAL ENRUBANNAGE

▷ SPIRMIX

LUCAS.G
CONDITIONS MAXI MORTE-SAISON >

Nouvelle date
PORTES OUVERTES USINE
Les 4 et 5 mars prochain
- Présentation des nouveautés contention
-Déstockage matériels déclassés
-Prix spéciaux portes ouvertes sur barrières de pré, râteliers, cornadis etc...

mazeron-sas.com
tel : 03 86 33 17 70
MAGNY 89200 AVALLON
MAZERON

l'Agenda

Côte d'Or

Vente de reproducteurs charolais le 10 mars à Pouilly

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente aux enchères de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC issu du Programme Charolais Croissance le mercredi 10 mars à 14 heures au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h). Garanties sanitaires :test spermatogenèse. Prise de sang FCO : T1-T8. Renseignements : 03 80 90 89 09 ou 03 80 90 68 75.

Jeunes agriculteurs assemblée générale le 12 mars à Varois

L'assemblée générale des Jeunes agriculteurs de la Côte d'Or se tiendra le vendredi 12 mars à partir de 14heures à la salle communale Espace Pierre Aubert à Varois-et-Chaignot autour du thème : "La contractualisation et l'organisation des producteurs". Voici le programme de l'après-midi : 14heures : accueil des invités par Vincent Delatte (maire de Varois), 14h15 : présentation du nouveau conseil d'administration, 14h30 : rapport moral par Sylvain Anus (secrétaire général adjoint), 14h45 : rapport d'orientation, table ronde avec des professionnels des filières côte d'oriennes. Intervention de JA National, 16h15 : discours de clôture, 17heures : vin d'honneur

Réunions d'information **tuberculose**

Le GDS informe les éleveurs du canton de Montbard qu'une réunion d'information sur la tuberculose sera organisée le lundi 8 mars à 20 heures à la salle de la mairie. Une autre réunion est également organisée à la salle des fêtes de Villaine-en-Duesmois le 15 mars à 20 heures.

Nièvre

Formation "conduite" d'élevage de génisses

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème «conduite des génisses d'élevage jusqu'au vêlage» le jeudi 25 mars de 9h à 17h30 à Nevers. Le stage permet de mieux raisonner la conduite des génisses de leur naissance à leur premier veau en vêlage classique à 3 ans ainsi qu'en vêlage à deux ans, d'optimiser le choix de génisses de renouvellement afin d'améliorer le fonctionnement du cheptel à différentes périodes clés: croissances en phases d'élevage, reproductions, vêlages, réformes... La formation sera animée par Jean-Louis Bridier et Agathe Gruet, conseillers élevage à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Elle coûte 50 euros. Contact: 03 86 93 40 60 avant le 10 mars 2010.

Portes ouvertes au Lycée de Challuy

Les lycées agricoles de Nevers/Challuy et Plagny ouvriront leurs portes samedi 6 mars de 9h à 17h30 pour faire découvrir les métiers et les formations aux familles et aux futurs élèves.

AG des **chasseurs**

Les chasseurs de grands animaux de la Nièvre tiendront leur AG le 20 mars à la salle de la Maison des jeunes de Châtillon en Bazois.

Foire concours de Luzy le 13 mars

Le comité des Foires et concours du canton de Luzy organise le samedi 13 mars à Montmartin une exposition-vente de reproducteurs charolais, veaux et taureaux de 18 mois, à partir de 8 heures. Renseignements et inscriptions : 03 86 30 23 04 - 06 22 23 80 09

Yonne

Caiac-EDE Cecna assemblées générales le 11 mars

Les assemblées générales plénières ordinaires et extraordinaires de la CECNA et de la Caiac-EDE auront lieu jeudi 11 mars, à partir de 9 h 45 au restaurant «Le Mercure», RN6 «Le Chaumois» à Appoigny, sous la présidence de Pascal Beets, président de la Cecna et de Michel Delaunay, président de la Caiac-EDE.

Le service de l'**économie agricole** déménage

Le service de l'économie agricole (SEA) de la DDT de l'Yonne a déménagé au : 8 avenue du 4e Régiment d'Infanterie à Auxerre (anciens locaux de la DDSV). Tél 03 86 40 19 20 - Fax 03 86 40 19 49
Les horaires d'ouverture au public sont inchangés : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h. Le SEA conseille aux agriculteurs de prendre rendez-vous auprès de Valérie Cotant au 03 86 40 19 21 pour être accueillis dans les meilleurs conditions lors de leur déclaration PAC (un parking est à leur disposition).

Voyage de la section des anciens exploitants

Encore des places pour le voyage au Futuroscope (du mardi 25 au mercredi 26 mai, ouvert aux actifs) et celui dans le Lyonnais, du samedi 5 au dimanche 10 juin. Pour tous renseignements : Martine Nigon, secrétariat SDAE au 03 86 49 48 20

Rencontres **Groupama** le 11 mars

Les rencontres Groupama Paris Val de Loire se tiendront jeudi 11 mars, à 18 heures, à Auxerrexpo, sous la présidence de Jean-Paul Nieutin, président de la Fédération de l'Yonne, du Conseil d'administration et de la Direction. Luc Ferry, philosophe, écrivain et ancien ministre, y donnera une conférence sur le thème : «Les défis de l'après-crise»

Formation "Créer et mettre à jour son site web"

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de 5 jours pour « créer et mettre à jour son site web » les lundi 1er, vendredi 5, 12 et 19 mars et lundi 29 mars.
Savoir mettre en pratique une méthode pour réaliser un site web. Les étapes : projet, phase d'écriture, retouche d'images, mise en ligne et référencement
Rens et inscriptions auprès de :
Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique
Tél. 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email gilles.berdal@educagri.fr

Expo "Travaux des champs"

Exposition sur le thème des « travaux des champs » au musée de l'Avallonnais, 5 rue du Collège à Avallon. Sont présentés de nombreux outils provenant de la collection Chaumard, offerte à la ville en 2004. Entrée libre. Exposition ouverte de 14 h à 18 h, tous les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, jusqu'au 30 juin.

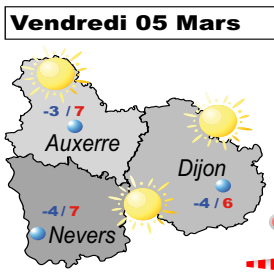
Expo "Biodiversité urbaine"

Le Muséum d'histoire naturelle, boulevard Vauban à Auxerre, présente une exposition intitulée : «Naturbaine». Mêlant photographies, jeux, animaux naturalisés et décors évoquant la ville, cette exposition pour tous entraîne les visiteurs à la découverte de la biodiversité urbaine. Au rez de chaussée, un jeu de piste attend le public, qui pourra également découvrir la richesse du parc du Muséum. Du lundi au vendredi et le dimanche, de 13h30 à 17h30, jusqu'au 17 juin.

Prévisions**météo** du 5 au 14 mars 2010

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE 0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

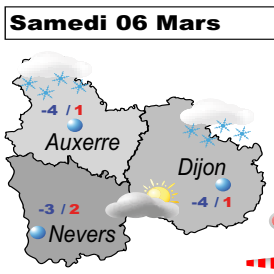
Vendredi 05 Mars



Ensoleillé
La journée sera agréable avec un large soleil et quelques nuages légers. Températures faibles et gelées matinales.
T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Vendredi 05 : St Olive
Soleil : 07:35 - 18:57
Lune : 00:11 - 09:36

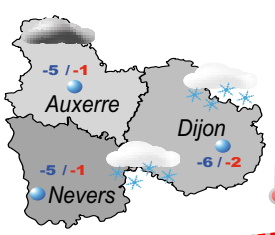
Samedi 06 Mars



Pluie et neige.
Le ciel sera bien nuageux pour ce samedi et donnera des pluies qui pourront être mêlées de flocons. Gelées matinales.
T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

Samedi 06 : Ste Colette
Soleil : 07:33 - 18:58
Lune : 01:22 - 10:15

Dimanche 07 Mars



Faibles neige.
Le ciel sera chargé et donnera de faibles chutes de neige localement. Températures froides avec des gelées et journée sans dégel.
T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : -2 à 0 °C
Vents : Nord-Est 40 km/h

Dimanche 07 : Ste Félicité
Soleil : 07:32 - 18:59
Lune : 02:26 - 11:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 08 au Mercredi 10 Mars :
couvert / ciel de traîne / nuageux
Vents : Nord-Nord-Est à 40 km/h
T° mini. : -4 à -1 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Mars :
pluie et neige / eclaircies / averses / nuageux
Vents : Nord-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -6 à 0 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Les moyennes sur Nevers en Février sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :	*Les précipitations :*	*Les phénomènes :*
T° mini : 0°C	Cumul : 62 mm sur 30 jours	Nombre de jours de gel : 13
T° maxi : 8°C	Nombre de jours > 5 mm : 5	Nombre de jours de brouillard : 4
	Nombre de jours > 10 mm : 1	Nombre d'heure d'insolation : 87

L'HEBDO D'INFORMATION DES TERRITOIRES BOURGUIGNONS
Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77409 - 21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E
(Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé •
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein •
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos •
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat •
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30 •

• Commission paritaire des journaux et publication •
• 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € •
Imprimeries: IPS

Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

dernière minute

Tempête Xynthia

L'agriculture dévastée

Quelques jours après le passage de la tempête Xynthia, les bilans s'alourdissent. Aux pertes humaines s'ajoutent les pertes économiques, particulièrement importantes pour tous les secteurs économiques et pour l'agriculture en particulier. L'eau salée a recouvert 45 000 hectares, pour l'essentiel des terres agricoles situées en Vendée et en Charente Maritime, soit environ 10% des terres cultivées dans ce dernier département.
Les cadavres d'animaux, bovins et ovins surtout, se comptent par centaines sur les exploitations les plus exposées à la mer.
Le ramassage des cadavres d'animaux qui flottent dans les champs ou s'entassent dans les stabulations dévastées, est devenu une priorité en raison des risques sanitaires. En vendée, quelques 4 500 ha ont été inondés dans le Marais Poitevin, dans la région de l'Aiguillon et 2 000 ha dans le marais Breton selon un responsable FRSEA des Pays de Loire.
Il faudra des années pour que certains champs et pré inondés et durablement rendus incultes par le sel marin, retrouvent leur destination. Sur place la solidarité professionnelle s'organise, mais beaucoup d'exploitations ne s'en remettront pas.
Face à l'ampleur de la catastrophe, Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, s'est rendu à Bruxelles afin de faire appel à l'Union européenne. L'UE est prête à aider la France selon José Manuel Barroso, président de la Commission européenne.
Dans tous les cas, l'aide octroyée ne pourra pas dépasser un milliard d'euros. Dès le 1er mars, Nicolas Sarkozy avait annoncé que 3 millions d'euros seraient débloqués dans l'urgence pour faire face aux dépenses des victimes de la tempête.

En image

On lève enfin le voile !



La presse agricole, viticole et rurale de Bourgogne hisse les couleurs et affiche sa volonté d'œuvrer de concert à sa mission d'information, afin de mieux affirmer son positionnement régional.

en chiffres

-33

C'est le montant de l'indicateur résumé de l'opinion des ménages pour le mois de février 2010, selon les calculs de l'INSEE. Ce chiffre correspond à un recul de trois points du moral des ménages, lequel retrouve son niveau de l'automne 2009. Cette baisse du moral des ménages s'explique notamment par la faiblesse des revalorisations de salaires et de minima sociaux, ainsi que par l'expiration progressive des dispositifs du plan de relance (dont la prime à la casse).
On note en outre une diminution des achats importants et un recours plus important à l'épargne provoqué notamment par l'inquiétude devant les projets gouvernementaux en matière de retraites.
Cette baisse du moral des ménages est également provoquée par le chômage qui a augmenté de 0,7% (soit +19.500 personnes) pour le mois de février.

en lettres

(…) Sur la base du recensement de tous les dégâts qui ont été faits par la tempête, je suis prêt à déclencher le Fonds national de lutte contre les calamités agricoles pour permettre de compenser les pertes financières des exploitations.



déclaration du ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire au lendemain de la tempête Xynthia.

L'info de la semaine

Presse agricole, viticole et rurale de Bourgogne

Une identité rajeunie

A compter de cette semaine, votre hebdomadaire Terres de Bourgogne arbore de nouvelles couleurs au travers d'une nouvelle maquette. Une image rajeunie, plus dynamique et plus claire encore, pour une information de proximité, de qualité.

Fruit du travail d'une équipe motivée, Terres de Bourgogne est un produit vivant qui change, se transforme et évolue chaque jour pour toujours rester en phase avec les attentes de ses lecteurs.
Votre journal a de fait sans cesse évolué depuis son origine, les rubriques et les rendez-vous se sont enrichis au fil des semaines jusqu'à faire de Terres de Bourgogne un outil de travail majeur pour l'ensemble des exploitants agricoles et viticoles du département, mais aussi pour bon nombre de ruraux qui trouvent dans sa lecture une information de proximité, de qualité, issue du terrain et en phase avec leurs attentes.

Le même en toujours mieux !

Voilà maintenant plus de soixante ans que votre journal a accompagné, chaque semaine, les mutations du monde rural, se modernisant, changeant de formule chaque fois que nécessaire. Avec cette nouvelle maquette, cette modernisation se poursuit.
Si votre journal change à compter de cette semaine de présentation et présente un "nouveau look" - pour parler dans l'air du temps -, Terres de Bourgogne demeure l'hebdomadaire régional du monde rural bourguignon. Pour autant, avec ce qui est plus qu'un simple "lifting", Terres de Bourgogne devient également un nouveau journal avec une nouvelle présentation, plus claire, plus dynamique, plus jeune !

Une démarche régionale

Pour originale qu'elle soit, cette démarche a été engagée entre les deux titres de la Presse agricole, viticole et rurale de Bourgogne : Terres de Bourgogne et L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire.
Cette nouvelle maquette entend ainsi doter les deux titres d'une identité commune, vis-à-vis de ses lecteurs, mais aussi vis-à-vis de ses nombreux partenaires actuels et futurs. Un moyen d'afficher clairement une volonté commune d'aborder les enjeux à venir ensemble, dans le dialogue et le respect mutuel.
Que chacun se le dise, les deux hebdo agricoles, viticoles et ruraux de Bourgogne travaillent la main dans la main, dans le souci partagé d'aborder les défis de demain, mais aussi et surtout de toujours mieux répondre à l'attente de leurs lecteurs.
Bonne découverte !

L'ÉQUIPE DE VOTRE JOURNAL

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE
CLAAS

L'OFFRE SAV
du mois par

Rémy
Responsable Après-Vente
FAITES CONTRÔLER VOTRE PULVÉ PAR NOTRE PARTENAIRE
France Contrôle Pulvé
Pour prendre rendez-vous à Laignes ou Varois
03 80 68 07 86

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE
spécial FILM, FICELLE, FILET
jusqu'au 31/03/2010
du mois par

Pierre

FILM À PARTIR DE
62,72 €HT


FILET À PARTIR DE
110,78 €HT
FICELLE À PARTIR DE
1,82 €HT le kg


RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES
CRA BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68
Photos non contractuelles

Label «Auxois naturellement»

La viande bientôt concernée

Les produits de l'Auxois Morvan possèdent désormais leur propre identification. Les producteurs de miel ont été les premiers à se lancer dans la démarche «Auxois naturellement». Les producteurs de viande s'apprêtent tout juste à intégrer la démarche. Rencontre avec Matthieu Virely, chargé de mission.

Rappelez-nous les grands principes de cette démarche

«Le Pays de l'Auxois Morvan et son président Patrick Molinoz sont à l'origine de cette identification. Le but est de valoriser les productions du territoire. En intégrant la démarche des productions «Auxois naturellement», le producteur valorise son travail et pérennise ses débouchés. De son côté, le consommateur identifie facilement les produits qui s'inscrivent dans une stratégie de développement durable».

Que voulez-vous dire par «valoriser le travail» et par «stratégie de développement durable»?

«Le producteur met en avant les bonnes pratiques via une charte. Par exemple, pour les producteurs de miel qui adhérent déjà, aucun répulsif chimique ne doit être utilisé pendant la récolte. Pour les éleveurs bovins qui intègreront bientôt la charte, les prairies devront être valorisées avec un système extensif, classique de l'Auxois. En plus, nous mettons en place des débouchés locaux au service du producteur qui a donc tout à y gagner. Il n'a rien à payer, nous prenons intégralement en charge l'aspect communication avec toutes les identifications du produit. En revanche, nous ne garantissons aucune plus-value des produits, même si nous ne l'excluons à terme».

Quels producteurs sont concernés?

«La réponse est simple : tous, sans exception! Il suffit d'obtenir l'agrément qui est lié aux critères «localité de la production» et «développement durable». Rassurez-vous, la charte se veut souple. Le but n'est pas d'imposer de nouvelles contraintes administratives, il y en a déjà bien assez. Aujourd'hui, les produits sont majoritairement alimentaires et la démarche vise, au départ, la viande bovine. Mais les services, comme par exemple les restaurants, peuvent très bien intégrer le mouvement, du moment qu'ils respectent la charte!»

Combien de producteurs ont déjà adhéré?

«Sept pour l'instant avec deux producteurs de miel, un en confitures, un en production de pommes et trois en vin. Le printemps sera marqué par l'arrivée de la viande. Les bovins vont bientôt adhérer. Nous déposons actuellement la marque à Interbev qui permettra leur entrée dans la démarche. Les groupements et associations d'éleveurs adhèrent tous, tout s'annonce bien. C'est par ces derniers que les éleveurs devront passer. Des approches sont également en cours avec les filières porcines et ovines».

PROPOS RECUILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

La viande bovine de l'Auxois-Morvan sera bientôt identifiée par ce logo. Peut-être dès la mi-mars.

▶ Contact

Pour tout renseignement, contacter Matthieu Virely par téléphone au 03 80 49 65 00, par internet à Productions.auxois@wanadoo.fr ou par courrier au Pays de l'Auxois Morvan Côte d'Orien, 13 rue de l'Hôtel de Ville, 21350 Vitteaux.

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Agriculture biologique

Quarante-cinq agriculteurs nouvellement certifiés

Le groupement des agrobiologistes de Côte d'Or s'est réuni la semaine dernière à Gevrey-Chambertin. L'assemblée générale a mis en avant des chiffres très prometteurs.



Bernard Krempp, président du GAB 21 (à droite): «Le bio poursuit son chemin».

La Côte d'Or connaît un fort développement en agriculture biologique. L'augmentation du plafond des aides (20 000 € par ferme et par an) semble faciliter la conversion. Pas moins de 45 agriculteurs ont été certifiés l'année dernière, ce qui porte à 210 le nombre total de fermes bio dans le département. Les conversions en 2009 sont majoritairement intervenues en viticulture (30 domaines, soit les deux tiers des conversions). Près de 10% du vignoble côte d'orien est désormais bio (96 domaines). Les autres conversions 2009 concernent les grandes cultures (5), la polyculture-élevage (4) et l'élevage (5). En ce qui concerne les SAU, plus de 10 000 hectares sont actuellement en bio ou en conversion. Avec 2,2% de la SAU en bio (4% des exploitations), la Côte d'Or est le premier département bourguignon à dépasser le seuil de 2%. Le rythme des conversions s'est nettement accéléré par rapport à 2008. En effet, une progression de +27% est enregistrée pour le nombre de fermes (contre +8,6% entre 2007 et 2008) et une progression de +16,7% pour les surfaces (contre +3,6% entre 2007 et 2008). (Source : Sedarb)

AURÉLIEN GENEST

▶ Une conviction, une démarche personnelle

Laurent Fournier exerce le métier de vigneron à Marsannay-la-Côte et est venu témoigner lors de l'assemblée du GAB 21. D'un point de vue comptable, cet homme de 31 ans qui s'est lancé dans le bio en 2008 ne ressort pas gagnant de cette conversion. Les subventions perçues ne couvrent pas les charges de l'embauche -nécessaire- d'un nouvel ouvrier («*En bio, il faut être ultra fort, ultra précis sur le travail de la vigne*» signale le vigneron). Ce qui a poussé Laurent à passer en agriculture bio, c'est bien le souci de «*travailler sain*» et de «*préserver l'environnement*». Le jeune vigneron se justifie : «*Certains produits chimiques ont commencé à m'inquiéter en 2001, lors de mon installation. Ils n'avaient soit-disant avoir d'effets secondaires et devaient être très neutres pour l'environnement. Mais plusieurs viticulteurs se sont retrouvés avec des vignes jaunes, voire très faibles l'année suivante. En plus, des flores, comme la morelle noire, ont complètement explosé alors qu'on ne les avait encore jamais vues*».



«La vigne s'en porte mieux»

En réalité, le domaine familial que Laurent a repris il y a presque dix ans a toujours été plus ou moins «bio» : «*Mon père avait déjà adopté une agriculture raisonnée. Il avait constaté de lui même les dégâts de l'agriculture plus ou moins intensive et les maladies et problèmes qu'elle pouvait engendrés. Moi-même j'ai toujours été sensibilisé. En 2005, on était pratiquement à 100% en agriculture bio. Mais je ne voulais pas passer à la certification, car je pensais qu'on pouvait faire mieux que ce qu'on fait en France actuellement. Les Allemands et les Suisses ont par exemple un cahier des charges beaucoup plus ouvert et intelligent*». Laurent Fournier est tout de même passé en bio après réflexion par rapport aux attentes des consommateurs: «J'ai pensé qu'ils avaient besoin de clarté dans les discours. Beaucoup de producteurs qui se disaient bio ne l'étaient pas et inversement». Aujourd'hui, Laurent est pleinement satisfait : «*Même si la partie administrative est exigeante et que mes produits ne se vendent pas plus cher, l'agriculture bio a résolu un certain nombre de problèmes. Des maladies ont disparu toutes seules par le fait de travailler les sols, de même que certaines carences et déséquilibres consécutifs à un manque de vie microbienne. En revenant à une agriculture plus saine et plus naturelle, la vie reprend le dessus. Tout le cycle naturel repart et la vigne s'en porte mieux*».

Assemblée générale du Gabni

L'agriculture biologique décolle dans la Nièvre

Le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (Gabni) a tenu son assemblée générale le 23 février au lycée agricole de Château-Chinon. Le nombre des conversions en 2009 a décollé et 2010 s'annonce toute aussi porteuse. Les effets du plan de relance Barnier de 2007 s'ajoutent à la mise en œuvre depuis le 1er janvier du nouveau réglement européen.



Lors de l'AG à Château-Chinon, le Gabni a réuni des agriculteurs bio qui représentaient l'ensemble des filières nivernaises. Les éleveurs et les polyculteurs-éleveurs sont les plus nombreux mais l'AB concerne aussi la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage et l'apiculture.

Laurent Barle, l'animateur du Gabni, ne feint pas son enthousiasme. En 2009, la Nièvre a connu 14 nouvelles conversions à l'agriculture biologique. Rapporté au nombre de fermes bio déjà recensées, ce chiffre laisse apparaître un taux de progression de 19% sur l'année. *«Et c'est sans compter sur les nombreux projets qui ont démarré en 2010»* souligne-t-il. Il y a donc 88 fermes certifiées AB dans le département pour une SAU totale de 6057 hectares (et 1083 en conversion), soit 1,8% de la SAU nivernaise. Laurent Barle table sur 110 fermes bio à la fin de l'année, compte-tenu des demandes d'information qu'il reçoit à son bureau à la Chambre d'agriculture. Philippe Cabarat, administrateur du Gabni qui présidait l'AG en l'absence du président, parle, lui, d'une *«véritable dynamique de conversion»*. L'ensemble des productions agricoles est représenté avec une majorité d'éleveurs (49%) et de polyculteurs-éleveurs (23%) mais aussi dans les grandes cultures (6%), la viticulture (4%) et le maraîchage, l'arboriculture et l'apiculture (respectivement 3%). Si l'on considère les surfaces, la SAU bio a cru de 13% en 2009, passant de 6335 à 7140 hectares entre janvier et décembre.

Plafond des aides réhaussé

Cet engouement s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, les responsables du Gabni y voient la concrétisation du plan de relance de l'agriculture biologique annoncé en 2007 par Michel Barnier, alors ministre de l'Agriculture. *«Le réhaussement très net du plafond des aides permet à nouveau d'envisager le passage à l'AB d'exploitations polyculture élevage et céréalières correspondant aux profils rencontrés dans le département»* ont constaté les responsables. Le nouveau plafond est fixé à 20 000 euros par an durant les 5 années du contrat MAE CAB. De fait, le mode de production particulier de l'AB se révèle de moins en moins éloigné de celui des conventionnels, notamment dans le Morvan. Et le contexte politique et réglementaire est favorable à l'agriculture biologique: *«la perspective des aides mais aussi le plan Ecophyto 2018, la révision des directives nitrates et la directive cadre sur l'eau incitent les agriculteurs à penser à l'AB comme une voie d'évolution de leur système de production»*.

Adaptation à la demande des consommateurs

Ce nouveau contexte, ajouté à l'entrée en vigueur le 1er janvier dernier de la nouvelle réglementation européenne, moins exigeante que ne l'est le cahier des charges français, risque toutefois d'atténuer les *«conversions ethiques. On entre en AB par souci d'entreprise plus que par conversion idéologique»* estime Philippe Cabarat. La rançon du succès? Toujours est-il que dans la Nièvre comme ailleurs, les agrobiologistes parient sur une surface AB de 4% du total. Au plus près de l'objectif du plan Barnier mais moins que l'objectif des 6% du Grenelle de l'environnement.

Ce qu'elle perd en modèle de pensée ethique, l'agriculture biologique le gagne en rationalisation économique. L'AB est tendance depuis plus de dix ans. Les consommateurs, qui avancent des raisons de santé publique autant que de respect de l'environnement, participent de l'essor commercial de filières qui se développent progressivement. Pas une grande surface qui ne dispose de son rayon bio. Et puis les professionnels se sont structurés grace à des enseignes spécialisées. Ce n'est pas sans influencer les agriculteurs AB, actuels ou futurs, qui *«recherchent de la valeur ajoutée sur les produits et de l'autonomie dans les systèmes de production en insistant sur les bénéfices sociaux (emploi, aménagement du territoire) et sur les préoccupations environnementales (préservation de la biodiversité, alternatives énergétiques…)»*. En surfant sur la vague de *«la forme la plus aboutie de l'agriculture durable»*, les bio, tout en réaffirmant leurs fondamentaux, veulent se montrer à la hauteur de l'époque. Et, en l'espèce, ils ne manquent pas de projets. Soutenus en amont par le Conseil géneral et le Sedarb (Service d'éco-développement agricole et rural de Bourgogne) sur le plan technique, ils soignent l'aval. Circuits courts pour la valorisation des jeunes bovins vers le Massif central, restauration collective: les groupements d'agrobiologistes identifient les producteurs, les transformateurs et les met en relation avec les distributeurs intéressés. Ils veulent aussi relancer la marque Biobourgogne qui réunit une trentaine de producteurs de la region et s'associer au lancement d'une marque nationale, pour le moment secrète, qui découle du projet alternative bio 2009.

EMMANUEL COULOMBEIX

5èmes Ovinpiades

Un Nivernais devient "meilleur berger de France 2010"

Organisées par Interbev ovins, parmi 600 élèves de 16 à 25 ans de 78 établissements d'enseignement agricole, les Ovinpiades mettent à l'honneur les qualités professionnelles nécessaires à la conduite de l'élevage ovin. A ce jeu, le meilleur Français, cette année, s'appelle Guillaume Cousin, 19 ans, étudiant en 3ème année de BPREA au CFA de Challuy. Il a été couronné samedi 28 février au Salon de l'agriculture, à l'issue des six épreuves.

Guillaume Cousin n'en revient toujours pas. Surtout que cet étudiant du CFA de Challuy, interne dans la semaine, n'a pas encore vraiment eu le temps de fêter son sacre avec ses copains - *«ce sera pour ce week-end»*. Revenu dans la Nièvre, il prend tout de même le temps d'expliquer que ce titre *«fait à la fois sa propre fierté mais aussi celle de sa famille et de ses enseignants»*.

S'il s'était préparé avec l'espoir de bien se classer, lors de la finale régionale à Charolles le 4 février, puis à Paris samedi, il *«ne se doutait pas qu'il arriverait à ce niveau-là»*. De 600 candidat(e)s dans les sélections locales puis régionales, ils n'étaient plus que 37 en lice pour devenir champion national, parmi lesquels Guillaume, bien sûr, mais aussi Charlotte Daurelle, du Legta de Fontaine en Côte d'Or.

6 épreuves pour une seule place

Sa performance est d'autant plus remarquée du côté de Montigny-sur-Canne, où ses parents sont éleveurs bovins et ovins, et à Challuy, où il étudie, que la compétition était loin d'une simple formalité. Tri avec lecteur de boucles électroniques, parage d'onglons, maniement d'un quad, quizz et test de reconnaissance des races, appréciation de l'état corporel et manipulation des moutons: c'est donc Guillaume qui l'a emporté. *«Cela se joue à 0,5 point avec les suivants. J'ai eu 86 points»* révèle-t-il en toute humilité. Comme en sport, l'heureux lauréat s'était préparé, avec l'aide de Laurence Da Costa, sa professeur de zootechnie. Il avait par exemple été voir chez un éleveur des specimen de la race romane qui faisaient l'objet du concours: «c'est une race plus légère que le Texel et un peu différente des Berrichons du Cher que nous élevons au lycée". Cours théoriques, visites de terrain, travail personnel soir et week-end: *«Guillaume n'a pas rechigné à la tâche»* témoigne son enseignante, qui l'accompagnait à Paris, et pour qui "c'est quelqu'un de très adroit et de très calme". Indispensable avec les moutons. La marque d'un savoir-faire que Guillaume nourrit depuis longtemps par son apprentissage chez ses parents. L'expérience a payé, pas de doute.

8ème à la finale européenne

Guillaume Cousin a été sacré "meilleur berger de France 2010" samedi et s'est vu remettre, en guise de récompense, une agnelle et un lecteur de boucles électroniques.

Mais avec ses deux dauphins, le Nivernais s'était qualifié pour la finale européenne du lendemain. Forcément, *«la compétition était d'un niveau beaucoup plus élevé et les Irlandais sont nettement supérieurs»* se résigne Guillaume. Il s'est classé 8ème sur 17 (7 pays) avec le sentiment *«de ne pas trop s'être trompé»* et la satisfaction *«d'avoir échangé une belle expérience»*.

Pour un jeune qui n'y croyait pas trop au départ, l'élève de Challuy a pourtant fait très fort. De bon augure pour la suite de sa carrière puisqu'à la fin de l'année scolaire Guillaume Cousin se laisse *«un an pour accomplir les démarches nécessaires à l'installation»*. Pour transformer l'essai.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Rencontre avec Olivier Lecas, président de la Fédération des chasseurs

Les indemnités pour dégâts de gibier sont-elles menacées ?

La remise en cause du plan de chasse dans l'Yonne par l'administration risque-t-elle à terme de menacer le remboursement aux agriculteurs des dégâts gibier ?



Olivier Lecas, président de la Fédération des chasseurs de l'Yonne

«*Pour nous, Fédération, les dégâts sangliers sont comme pour les agriculteurs, un véritable problème, on en est conscient*». Le discours du président de la Fédération des chasseurs de l'Yonne, Olivier Lecas est sans ambiguïté, reconnaissant une situation catastrophique pour la saison 2008/2009, avec près de 1 200 ha indemnisés. La situation actuelle semble toutefois s'améliorer, avec des chiffres en baisse de 30% à ce jour pour les dégâts enregistrés. Objectif : «*redescendre encore de 20 à 30% pour revenir à la situation que l'on a connue les 5 ou 6 années précédentes, avec en gros, 600 à 650 ha indemnisés sur l'ensemble du département*». Soit l'équivalent de 0,15% de la SAU départementale estimée à 382.000 ha. La mise en place depuis 2002 d'un plan de chasse permettant de payer les indemnités au monde agricole sans problème particulier, même lorsqu'elles ont atteint le chiffre record d'1 million d'euros.

«Pourquoi casser un outil qui marche ?»

Aujourd'hui, les services de l'Etat souhaiteraient remettre en cause l'existence de ce plan de chasse, pour le remplacer par un système de taxe d'abattage, où les bracelets ne seraient plus attribués au territoire, mais nominativement. Les chasseurs pouvant venir les chercher au cas par cas. Un tel système selon le président Lecas, « ferait que celui qui ne veut pas chasser chez lui ne prendrait pas de bracelets et que les dégâts ne seraient payés que par ceux qui en prendraient. Une telle remise en cause de notre mode de financement serait un risque pour le monde agricole ».

Autre avantage du plan de chasse actuel, selon Olivier Lecas : «*celui d'avoir un regard par rapport au territoire et de savoir ce qui a été tué ou pas, les personnes devant établir une déclaration en fin d'année. A contrario, la taxe d'abattage permettant, après l'achat du bracelet, de tuer l'animal n'importe où*». Risqueraient d'apparaître également pour la fédération des problèmes de trésorerie, compte tenu du fait qu'une telle taxe n'autorise pas de faire payer aux sociétés de chasse une participation territoriale, proportionnelle à leur surface et aux dégâts enregistrés sur le secteur. Pour le président des chasseurs icaunais : «*quand quelque chose marche bien et donne satisfaction, du moins aux personnes concernées, chasseurs comme monde agricole, pourquoi casser l'outil ?*». Si l'administration menait son projet à son terme, la seule alternative pour Olivier Lecas serait de rétablir le timbre sanglier, comme cela se pratique dans certains départements. Un système inique à ses yeux, faisant payer le même timbre à un chasseur, qu'il tue un ou plusieurs sangliers : «*si vous trouvez ça juste, vous me le dites !*»

Le problème, selon le président Lecas, viendrait-il d'un contentieux qui a conduit un propriétaire d'une chasse privée de Puisaye remettant en cause le principe du plan de chasse à traduire les autorités administratives au tribunal ? «*C'est le problème de tous ces gros propriétaires qui se font des chasses «d'amis», avec des «usines à sangliers» pour venir en tirer une quarantaine trois ou quatre week end par an. Sans plan de chasse, la population d'animaux continuera à augmenter. Faudra t-il demander à l'administration d'envoyer ses louvetiers pour tirer les sangliers ?* »

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Administration
Départ du sous-préfet de Sens

Par décret du Président de la république en date du 11 février 2010, M. Didier Loth, administrateur civil hors classe, détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Sens, est nommé sous-préfet de Villefranche-sur-Saône.

La nomination de son successeur interviendra ultérieurement et M. Loth poursuivra sa mission jusqu'à l'issue des élections régionales.

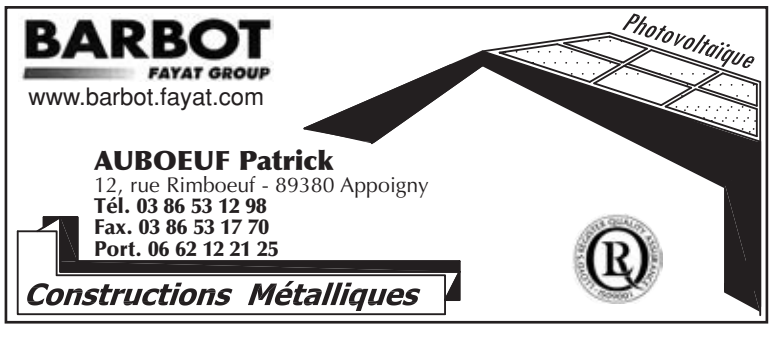
Foire du Beau marché à Toucy

Toucy-animations organise le 27 mars prochain la «Foire du Beau marché».

Marché traditionnel en matinée avec présentation d'animaux (caprins, ovins, bovins, chevaux) et l'après-midi, défilé de chevaux de trait, plus connu sous le nom de défilé de «piquets», nombreuses animations, démonstration de galalithe, expositions…

Journée de la Femme à Auxerre

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée de la Femme, le Comité Bourgogne des femmes leaders mondiales, organise un programme spécial dans le cadre du restaurant «Le goût des autres», place du Maréchal Leclerc, à Auxerre. Au programme : un conférence-débat autour des cellules souches issues du sang du cordon ombélical sera animée par le Dr Nico Forraz. Renseignements au 09 65 36 81 81/03 86 41 68 36.



Lycée la Brosse

En finale aux « Champs et Lycées » !

Le lycée la Brosse à Venoy une nouvelle fois à l'honneur, une classe de BTS Technologies végétales s'étant hissée à la 6ème place du concours national 2009 «Champs et Lycées».



Photo souvenir, autour du diplôme récompensant un travail de plusieurs mois.

Le concours «*Champs et lycées*» a pour objectif de faire concourir des étudiants de l'enseignement agricole sur le thème de l'agriculture durable. Organisé par Arvalis-Institut du végétal, Syngenta agro, le groupe banque Populaire et l'IFV, en partenariat avec le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, il vise à promouvoir une agriculture performante et respectueuse de l'environnement auprès des jeunes professionnels de l'agriculture de demain. Pour sa seconde participation à ce concours, le lycée la Brosse s'est distingué, se classant 6ème sur les 11 lycées parvenus jusqu'en finale.

La vingtaine d'élèves de la classe de BTS technologies végétales, était encadrée par son professeur référent, Hervé Chameroy.

Initiée en septembre 2008 après que les élèves aient choisi l'implantation et le type de parcelle retenue (blé), l'opération consistait à conduire une culture dans sa globalité, en maîtrisant la fertilisation et l'utilisation d'intrants. La finalité du projet étant de produire «*le plus proprement et le plus économiquement possible*», dans un contexte de système intégré.

Toute la classe à participé à la rédaction de ce mémoire et à l'issue d'une première sélection, trois élèves ont eu la lourde tâche d'aller soutenir le projet à l'oral devant un jury d'une dizaine de professionnels.

Pari gagné, même s'ils durent travailler parfois un peu dans l'urgence ! Pour Philippe Wattelier, directeur de l'établissement: «*l'expérience était d'autant plus enrichissante qu'elle obligeait les élèves à prendre un peu de recul et monter une expérience grandeur nature sur une durée relativement longue*».

Après une première cérémonie de récompenses en janvier dernier, dans les salons du ministère de l'Agriculture, une cérémonie en présence de tous les participants, des enseignants et du personnel d'encadrement ayant contribué au succès de l'opération a eu lieu au lycée la Brosse, autour du diplôme récompensant leur travail.

DOMINIQUE BERNERD

Journée régionale pour le renouvellement des générations en agriculture

Le futur rural s'écrit aujourd'hui

Aucun doute, la relève agricole est là. Les Jeunes Agriculteurs de Bourgogne ont réaffirmé leur volonté d'installer ces jeunes dans des conditions viables et vivables. Le bilan bourguignon est toujours largement positif et les témoignages multipliaient les schémas économiques possibles. Le futur rural s'écrit actuellement. Encore trop peu d'élus en sont, semble-t-il, conscients.



Cédants et preneurs témoignaient lors de la table ronde.

«*Ça fait un peu mal au cœur: on se tracasse pour faire bouger les campagnes, on remplit tous nos objectifs visant à promouvoir l'installation et lorsque l'on veut faire le point dessus pour maintenir une politique ambitieuse, que nous défendons, les élus sont, en partie, absents*» commente avec un peu d'amertume, Jérémy Decerle, vice-président des Jeunes agriculteurs (JA) de Saône-et-Loire, à l'issue de la matinée.
Dommage surtout pour les élus absents, tant cette journée régionale pour le «*Renouvellement des générations*» a construit l'image d'une agriculture de demain positive, réaliste, responsable et réfléchie.
Vincent Lecuret, président du PRI (programme régional à l'installation) en Côte-d'Or le rappelait d'ailleurs : «*dans un contexte difficile, réfléchir à son projet d'installation - pour dégager un revenu et vivre décemment sur le long terme - suppose désormais de véritables compétences de chefs d'entreprises. Nous, JA, accompagnons les preneurs et sensibilisons les cédants car, il est impensable d'imaginer une France sans agriculteurs*».
«*Un jeune installé, c'est une activité économique qui reste au niveau d'un territoire, créant de la richesse et de la vie. C'est aussi une preuve d'engagement fort: un agriculteur reste agriculteur*» poursuivait Nicolas Michaud, président des JA de Bourgogne. Bref, un peu de pérennité dans un monde du travail de plus en plus précaire.

Diversifié et organisé

D'ailleurs, lors de la table ronde, les témoignages constructifs des cédants et repreneurs exprimaient de multiples stratégies de développement économique possibles, différents de celles du passé. Il fut beaucoup question des circuits courts et des produits bios, pouvant ramener de la plus-value. L'envie et l'intérêt de se diversifier semble aussi "tendance" pour ne pas «*mettre tous ses œufs dans le même paniers*».
Soutenant ces initiatives, les JA veillent aussi à ce que la majorité des installations - toujours spécialisés et en circuits longs - puissent demain «*s'adapter au mieux sur des marchés instables*». La solidarité professionnelle et citoyenne, l'organisation des métiers (GIE pour vendre...), les formes sociétaires (Gaec, EARL...), la défense syndicale, l'organisation des filières et la mise en commun d'outils (Cuma, coopératives...) revenaient fréquemment dans les exposés.
Au niveau perspectives, difficile néanmoins d'avoir une visibilité économique fiable, ne serait-ce qu'à cinq ans pour la plupart des preneurs. Avec le démantèlement de la Pac en 2013, des marchés volatiles, des charges en hausse ou encore la remise en cause de certaines zones aidées (défavorisées notamment), les JA-cédants-repreneurs-Adasea-banques-comptables doivent analyser de nombreux paramètres complexes et faire face à de nombreuses incertitudes.

Pas voué au démembrement

Pour autant rien n'est impossible. Pour le président de l'Adasea de Saône-et-Loire, Louis Accary, « *petites et grosses exploitations sont intéressantes. Quelques cédants pensent - trop vite avec la crise - que leur exploitation ne sera plus viable pour des jeunes. Ils se résignent alors à démanteler leur ferme. Pourtant, des repreneurs intéressés existent et peuvent développer un autre modèle économique rentable en réorganisant l'exploitation*». Une note d'optimiste qui n'éclipse cependant pas quelques difficultés d'accès au foncier ou des problèmes de financements initiaux devenues conséquents.
Confirmant l'implication du conseil général de Saône-et-Loire, Christian Gillot partageait aussi sa propre expérience d'ancien éleveur et encourageait, tout du moins en bovin allaitant, la cession-reprise : «*Cela permet au repreneur d'accéder aux droits à primes. C'est capital*», dans les deux sens du terme.

Bilan positif

«*Mûrir son projet*», «*se faire conseiller*», «*ne pas hésiter à avoir d'autres parcours professionnels*» permettent aussi, apparemment, de «*ne pas s'installer sur un coup de tête à la sortie de l'école*» rappelait différents témoignages. Car, réorganiser une exploitation, limiter les charges, constituer un assolement commun et continue... ne s'improvisent pas et malgré l'aide des JA, et de la profession, sur ces thèmes, l'expérience individuel fait la différence au quotidien.
«*Rompre l'isolement, travailler avec d'autres, retrouver la solidarité des campagnes, communiquer dans les établissements scolaires agricoles, mutualiser les moyens, garder de la proximité*» sont autant d'habitudes régulières qu'aimerait aussi retrouver Monique Bernard de la Chambre régionale de Bourgogne, au sein de la profession.
Toutes productions confondues, 290 jeunes se sont installés en 2009 en passant par le nouveau plan à l'installation (PPP), dont 20% sont des hors cadres familiaux en Bourgogne. Andry Rakotonoandro de l'Adasea de Saône-et-Loire rappelait aussi qu'une soixantaine d'offres en Bourgogne sont actuellement disponibles au guichet du répertoire à l'installation. En parallèle à cette hausse, celle des demandes de candidats l'est tout autant, sinon plus.
Convaincu du bilan largement positif de la Bourgogne, Jacques Rebillard du Conseil régional déclarait vouloir «*continuer les mesures discriminatoires positives pour encourager l'installation. Les actions politiques doivent, en parallèle, être plus larges et permettre d'assurer la rémunération des produits, sinon cela restera dur de s'installer*».
Bernard Lacour, trésorier de la FRSEA, concluait dans le même sens : «*une installation réussie, c'est quand le jeune tire un revenu décent. Le syndicalisme* veut de la vie sur l'ensemble des territoires, de l'agriculture adaptée aux besoins de la société en terme de qualité et quantité alimentaire». Il invitait donc les présents à continuer à «*se battre pour cet idéal*».

Aux absents désormais, surtout parmi les décideurs, d'en prendre conscience et d'agir assurément pour...

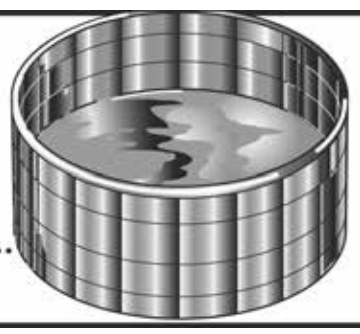
CÉDRIC MICHELIN

▶ Prendre l'avenir à deux mains

L'installation est-elle encore une priorité ? C'est pour répondre par l'affirmatif à cette question qu'a été organisée la journée du Renouvellement des générations en Agriculture qui s'est tenue à Saint-Désert (71) le 23 février, rassemblant l'ensemble des acteurs que compte la Bourgogne.
Sur le plan national, pour Jeunes agriculteurs, février 2010 est plus largement le mois de l'installation et de la transmission. Dans ce cadre, le réseau s'est réuni du 9 au 11 février pour travailler sur ces questions et partager leurs réflexions avec les partenaires de l'installation et les élus. La semaine du 22 au 26 février fut donc l'occasion pour les JA, partout en France, de rappeler leur mobilisation constante pour mettre à l'honneur l'installation et la transmission. Car oui, l'installation et la transmission sont des priorités ! Dans les 15 ans à venir, 50 % des agriculteurs seront renouvelés...
Par ailleurs, le Conseil national de l'installation (CNI) est devenu en 20101, le Conseil national de l'installation et de la transmission (CNIT).

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Une inauguration sous le signe de l'Europe

Dacian Ciolos à la rencontre de l'agriculture française

Si bon nombre d'agriculteurs ont regretté l'absence du président de la République Nicolas Sarkozy à l'inauguration du Salon de l'agriculture, ils ont aussi remarqué le salut appuyé du nouveau commissaire européen à l'agriculture. Venu tout exprès pour inaugurer le Sia avec le ministre Bruno Le Maire le 27 février, Dacian Ciolos ne pouvait donner un signe plus fort de sympathie pour le modèle agricole français.

C'est en prenant leur temps et en écoutant longuement les agriculteurs présents que le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire et le Commissaire européen Dacian Ciolos ont inauguré la 47ème édition du salon de l'Agriculture le 27 février.
La présence du commissaire européen à l'Agriculture avait été considérée comme un message fort par le ministre français à l'heure où se profile une réforme très importante de la politique agricole commune.
Tout en restant d'une grande prudence, Dacian Ciolos a estimé que *«l'Europe devait continuer à s'adapter pour que le marché puisse continuer à jouer son rôle, tout en permettant aux agriculteurs de vivre de leur activité»*. *«Il y a des spécificités de l'agriculture que le marché ne peut pas régler»*, poursuivait-il. En outre, selon le commissaire, *«l'Europe doit avoir une attitude plus offensive dans les négociations internationales et ne pas être seulement en position défensive»*.

Une rallonge pour le plan Sarkozy

Cette inauguration a atténué l'effet négatif de l'absence de Nicolas Sarkozy, bon nombre de professionnels estimant qu'il s'agissait d'un signe de manque d'intérêt pour une profession en difficulté. Nicolas Sarkozy *«a beaucoup de difficultés avec la campagne, le monde paysan»*, avait estimé Jean-Michel Lemétayer. Un sondage Ifop, publié dans le Figaro, fait état d'une baisse de la popularité de Nicolas Sarkozy auprès du monde paysan : 47 % d'opinions favorables contre 56 % l'an dernier. Bruno Le Maire a évidemment plaidé la cause du président, rappelant que d'autres présidents soit n'étaient pas venus, soit n'étaient venus que le dernier jour.



Dacian Ciolos a inauguré le 47ème SIA avec Bruno Le Maire. Ils étaient accompagnés par Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA

Le ministre a promis que le Président allait donner des *«signes forts»* à l'égard du monde agricole lors de sa venue prévue pour le 6 mars. Au 2 mars, plusieurs informations concordantes laissaient prévoir une annonce concernant une rallonge pour le plan Sarkozy annoncé fin 2009 et fondé sur l'octroi de prêts de trésorerie et de consolidation pour un milliard d'euros. Les montants consommés, début mars, étaient évalués à 1,5 milliard d'euros soit 50% de plus que prévu. Nicolas Sarkozy devait en annoncer la bonification par l'État, éventuellement pour un montant supérieur à ces 500 millions supplémentaires de crédit.

H.G.

La future politique agricole commune

« La PAC, depuis son origine, a su s'adapter. Nous devons trouver des instruments qui permettent une stabilité du revenu des agriculteurs et qui permettent à l'agriculture, non seulement de jouer son rôle d'approvisionnement des marchés, mais aussi d'entretenir plus de 80 % du territoire européen… Tous ces éléments devront être pris en compte dans la future politique agricole commune. Il s'agit de répondre aux enjeux de la société : l'alimentation, la sécurité alimentaire, la qualité et la diversité de nos produits agricoles. Sans oublier les questions liées à l'emploi en milieu rural, les attentes des contribuables sur les questions environnementales et celles du changement climatique… »

Concours général agricole

La charolaise met Paris à ses sabots

La journée de la race avait lieu lundi 1er mars sur le ring du hall 1 du Parc des expositions parisien. Le concours général agricole, de haute tenue selon les professionnels, a distingué les meilleures femelles et les meilleurs mâles entre les 47 animaux qui avaient fait le voyage. Parmi eux, des champion(ne)s de la Nièvre et de l'Yonne ont fait sensation.

Encore un peu et c'étaient les trains qui allaient regarder passer les vaches... 47 femelles et mâles charolais ont su séduire un public nombreux en montrant l'excellence de leurs qualités. Pensez! Des bestiaux jusqu'à 1600 kilos, tout en muscles et en aplombs, sachant déambuler avec légèreté et offrant la promesse de grandes lignées d'assiettes bien garnies: les parisiens ont succombé. Qu'importe la concurrence, les autres jours du salon, de toutes les races plus ou moins confidentielles émanant des beaux terroirs de France. La Charolaise a su créer le buzz. De Luc Guyau, l'ancien président de la FNSEA s'entretenant avec Albert Merlet, à la chanteuse québecoise Fabienne Thibault, venue fêter les champions au soir des présentations sur le stand du Herd Book Charolais, des centaines de visiteurs installés dans les gradins bien remplis, aux photographes venus nombreux fixer l'événement: la charolaise a rempli tous les objectifs de ses responsables professionnels. Elle a mis Paris (et un peu plus) à ses sabots.

Les Nivernais font le forcing

Sur les 47 animaux présentés, 9 étaient issus de 8 élevages nivernais et pas moins de 6 d'entre eux ont remporté au moins un prix. La plus belle performance revient à Belle star, de l'EARL Dessauny (Magny Cours), qui a remporté le 1er prix de sa section et le Grand prix de championnat. Sacrée plus belle parmi les plus belles. La championne de Paris 2010, suitée d'un veau femelle d'un mois, pèse 1021 kilos et fait désormais, en plus de la fierté de son propriétaire, la renommée de son exploitation. Avec son père, aujourd'hui en retraite, Olivier Dessauny vient au salon depuis 1998. En 10 participations au concours général, une de ses génisses avait déjà remporté un 1er prix de section en 2008 mais surtout, son taureau Loreto avait été sacré champion en 2000. *«Belle star s'est imposée grâce à son chic, sa classe et ses qualités de race. Les juges n'ont pas été trop embêtés pour savoir comment la placer dans le classement»* résumait fièrement l'éleveur après avoir reçu la plaque jaune du concours. Hormis ce titre exceptionnel, d'autres Nivernais ont fait le forcing. Pour sa quatrième participation, le Gaec Gauthé, dont François est l'un des 4 associés, a remporté le 2ème prix de sa section avec Diligence, une génisse. *«On espérait un peu mais la première était vraiment meilleure»* reconnaît le morvandiau, habitué des concours. Fier de représenter son département et conscient de l'intérêt économique de ce genre d'événement, François Gauthé se satisfait de ce classement. Comme tous les participants, présélectionnés par le Herd Book Charolais, le SIA se traduit déjà, pour lui, comme *«une démarche commerciale agressive»* qui l'a fait connaître dans toute la France et même en Belgique, en Irlande, Roumanie et République Tchèque. Avec leurs troisièmes places respectives, l'une en section femelle, l'autre en taureau, Alain et Florent Besson qui présentaient Bellissime et le Gaec Melaye-Sennepin avec Clémenceau, n'en pensent pas moins. Les Besson, dont Alain transmet le flambeau à Florent après six générations de sélectionneurs (1851), n'avaient pas participé au concours depuis au moins 40 ans. Ils sont donc satisfaits de se faire reconnaître parmi *«ce patrimoine de la France et du coeur»*. Les Melaye Sennepin, qui ont été quatre fois champions en trente ans de participation, ne s'avouent pas trop déçus: *«Le premier mérite. Entre deuxième et troisième, il n'y a pas grand chose à redire mais on est sur le podium et çà correspond. Nous avons*

Suite page 9



Belle star est championne charolaise 2010. Elle fait la fierté de l'EARL Olivier Dessauny de Magny Cours dans la Nièvre, où elle vêlait il y a encore un mois. Sur le ring, elle a conquis les juges pour sa classe et "son chic, très proches du standard de la race". Agée de quatre ans, Belle star participait dans la section 38F3 avec son veau femelle.Elle pèse 1021 kilo, ce qui n'est pas un record, mais comme toutes les vaches d'Olivier Dessauny, "elle est grossissante longtemps".

toujours investi dans des souches haut-de-gamme» appuie Luc Melaye qui, se voulant lucide, insiste sur le fait que *«le salon de Paris n'a plus les retombées économiques d'il y a dix ans»*. Moins de professionnels. Cà aide à relativiser un classement, de toutes façons, très flatteur. Y compris pour les autres concurrents qui se contentent d'une plaque de participation.

L'Yonne encore sur le devant de la Seine

Comme à chaque fois, ce qui est important, c'est *«que l'on prouve que l'on compte encore au niveau national. Nous ne sommes pas déçus»* témoigne Claude Cadoux. Doux euphémisme. A lui seul, le Gaec Cadoux a récidivé. Par trois fois, plaçant une nouvelle fois l'Yonne sur le devant de la Seine... Et Ariane, 1er prix de section chez les femelles, Diplomate, 2ème et Aucuba, 3ème chez les mâles, au beau milieu de la scène. Le sélectionneur de Saint-André en Terre-Plaine, à défaut de résider dans le berceau nivernais de la race, porte haut et fort, lui aussi, les couleurs charolaises de la Bourgogne. 28 ou 29 ans qu'il vient au concours. Et qu'il a pris un abonnement aux récompenses. Si ces trois prix font le bonheur de Claude, il sait que *«ces trois bêtes sont de belles représentantes de la race»*. Sans illusion sur les conséquences économiques du palmarès pour l'élevage, il concède que *«cela peut attirer quelques clients supplémentaires»*. Diplomate, 2 ans, 1 150 kilos et Aucuba, 5 ans, 1598 kilos sont des taureaux mixtes, élevage et viande. Avec Ariane, tous les trois *«à 100% d'origine Cadoux»*, ils symbolisent avec brio le travail, *«dans la bonne moyenne»*, du Gaec de Saint André en Terre Plaine et, par-delà, de la dizaine de sélectionneurs qui œuvrent entre Avalonnais et Puysaye. Evidemment, la Bourgogne (sans oublier la Saône et Loire qui a remporté deux prix de section) n'a pas le monopole du Charolais, mais, quand il n'est pas à Paris pour remporter des prix, le Charolais bourguignon y prospère peut-être un petit peu mieux qu'ailleurs.

EMMANUEL COULOMBEIX

SUR LES PODIUMS

Ils ont fait plus que participer…

LE PALMARÈS

Femelles âgées de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois: 2ème prix, Diligence du GAEC Gauthé (58290 Isenay).
Vaches suitées, de 2 ans 3 mois à 4 ans 3 mois: 1er prix, Belle star de l'EARL Olivier Dessauny (58470 Magny Cours), 3ème prix, Bellissime d'Alain Besson (58470 Saincaize Meauce).
Vaches suitées, de 4 ans 3 mois à 6 ans 3 mois: 1er prix, Ariane du GAEC Cadoux (89420 Saint André en Terre plaine).
Vaches suitées âgées de plus de 6 ans 3 mois: 3ème prix, Tulipe de l'EARL Theuran (58470 Magny Cours).
Grand prix de championnat femelle: Belle star de l'EARL Dessauny (58470 Magny Cours).
Mâles âgés de 1 an 3 mois à 3 ans 3 mois: 2ème prix, Diplomate du GAEC Cadoux (89420 Saint André en Terre Plaine).
Mâles âgés de 2 ans 3 mois à 3 ans 3 mois: 3ème prix, Clemenceau de la SCEA Melaye Sennepin '58700 La Celle sur Nièvre).
Mâles âgés de 3 ans 3 mois à 4 ans 3 mois: 3ème prix, Berlioz, du GAEC Beauzon frères (58360 Préporché).
Mâles âgés de plus de 4 ans 3 mois: 3ème prix, Aucuba du GAEC Cadoux (89420 Saint André en Terre Plaine).



Berlioz , du Gaec Beauzon frères de Préporche, dans la Nièvre, s'est classé 3ème parmi les mâles âgés de 3 ans 3 mois à 4 ans 3 mois. La concurrence était rude. Si tous étaient de grands champions accomplis, c'est Bacchus, du GIE Charolais Leader à Sainte Christine dans le Puy-de-Dôme qui a remporté le prix ainsi que le Grand prix de championnat. Berlioz est né en 2006 à Decize dans la Nièvre chez Albert Raymond, un habitué des concours, avant de rejoindre ses 50 propriétaires du Puy-de-Dôme.



Le Gaec Gauthé, le plus grand élevage du Morvan côté Nièvre (350 mères, 550 hectares, 4 associés à Isenay), est venu en nombre présenter Diligence dans la section des femelles de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois. Elle a fini 2ème, ce qui a un peu déçu les jeunes du Gaec.



Bellissime est arrivée 3ème des vaches suitées de 2 ans 3 mois à 4 ans 3 mois. Pour Alain Besson, qui prend sa retraite à la fin du mois, c'est un cadeau magnifique que lui fait son fils Florent. Ce prix concrétise une passation de flambeau dans cette famille qui sélectionne depuis six générations.



L'Yonne a brillé au concours général agricole des charolais grâce à la présence du Gaec Cadoux de Saint-André en Terre-Plaine. Ariane, au centre, a terminé 1ère de la section des vaches suitées de 4 ans 3 mois à 6 ans 3 mois. Elle est entourée de deux beaux taureaux qui font la fierté du naisseur éleveur: Diplomate, 2ème des mâles âgés de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois, et Aucuba, 3ème des mâles de plus de 4 ans 3 mois.



Olivier Thibault (Gaec Thibault à Mimeure) a représenté fièrement la Côte d'Or avec Camélia et Volvoretta, deux vaches suitées dans deux sections différentes. A défaut d'atteindre les sommets de la race charolaise cette année, il a tenu le haut du pavé parisien.

▶ En bref

Tempête Bruno Le Maire promet d'activer le fonds contre les calamités agricoles

Le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire s'est engagé le 1er mai à faire intervenir le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles en faveur des victimes de la tempête Xynthia. «*Je leur annonce ce matin, a-t-il déclaré, qu'ils auront une indemnisation du fonds*». «*J'ai demandé aux préfets de faire le recensement exploitation par exploitation et sur la base de ce recensement, je suis prêt à déclencher le Fonds national de lutte contre les calamités agricoles pour permettre de compenser les pertes financières des exploitations*». Le même jour, le président de la FNSEA a adressé une lettre de solidarité aux victimes. «*La solidarité paysanne va jouer, écrivait-il. Du foin, de l'eau potable, des aliments, relever des bâtiments, partout le réseau FNSEA va se mettre en œuvre pour donner et du cœur et de l'aide*». À la radio, il a demandé que l'État de catastrophe naturelle soit décidé très rapidement. Le Crédit agricole, pour sa branche assurances Pacifica, s'est lui aussi mobilisé ont dédiant 500 collaborateurs au recueil des déclarations de sinistre, en affectant un numéro gratuit (0800 810 812) et en exonérant de franchise les victimes de la tempête.

Lait 1 500 producteurs défilent au salon de l'agriculture

Ils devaient n'être que quelques centaines, ils ont finalement été plus de 1 000 producteurs de lait adhérents à l'Apli, l'OPL et au niveau européen à l'EMB, à défiler à l'intérieur de salon de l'agriculture, ce 1er mars. Un cortège avec en tête un cercueil et des banderoles pour le moins explicites «*seigneur Sarkozy, comment faut-il le dire : on crève !*». Une première depuis une petite quinzaine d'années. Réunies ensuite en meeting, les organisations ont accueilli Pascal Viné, le directeur de cabinet de Bruno Le Maire. Il a joué le jeu difficile des questions réponses avec les participants pendant près d'une heure et demie. Dominique Barrau, le secrétaire général de la FNSEA est venu à leur rencontre pour discuter. Pascal Viné a indiqué «*n'avoir pas d'opposition de principe sur l'office du lait européen*» défendu par l'Apli. «*Même s'il faut faire attention au statut*» de cette instance précisait-il. «*Je suis très mal placé pour me positionner contre alors que je défends l'organisation de producteurs. En plus, on a besoin d'avoir une lecture européenne*» a-t-il ajouté.

Diester une prime d'engagement de 10 euros/t pour les producteurs

En conférence de presse le 1er mars à Paris, les dirigeants de la filière diester ont précisé les termes du nouvel accord qui unit producteurs, OS et transformateurs. Si le producteur engage pour trois ans un tiers de sa surface d'oléagineux dans la filière et accepte de suivre la démarche de progrès formalisée en 2008, Diester industrie versera une prime de 14 euros/t au collecteur travaillant avec l'agriculteur. Celui-ci devra rétrocéder 10 euros/t à son adhérent. Un prix minimum garanti égal à 95 % d'un prix moyen des graines oléagineuses calculé sur la base d'Euronext doit servir de filet de sécurité à l'exploitant. L'accord prévoit également une protection pour l'industriel en cas de hausse excessive des cours : le filet de sécurité n'équivaudrait ainsi plus qu'à 90 % du prix moyen si le prix de marché devait dépasser 350 euros. Pour la campagne de commercialisation 2009/2010, le prix payé au producteur devrait atteindre de 105 % du prix moyen sur le marché à terme.

▶ Conseil des ministres européens

Timide pas en avant sur le thème de la régulation

Dans la perspective de la PAC de l'après 2013, les ministres de l'Agriculture des Vingt-sept semblent sur le point de s'entendre sur la nécessité de réguler les marchés agricoles pour lutter contre la volatilité des prix.

A l'occasion du premier conseil des ministres européens auquel participait Dacian Ciolos, le nouveau commissaire à l'Agriculture, les ministres de l'Agriculture des Vingt-sept ont procédé à un premier tour de table sur la Pac de l'après 2013. Certains Etats sont conscients de la nécessité de lutter contrer la volatilité des prix agricoles et d'améliorer les dispositifs de gestion des marchés.

Mais certains donnent la priorité à la responsabilité individuelle des exploitants, au travers de mécanismes assurantiels. Face à cette timide avancée et compte-tenu que l'idée de régulation fait son chemin parmi les Vingt-Sept, la présidence espagnole souhaite maintenant établir un document de synthèse et que le Conseil des ministres européens arrive à un consensus sur les instruments de marché.

Des propositions franco-françaises

Pour sa part, le nouveau commissaire à l'agriculture, estime que le marché doit continuer à jouer son rôle de régulateur, tout en tenant compte des objectifs non marchands (contraintes environnementales, bien-être animal par exemple) qui sont imposés aux agriculteurs. Il souhaite donner la priorité à des mesures faciles à activer en cas de difficultés de marché. Pas question de revenir en arrière en termes d'outils de régulation donc. Dacian Ciolos a également rappelé la nécessité de respecter les règles de la concurrence européenne, tout en les adaptant pour disposer de mécanismes susceptibles de réagir rapidement en cas de crise.

Le ministre français de l'Agriculture a profité de l'occasion pour présenter les propositions françaises sur l'après 2013. Il a plaidé pour une régulation européenne «*rajeunie*» des marchés agricoles. Ainsi Bruno Le Maire a dénoncé la volatilité des prix des produits agricoles qu'il considère comme «*insupportable*» pour les agriculteurs et il a insisté sur le besoin de prévisibilité notamment pour les jeunes qui souhaitent s'installer. Le ministre s'est notamment déclaré favorable au maintien de l'intervention qui devrait être ouverte de manière flexible et rapide. Il a également évoqué le stockage privé comme mesure pertinente avant d'évoquer de nouveaux outils.

Faire évoluer le droit de la concurrence en Europe

Ainsi s'est-il prononcé en faveur d'une clause de sauvegarde «*en cas de crise économique grave*». Et sur la mise en place de marchés à terme.

Bruno Le Maire a également développé un argumentaire sur ce qu'il appelle un meilleur encadrement de l'offre au niveau des filières et d'une meilleure organisation des producteurs pour qu'ils puissent faire le poids dans les filières. Ce qui suppose une modification du droit de la concurrence à l'échelle européenne «*pour permettre aux interprofessions ou aux organisations de producteurs de fixer des indicateurs sur les prix*».

Enfin le ministre français a largement plébiscité la création d'un observatoire européen afin d'obtenir des éléments sur la production, les prix et les marges filière par filière. Il s'est également prononcé sur la création d'un fonds de mutualisation en cas de prix bas. Sans exclure une éventuelle participation de fonds publics pour l'alimenter.

▸ Et aussi...

Mesures de soutien aux céréales: Bruxelles traine les pieds

Lors du Conseil des ministres de l'Agriculture du 22 février, Dacian Ciolos a estimé que des mesures spécifiques pour soutenir le marché des céréales n'étaient pas opportunes. Du moins à ce stade. Notamment pour ce qui est des restitutions aux exportations pour l'orge, eu égard aux possibilités concrètes de vente sur le marché mondial. La demande en avait été faite par Bruno Le Maire.

Le commissaire a cependant déclaré qu'il s'engageait à suivre de près l'évolution des marchés céréaliers et qu'il n'hésitera pas à prendre les mesures qui pourraient s'imposer.

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

UNE FILIERE AGRICOLE DE LA 4ÈME AU BAC PRO
50% du temps en stage: 20 semaines par an

4ÈME ET 3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Supports: Polyculture, élevage, espaces verts, animaux, services à la personne

BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
Système à dominante ÉLEVAGE

BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
Système à dominante CULTURES statut apprenti

PORTES OUVERTES
LE SAMEDI 13 MARS 2009
DE 9H00 À 17H00

MFR

FORMATION EN 3 ANS après la 3ème
OU
FORMATION EN 2 ANS après un BEPA

MAISON FAMILIALE RURALE de la Région DIJONNAISE
BP 50046 - 33 Bd de Bellevue - 21802 QUETIGNY Cedex - Tél. : 03 80 46 35 49 • mfr.quetigny.free.fr

FDSEA 89

Avant dernier Conseil avant Congrès !

A moins d'un mois du congrès national de la FNSEA à Auxerre, un appel aux bénévoles est lancé !

Le congrès de la FNSEA sera l'évènement phare de l'année à Auxerre et il approche à grands pas. Le dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne a été l'occasion de rappeler que les tâches opérationnelles incombant à l'organisation départementale étaient multiples et réclamaient du monde ! En plus de l'équipe salariée, 180 personnes seront nécessaires. Un appel à bénévoles est lancé, sachant qu'il y aura besoin de main d'œuvre dès lundi 29 mars, pour la préparation des mallettes des congressistes, la mise en place du fléchage et l'aménagement de l'espace à Auxerrexpo. Autres périodes mobilisatrices : les pauses du matin et de l'après midi, tout au long des trois jours du congrès.
Elections MSA : La liste des candidats FDSEA et JA proposés aux postes d'administrateurs MSA a été validée. Il s'agit, au titre du Collège exploitants de : Bernard Drujon, Bernadette Bondoux et Hélène Dapvril. La FDSEA de l'Yonne étant représentée au titre du 3e Collège (employeurs de main d'œuvre), par Pierre Allard et Corinne Amelin de la coopérative la Chablisienne. L'élection du Conseil d'administration se déroulera à Beaune le 18 mars prochain.

Rencontre avec les candidats aux régionales

En vue des prochaines élections régionales, la FDSEA de l'Yonne a souhaité rencontrer les représentants des différentes listes politiques en lice. Objectif: connaître leurs propositions pour l'agriculture et leur regard sur la situation économique de notre pays. Ont ainsi été contactés : le groupe Europe Écologie, l'UMP, le PS et le Modem. A ce jour, trois partis politiques ont répondu à l'invitation. Les rencontres ont eu lieu mardi 2 mars avec le groupe Europe Écologie, représenté par Chantal Doukhar et André Lefebvre, jeudi 4 mars au matin, avec le groupe UMP représenté par sa tête de liste, Henri de Raincourt et deux de ses colistiers, Arnaud Rondeau et Eric Gentis. Rencontre avec Pascal Henriat du groupe Modem, jeudi 4 mars après-midi.
Carte moisson : un nouveau stagiaire sera présent d'avril à juin, afin de rechercher de nouveaux partenaires et de nouvelles enseignes. Si de plus en plus d'adhérents se disent intéressés par les économies apportées par cette carte de réduction, un certain nombre de partenaires souhaitent arrêter faute d'avoir été suffisamment sollicités. Un questionnaire a été distribué en ce sens lors du conseil d'administration, afin de cibler les villes dans lesquels les adhérents souhaiteraient voir établis des contacts «carte moisson» et les secteurs d'activité jugés les plus intéressants. Une enquête qui ne pourra que faciliter la tâche du jeune stagiaire, dans sa recherche de nouvelles enseignes partenaires , afin d'améliorer le service aux adhérents.
Par ailleurs, un groupe de réflexion sur *«la convention d'indemnisation pour expropriation»* vient d'être constitué. Il travaillera en partenariat avec des représentants de la Chambre d'agriculture. Début des travaux au printemps prochain. Un premier compte rendu sera apporté lors d'un prochain Conseil.

Jeunes agriculteurs de l'Yonne

Emmanuel Simonnet élu président des JA de l'Yonne

Un nouveau bureau présidé par Emmanuel Simonnet, vient d'être mis en place aux Jeunes Agriculteurs de l'Yonne.

Emmanuel !». L'ancien président des JA de l'Yonne, Franck Pouillot a laissé sa place à Emmanuel Simonnet, qui vient d'être élu par ses pairs, pour un mandat de deux ans. C'est après deux jours de formation «*Comprendre pour s'engager dans la profession agricole*» qui se sont déroulées les 24 et 25 février à Armeau, que le Conseil d'administration de Jeunes Agriculteurs 89 s'est réuni pour élire les membres du nouveau bureau (mandat 2010-2012).
Exploitant céréalier polyculture à Saint-Martin-sur-Oreuse, canton de Villeneuve l'Archevêque, Emmanuel Simonnet, 28 ans, est installé en GAEC avec son frère. Son élection ne lui a pas pour autant fait prendre la grosse tête : «*si je viens d'être élu président, les JA 89 sont avant tout une équipe, on peut même dire une bonne équipe !*» Priorité à l'installation de jeunes, pour le nouveau président : «*on va continuer le travail entamé en matière d'installation. C'est le nerf de la guerre si on veut qu'un jour des personnes nous remplacent et que le métier reste dynamique*». Autre gros chantier à mener pour la nouvelle équipe : la préparation de la PAC 2013, arrivant tout juste après la fin de leur mandat. Pour l'heure, les JA 89 préparent leur forum des métiers de l'agriculture, qui se déroulera jeudi 18 mars, comme de coutume, au lycée la Brosse. Autre tâche en perspective : tenir la buvette lors du congrès national FNSEA d'Auxerre. Une mission dévolue traditionnellement aux Jeunes Agriculteurs du département où se tient le congrès.



Emmanuel Simonnet, nouveau président de JA 89

Les membres du nouveau bureau élu :

Président :
Emmanuel Simonnet, céréalier à Saint Martin sur Oreuse
Vice-présidents :
Cédric Beaudoin, céréalier à Chaumot
Thierry Dapvril, polyculture élevage à Champignelle
Secrétaires généraux :
Samuel Legrand, céréalier à Charbuy
Loïc Guyard, polyculture élevage à Thury
Benoit Vanlauwe, éleveur laitier à Dracy
Trésorier :
Grégoire Darlot, éleveur laitier à Venouse
Trésorier adjoint :
Julien Dromery, éleveur à Lainsecq

DOMINIQUE BERNERD

Aide Ovine Zoom sur le remplacement des brebis

Quelques conditions ont changé par rapport à l'ancienne prime. Des assouplissements ont été obtenus par notre syndicat, notamment sur les modalités de remplacement de l'effectif déclaré. En 2010, vous aurez donc deux possibilités pour remplacer des brebis :
1. Comme auparavant, vous pouvez remplacer les brebis par des animaux éligibles achetés en respectant les délais suivants :
- Remplacement dans les 10 jours
- Inscription sur le registre dans les 3 jours à compter du remplacement
- notification du changement à la DDT dans les 5 jours à compter du remplacement
2. ET désormais vous pouvez remplacer vos brebis déclarées par des agnelles issues de votre troupeau (dans la limite de 20% de l'effectif) sans notification à la DDT, sous réserve qu'elles soient :
- nées au plus tard le 31 décembre de l'année précédente,
- identifiées au plus tard dans les 7 jours après leur naissance (1 boucle avant 7 jours et 2 boucles avant 6 mois.)
- suivies sur le carnet d'agnelage ou autre document de traçabilité
Attention, lors d'un contrôle vous devrez être en mesure de justifier de ces modifications et respecter les autres conditions :
* Respecter le ratio de productivité minimal (0.5 agneau né par brebis et par an)
* Respecter les règles d'identification
* Mettre à jour les documents de suivi de l'élevage :
* document listant toutes les naissances d'agneaux survenues sur l'exploitation durant l'année n-1
* document listant les jeunes animaux remplaçants en cas de remplacement des brebis éligibles par des agnelles
* Déposer un dossier de déclaration de surface
Retrouvez plus d'infos sur www.fdsea21.fr

LA COMMISSION OVINE FDSEA 21

Info PAC

Précisions sur l'**aide à la diversité des assolements**

En date du 11 février 2010, la circulaire DGPAAT / SDEA / C2010-3016 précise les modalités de mise en œuvre de l'aide à la diversité des assolements décidée dans le cadre du bilan de santé de la PAC.(Attention, cette aide n'est pas cumulable avec la MAE Rotationelle).
Ce soutien sera accordé aux exploitations diversifiant leur assolement et s'engageant pour la campagne PAC 2010 à implanter, en plus du gel annuel, au moins 4 cultures différentes sur leur sole. Pour avoir accès à ce soutien, les exploitations doivent consacrer au moins 70% de leur SAU aux grandes cultures et remplir les conditions suivantes :
- consacrer au maximum 45% de la sole cultivée à la culture majoritaire
- consacrer au maximum 90% de la sole cultivée aux trois cultures majoritaires
- implanter sur au moins 5% de leur sole une culture oléagineuse ou protéagineuse (Attention, il n'est pas possible de cumuler plusieurs cultures pour atteindre les 5%. Une seule et même culture doit permettre d'atteindre ce taux)
Concernant les modalités déclaratives, l'exploitant souhaitant bénéficier de ce soutien devra effectuer sa demande d'aide sur le formulaire «demande d'aide» de la déclaration PAC 2010. Aucune pièce justificative n'est requise. Enfin, et concernant le montant de ce soutien, celui-ci est fixé à 25 €/ha et sera soumis, en cas de dépassement d'enveloppe, à stabilisateur budgétaire. Rappelons que ce soutien ne sera accessible qu'en 2010. Pour tous renseignements, contacter votre FDSEA.

Précisions sur l'**aide supplémentaire aux protéagineux**

En date du 11 février 2010, la circulaire DGPAAT / SDEA / C2010-3015, a apporté des précisions sur la mise en œuvre en 2010 de l'aide supplémentaire aux protéagineux décidée dans le cadre du bilan de santé de la PAC. Seront ainsi éligibles à cette aide les pois, féveroles et lupins, ainsi que les légumineuses fourragères (luzerne, trèfle et sainfoin) implantés en 2010 sur des parcelles précédemment cultivées en céréales, oléagineux ou protéagineux. Les légumineuses implantées sur des parcelles gelées lors de la précédente campagne PAC ne seront néanmoins pas éligibles à ce soutien. La demande d'aide se fera sur le formulaire «demande d'aide» de la déclaration PAC 2010. Aucune pièce justificative n'est à prévoir. Enfin, et concernant le montant de ce soutien, celui-ci devrait avoisiner les 150 €/ha. L'enveloppe étant fermée (40 millions d'€), un stabilisateur pourra éventuellement être appliqué en cas de dépassement de surfaces. Votre FDSEA se tient à votre disposition pour tout renseignements.

S.L - FDSEA 58

▶ à noter

Campagne 2010 du CNDS

L'appel à projets au titre du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) est lancé depuis le 8 février 2010. Cet appel à projet, destiné aux clubs et aux comités sportifs, prend appui sur un fond de crédit, le Fonds National pour le Développement du Sport (FNDS) qui apporte un soutien prioritaire au développement associatif local. La note départementale et les imprimés peuvent être retirés jusqu'au 19 mars 2010 :

• à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), site Saint Laurent - 3 place St Laurent à Nevers - Tél. 03 86 93 04 40

• au Comité départemental olympique et sportif (CDOS) Résidence Saint Étienne - 3 rue du Sort à Nevers - Tél. 03 86 61 35 00

• dans les sous-préfectures de Château-Chinon, Clamecy et Cosne-sur-Loire.

La DDJS peut les adresser par voie postale contre l'envoi d'une enveloppe affranchie à 1,30€.
Ces documents sont également téléchargeables sur Internet : http//www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr

Conseil général de l'Yonne

Les États Généraux de l'Économie rendent leur copie

Une réunion plénière de restitution des travaux menés dans le cadre des États généraux de l'Économie dans l'Yonne s'est tenue le 22 janvier dernier. Objectif: anticiper la sortie de crise en saisissant toutes les opportunités locales de développemen.



Nombre de représentants du monde économique du département ont assisté à la remise des travaux.

«L'économie au service de l'emploi et le sujet du développement durable sont au cœur des préoccupations des habitants de l'Yonne, comme de la majorité des Français. L'industrie agro-alimentaire et l'économie verte peuvent aider à apporter des réponses à ces attentes». Ouvrant la réunion, le président du Conseil général de l'Yonne, Jean-Marie Rolland a rappelé toute l'importance à trouver le plus rapidement possible des résultats significatifs en terme d'emplois et d'amélioration de l'économie départementale. Trois groupes de travail ont ainsi été créés, au premier rang desquels, celui sur les *«filières agricoles et les industries agro-alimentaires»* animé par le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry. Une quarantaine de personnes ont ainsi planché sur le sujet, débouchant sur huit pistes de projets immédiats.

Développer les filières bio

Comment assurer l'approvisionnement en produits bio dans la grande distribution, de façon continue et régulière, tout en développant une pédagogie auprès des consommateurs pour recaler la consommation sur les saisons ? Comment conjuguer l'organisation de filières courtes, en transformant notamment des produits locaux de saison et des filières longues… Autant de pistes d'action pour développer les filières de l'agriculture biologique départementale. Autre enjeu évoqué : celui du recours aux produits de proximité dans la restauration collective : 28 000 repas sont servis quotidiennement dans les établissements scolaires, sans compter le médico-social, le secteur hospitalier et les grandes entreprises. L'objectif étant de porter la part de produits de proximité à 25 %, soit 10 000 repas par jour, en associant pour cela, l'ensemble des acteurs de la filière. Autre piste de travail : la fabrication locale de produits élaborés à partir de productions icaunaises, les cahiers des charges de fabrication des produits transformés prenant de plus en plus en compte le bilan carbone. Une difficulté toutefois à produire des produits laitiers élaborés «bio», compte-tenu des volumes importants nécessaires, non présents sur le département. Des projets en partenariat avec des coopératives céréalières sont en cours, notamment pour la transformation en meunerie et la production de farine bio.

Valoriser les matériaux "biosourcés"

Fort de la proximité de l'Ile de France, source de débouchés et d'emplois, la Chambre d'agriculture, avec l'appui des autres chambres consulaires, travaille sur la possibilité de mettre en place des outils afin de valoriser les productions diversifiées permettant à terme de fabriquer des matériaux biosourcés, isolants ou de construction. Sont ainsi à l'étude : la mise en place d'une filière chanvre départementale, la plantation de miscanthus, switchgrass ou taillis à courte rotation. L'intérêt premier étant, selon le président Abry, *«d'introduire au niveau des rotations de nouvelles cultures, peu exigeantes en intrants et de ce fait, essayer autant que possible de protéger l'eau de notre territoire»*.
La relance de l'économie départementale passe également par le développement des capacités d'accueil pour le tourisme de proximité et de passage. Avec plusieurs projets à l'appui comme le développement d'offres de prestation agro-touristiques combinant hébergement et consommation de produits locaux. Les syndicats viticoles travaillant pour leur part à un projet *«d'identité icaunaise»* pour les vins de l'Yonne.
Produire de l'électricité solaire, mais dans des conditions *«pertinentes»*. C'est en substance le message livré par Gilles Abry, qui souhaite avant tout préserver la production agricole en privilégiant les panneaux en toiture plutôt qu'en plein champs : *«montrons-nous vigilants quant à l'occupation des sols en cas de projets de panneaux solaires. Le sol est avant tout fait pour produire des denrées de consommation alimentaire agricoles»*. L'optimisation de la logistique et des transports de marchandises a également été évoquée : outre la nécessite de développer la proximité entre élevages et centres d'abattage, une réflexion est en cours sur la relance de la filière viande privilégiant la complémentarité avec la filière céréale. Nécessité également à massifier les transports de bois avec ceux des céréales, afin d'augmenter le transport fluvial. D'où tout l'intérêt d'un quai de chargement/déchargement à Joigny.
La création d'unités de valorisation énergétique de la biomasse est envisagée. Leur viabilité passant par l'utilisation de sous-produits agricoles avec toutefois la problématique des accès aux grosses unités de méthanisation en zone rurale, compte-tenu de l'adéquation du réseau voirie. Deux projets sont déjà bien avancés au niveau départemental : l'un à partir de biomasses agricoles (fumiers, lisiers…) et de boues de stations d'épuration, le second, sur la vallée de la Vanne, pour le chauffage de serres. Jean-Marie Rolland annonçant pour sa part que deux dossiers ont d'ores et déjà été déposés auprès des services de l'État dans le cadre du second *«Pôle d'Excellence Rurale»* : l'un pour la production de volailles biologiques avec comme acteur majeur la société Duc, l'autre étant le projet de *«filière chanvre»* porté par la Chambre d'agriculture.

DOMINIQUE BERNERD



Conseil général de la Nièvre

Le département doit trouver 12 millions d'euros d'ici fin mars

Les conseillers généraux se sont réunis en session vendredi 26 février pour s'accorder sur les orientations budgétaires 2010. L'assemblée, qui votera son budget en mars, doit trouver 12 millions d'économies pour l'équilibrer. Les élus ont voté un recours amiable contre l'État qui leur a transféré des missions depuis 2002 sans les financer complètement (lire Terres de Bourgogne N°1049).

Avec un manque-à-gagner de 96 millions d'euros depuis 2002, lié à l'inflation des dépenses sociales que l'État a transférées aux départements sans les compenser entièrement, le Conseil général de la Nièvre se gratte la tête pour établir son budget 2010. Rien qu'en 2009, l'explosion des sommes dues au titre du RSA, de l'APA et de la PCH, a entraîné un manque-à-gagner de 21 millions d'euros, une fois retirées les dotations nationales à la facture réelle. C'est près de deux fois ce qui manque au departement pour équilibrer 2010. D'ici mars et le vote des élus, les services du Conseil général doivent encore trouver 12 millions. Un effort qui passera par un ensemble de recettes et d'économies, mais à la marge, pour ne pas toucher *«aux valeurs de solidarité et en conservant notre rôle d'amortisseur social»* selon le vice-président Henri Malcoiffe.



Marcel Charmant, président du Conseil général de la Nièvre, a obtenu l'unanimité de ses collègues pour engager un recours amiable contre l'Etat.

Recours contre l'État

D'ici-là, le president Marcel Charmant a fait voter, à l'unanimité, aux conseillers généraux l'engagement d'un recours amiable contre l'État. *«Pour obtenir auprès de lui la compensation juste et intégrale des dispositifs d'intervention sociale de portée nationale délégués aux départements et les surcoûts liés aux transferts de l'acte II de la Décentralisation»*. La Nièvre va s'associer aux 25 départements qui n'arrivent pas à boucler leurs budgets 2010 et aux 37 autres, dont elle-même, pour qui le problème se posera en 2011. Une mission, menée sous la férule de l'Assemblée des départements de France (ADF), doit d'ailleurs rendre ses conclusions au Premier ministre, François Fillon, le 15 avril prochain. Si l'État ne décide pas de nouvelles ressources pour les Conseils généraux, la Nièvre envisagera même un recours contentieux. Ce qui risque de se produire quand on sait que le budget national, dont l'endettement s'est élevé à 188 milliards en 2009, ne laisse que peu de marges de manoeuvre financières au gouvernement. Pour Pascale de Mauraige, chef de file de l'opposition au Conseil général, *«nous souhaitons une meilleure péréquation au niveau national… Nous souhaitons une réforme de la fiscalité des collectivités territoriales lisible et intelligente… mais nous ne saurions adhérer à une réforme qui n'engagerait pas les départements dans la maîtrise de leur fonctionnement et le respect des contribuables»*…

Quelques recettes et des économies…

Maîtrise… En terme de fonctionnement, les services du Conseil général y travaillent déjà. Marcel Charmant en personne a annoncé une série de mesures pour trouver les 12 millions manquants. D'abord, des recettes découlant de la vente de bâtiments qui ne seraient plus nécessaires à l'activité de l'institution. Ensuite, les élus tablent sur une reprise des droits de mutation, mais la conjoncture immobilière demeure un paramètre incertain. Enfin, le Conseil général va serrer la ceinture de ses partenaires. Il espère gagner 2,5 millions en diminuant ses interventions et ses subventions aux communes et aux associations. -10% en moyenne pour ces dernières (-30% pour les clubs sportifs en moyenne) et un principe d'automaticité qui disparaît. Les aides seront dorénavant attribuées par rapport à une enveloppe globale non extensible: les premiers arrivés seront les premiers servis. En revanche, pour les communes, si la dotation cantonale d'équipement (DCE) ne sera pas remise en cause, elle répondra désormais au savant calcul d'un coefficient de solidarité. En clair, les communes les plus riches et/ou celles qui n'usent pas de l'outil fiscal, se verront appliquer une modulation (à la baisse) de leurs subventions. Enfin, le Conseil général va rogner, voire complètement supprimer, ses parti-cipations dans le fonctionnement de structures d'État, telles que l'IUFM, le CIO ou le CDDP… Tiendra-t-il son budget ? Réponse en mars.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Une motion sur les zones défavorisées

A la demande du vice-président Daniel Barbier et du groupe socialiste, les conseillers généraux ont adopté à l'unanimité une motion destinée à attirer l'attention du ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sur le projet de révision des critères de classement des communes en zone défavorisée, qui doit entrer en vigueur en 2014. *"Les effets de cette révision seront extrêmement pénalisants pour les agriculteurs de la Nièvre et de l'ensemble de notre région… La Bourgogne est susceptible de perdre 20% des surfaces agricoles classées en zone défavorisée, ce qui représente une perte de 12 millions d'euros, sans préjuger des évolutions de la politique agricole commune après 2013. Ils s'ajouteraient aux 32 milliards d'euros qu'elle perd actuellement suite au bilan de santé de la PAC. Au sein de la région, notre département serait le plus sinistré, 70% des communes actuellement classées en zone défavorisée simple perdront leur classement, ce qui correspondrait à une perte annuelle de 5 millions d'euros sur les 7,2 actuellement perçus au titre du soutien aux zones herbagères"* dénonce le texte. Et les conseillers généraux de demander à Bruno Le Maire de *"renoncer à présenter à la Commission européenne toute proposition de modification des zonages actuels"*.

▶ Paroles **d'élus**

Pour «*Un Varenne de l'agriculture*»

Trente sénateurs, dont Alain Houpert sénateur de Côte d'Or et Jean-Pierre Raffarin, ont publié une tribune dans laquelle ils appellent de leurs vœux l'organisation d'un «Varenne» de l'Agriculture, en écho au Grenelle de l'environnement.

La tenue d'une grande conférence agricole pour trouver des solutions aux difficultés des agriculteurs est une nécessité.
Le désarroi de nos agriculteurs est profond. C'est le secteur entier qui souffre et doit tout autant faire face ; aux enjeux écologiques imposant de nouveaux comportements et pratiques des exploitants agricoles; aux aléas climatiques ; aux défis du XXI^{ème} siècle (nourrir l'humanité et protéger la terre)...

Aujourd'hui nos paysans, nos éleveurs et leur famille ne peuvent plus vivre décemment de leur travail. La baisse de leurs revenus est à la fois forte et générale et ce quelle que soit la filière.

Il est temps d'agir. Comment?

Sur le plan international, nous faisons confiance au ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Bruno Le Maire pour qu'il agisse à Bruxelles et à l'OMC afin d'obtenir des alliés pour notre politique de soutien des prix.
Au sénat, nous participerons activement au prochain débat sur le projet de loi de modernisation de l'agriculture.

Nous pensons néanmoins, qu'il est de notre rôle de prendre part au combat français qui est le combat des charges. Les charges sont lourdes et multiples : charges sociales, fiscales, bancaires, et aussi administratives.

Nous pensons qu'il serait nécessaire de réunir dans les prochaines semaines une conférence agricole nationale rassemblant les représentants de la profession et les différents services de l'Etat concernés. Il s'agit de faire un inventaire, total et global des charges, de toutes natures, qui pèsent sur les comptes des fermes.
L'objectif est d'en supprimer certaines, d'en alléger d'autres et de définir un moratoire, en période de crise, pour un certain nombre de nouvelles procédures particulièrement lourdes et pesantes.
Nous pourrions aussi envisager l'évolution de certains dispositifs comme par exemple la Dotation pour aléas (DPA) en élargissant les aléas climatiques et sanitaires aux aléas économiques et familiaux.

Ce type de proposition et quelques autres pourraient trouver leur place dans les discussions du *«Varenne des charges agricoles»*. En agissant ainsi nous assumons nos responsabilités d'élus enracinés qui mesurent à la fois l'importance de l'agriculture et l'inquiétude des agriculteurs.

La Bourgogne au top, pour «l'Expansion»

François Patriat, président du Conseil régional se réjouit du classement réalisé par le journal «l'Expansion» qui place la Bourgogne au premier rang des régions les mieux gérées de France. Extrait du communiqué.

« La Bourgogne est la région la mieux gérée de France ! Ce n'est pas la majorité du conseil régional qui le dit, mais L'Expansion qui vient de sortir aujourd'hui.
S'appuyant sur la capacité de désendettement, les impôts par habitant, les charges liées à la décentralisation, le poids des frais de personnel ainsi que l'effort d'investissement, ce magazine classe, en effet, la région Bourgogne sur la première marche du podium des régions les mieux gérées de France, devant la Picardie et Pays de la Loire. Je me félicite surtout pour ma part que la Bourgogne passe de la 18ème place en 2004 dans ce même classement à la 1ère en 2010».

Reliquats azotés

Synthèse des moyennes sortie hiver dans le département de l'Yonne

Le reliquat d'azote en sortie d'hiver est un poste à prendre en compte pour calculer la dose d'azote à apporter à l'aide de la méthode des bilans. Ce reliquat varie notamment en fonction du type de sol et de la pluviométrie en automne et en hiver. Cette année, les reliquats sont plutôt faibles, ce que l'on peut expliquer par des conditions sèches de l'automne dernier, peu favorables à la minéralisation.

La synthèse des reliquats sortie hiver 2010 est basée sur les résultats de 232 reliquats mesurés sur le département en janvier et février. Merci à tous les agriculteurs qui ont participé à cette campagne d'analyse, permettant de disposer de données illustrant différentes situations en termes de précédents et de types de sols.

Le tableau suivant récapitule les moyennes des reliquats mesurés par précédent et selon la profondeur du sol. Ces moyennes cachent une grande variabilité, d'où l'intérêt de réaliser des analyses sur sa propre exploitation.

Si vous n'avez pas mesuré le reliquat sortie hiver sur vos parcelles, vous pouvez vous baser sur ces chiffres pour calculer la dose d'azote à apporter par la méthode du bilan pour le blé et l'escourgeon. Pour le colza, les reliquats sont considérés comme négligeables (de l'ordre de 10 à 15 unités). Sur cette culture, le poste le plus variable du bilan azoté, pour un même type de sol, est l'azote absorbé en sortie d'hiver. Ce poste est estimé par la méthode des pesées.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Précédent (nombre d'échantillons analysés)	Sols superficiels (0-30cm)	Sols moyens (0-60cm)	Sols profonds (0-90cm)
Pailles enfouies ou laissées (72)	13	23	34
Pailles enlevées (29)	15	21	20
Colza (83)	13	24	34
Pois Protéagineux (9)	10	22	45
Tournesol (14)	8	17	29
Maïs fourrage (4)		12	29
Maïs grain (4)		12	14
Betterave sucrière (2)			23

▶ En bref

Orges : les offres à l'intervention s'accélèrent

«Nous constatons une forte accélération des mises à l'intervention», a observé Christian Vanier, directeur animation filières de FranceAgriMer, le 10 février dernier. 60 000 à 70 000 tonnes sont désormais proposées chaque semaine et le total offert se montait à 770 000 tonnes d'orge au 9 février. FranceAgriMer continue de tabler sur une offre totale de 1 Mt, un chiffre qui serait toutefois *«peut-être légèrement dépassé, tout dépend des réactions des opérateurs»*, a signalé Christian Vanier. Ceux-ci voudraient, dans l'ensemble, voir davantage d'orge mise à l'intervention afin de soulager le marché, mais ils ne souhaitent pas entrer dans cette stratégie individuellement. FranceAgriMer a réévalué en légère hausse le stock de report en orge à fin juin : il atteindrait un peu plus de 4 Mt contre 3,9 Mt prévues début janvier.



Productions oléoprotéagineuses

Soja : une plante aux nombreux atouts

Le soja demeure une excellente tête de rotation et permet de rompre les monocultures de maïs, avec des avantages certains, tant sur le plan sanitaire qu'agronomique. Le soja est une légumineuse incontournable en agriculture biologique.

Même si le marché de l'alimentation animale reste le débouché majoritaire, la demande croissante en alimentation humaine laisse entrevoir une multiplication par 2,5 à 4 des besoins en graines à un horizon de 10 ans, graines qui seront produites localement pour approvisionner les fabricants de soyfoods européens.

La structure du sol améliorée

Un des premiers points forts de cette culture est la qualité de son système racinaire. De plus sa récolte précoce sur un sol généralement sec, donc moins sensible aux tassements, explique un effet améliorant du soja, particulièrement appréciable en terres fragiles comme des limons battants, cette culture étant elle-même sensible aux tassements.

Des rotations diversifiées

L'introduction du soja dans la rotation permet d'allonger le délai de retour des autres cultures (blé, maïs, tournesol) et de limiter ainsi les maladies qui se conservent ou se développent dans le sol, ce qui peut se traduire par des gains de rendements sur la culture suivante. Dans le cas particulier de zones de culture de maïs touchées par la chrysomèle, le soja constitue une bonne alternative. Cette solution a déjà été activée en Alsace.

L'introduction du soja dans la rotation facilite en outre l'accès aux aides à la diversification des assolements.

Les temps de travaux répartis sur l'exploitation

La récolte du soja se situe le plus souvent entre celle du tournesol et celle du maïs. Dans de nombreuses situations, le soja permet ainsi d'étaler les pointes de travail sur les exploitations. Enfin le soja présente l'avantage de libérer les terres relativement tôt par rapport au maïs en laissant un état structural du sol favorable. On se donne ainsi toutes les chances pour ensemencer un blé dans de bonnes conditions au cours de l'automne.

Un faible niveau d'intrants

Avec l'absence de fertilisation azotée et l'application quasi nulle de phytosanitaires contre les ravageurs et maladies en végétation, la culture de soja présente des atouts environnementaux très importants. Seul le désherbage nécessite un soin particulier en raison de la sensibilité du soja à la concurrence des mauvaises herbes. Mais cette culture est bien adaptée au désherbage mécanique (faux-semis, herse-étrille, binage avec un bémol en sol caillouteux). Pour ces raisons, en sec comme en irrigué, cette culture est une tête de rotation plébiscitée par les agriculteurs biologiques.

Le soja est également capable de fournir de l'azote aux cultures suivantes. S'il mobilise environ 300kg d'azote par hectare, près de 40% est restitué au sol à la récolte. Une partie est disponible pour la culture suivante. D'après des études menées sur plusieurs années, la dose optimale d'azote à apporter sur un maïs derrière un soja est inférieure de 30 à 50 unités par rapport à une monoculture de maïs.

Des exigences en eau un peu plus modérées que celles du maïs

L'irrigation du soja débute moins tôt que celle du maïs. De ce fait les agriculteurs apportent en moyenne 35 à 50 mm d'eau en moins à un soja qu'à un maïs soit un à deux tours d'eau.

Un atout économique pour des assolements équilibrés

La très forte volatilité du coût des intrants et du prix des graines observés depuis 2 ans risque de perdurer, avec parallèlement une augmentation tendancielle du coût des énergies fossiles, dont le soja est peu «gourmand». Un tel contexte milite dans le sens d'assolement équilibrés et diversifiés incluant notamment le soja afin de sécuriser la rentabilité économique des exploitations dans la durée. De plus le débouché de l'alimentation humaine est en plein essor. En 2003 seulement 5% du tonnage produit en France était à destination humaine. Actuellement



c'est plus de 25% de la collecte consacrée à ce débouché. Les graines valorisées en alimentation humaine offrent une meilleure valeur ajoutée malgré les surcoûts engendrés par le respect du cahier des charges.

Le soja produit régionalement trouve également un débouché important de proximité en alimentation animale en terme de développement durable.

Le soja offre donc de nombreux avantages et a sa place dans les exploitations céréalières. De plus la France est sans doute le pays d'Europe à fournir le plus gros effort de sélection du soja en mobilisant des semenciers et la recherche publique avec le soutien de l'Interprofession des oléagineux. Les opérateurs disposent ainsi d'une gamme de variétés adaptées aux divers bassins de production, grâce à un large éventail de précocité, et aux différents usages, en raison de teneurs en protéines améliorée depuis 10 ans.

Cette culture retrouve donc une rentabilité économique dans les assolements et les intentions de semis de cette culture, en augmentation pour le printemps 2010, en sont probablement la première illustration.

▶ En savoir plus sur la culture du soja

Retrouvez sur www.cetiom.fr tous les points techniques (variétés, désherbage, inoculation,...) qui vous permettrons d'optimiser votre culture de soja. Vous pouvez également télécharger gratuitement la brochure soja.

Union de coopératives Axéréales

Gagner en compétitivité

Depuis le 1er juillet 2009, Axéréal, l'Union des coopératives Agralys et Epis-Centre, met en place son organisation. En priorité, Axéréal veut améliorer sa compétitivité au bénéfice des producteurs et recherche sur chacun de ses métiers un véritable positionnement d'acteur influant. Première concrétisation de cette stratégie dans le domaine du malt : l'acquisition de Greencore Malt.

Face aux difficultés économiques auxquelles sont confrontés les agriculteurs, Axéréal répond d'abord par une organisation rationalisée, des mises en commun et par la massification des achats et des ventes pour accroître sa performance globale, au bénéfice des adhérents. L'équipe de direction s'est renouvelée et rajeunie pour répondre aux départs naturels à la retraite et au renforcement des compétences, souhaité par le Conseil d'administration d'Axéréal.

Les structures représentatives des adhérents ont été simplifiées. La coopérative Agralys est le fruit de la fusion des coopératives du Dunois, de Ligéa et d'Artenay avec l'Union Agralys. La coopérative Epis-Centre est le résultat de la fusion des coopératives Union 36, Valnord, Epis Centre-Nord, Epis-Bocage, Vallées du Cher, Cap Nièvre avec l'Union Epis-Centre. Ces fusions ont pris effet le 1er juillet 2009. Des conseils de région assurent la relation de proximité avec les 13000 agriculteurs sociétaires.

Pour Jean-Marc Dubois, Président, et Jean-François Loiseau, vice-président, Axéréal, Union des coopératives Agralys et Épis-Centre, a été voulue pour permettre l'amélioration de la compétitivité globale des coopératives et la poursuite de l'adaptation à la volatilité des marchés et à la disparition progressive des outils de régulation en consolidant les filières aval. *«La valorisation des productions de nos adhérents et leur sécurisation en termes de débouchés via la transformation et l'exportation sont les enjeux majeurs de notre nouveau groupe pour l'avenir avec celui du retour pour l'adhérent. Atteindre des positions pertinentes sur chacun de nos marchés est l'un de nos objectifs prioritaires pour gagner en capacité d'influence. La mise en commun des moyens d'Agralys et d'Epis-Centre permet aujourd'hui de développer nos activités vers l'aval».*

L'acquisition de Greencore Malt

Première concrétisation de cette stratégie : le Conseil d'administration d'Axéréal vient d'approuver le projet d'acquisition de Greencore Malt. Déjà présent via sa filiale Boortmalt, 7ème opérateur sur le marché mondial du malt avec 620 000 tonnes en 2010, Axéréal conforte significativement sa position avec l'acquisition de l'activité malt de Greencore, 9ième mondial doté d'une capacité de production de 520 000 tonnes en 2010. Axéréal prendra la 5ième place des malteurs mondiaux à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Greencore prévue par la législation des sociétés cotées en Irlande.

Ainsi constitué, Boortmalt Group élargit sa clientèle et diversifie ses gammes de malt, notamment avec des malts spéciaux, tant vis-à-vis des brasseurs que des distilleries et fabricants de Whisky.

Axéréal disposera désormais de 11 malteries en Europe d'une capacité de production de plus de 1,1 million de tonnes de malt: Anvers, Ghlin et Gembloux en Belgique, Issoudun en France, Knapton et Bury St Edmunds en Angleterre, Athy en Irlande, Glenesk et Buckie en Ecosse, Dunaujvaros en Hongrie et Nova Gradiska en Croatie. Des synergies pourront être rapidement mises en œuvre.

Fortement présent sur les marchés du malt en Amérique du Sud, en Amérique Centrale, en Afrique, en Asie et en Europe Centrale, Boortmalt Group, dont le siège reste basé à Anvers en Belgique, renforce ainsi sa position sur le marché Européen avec une position de leader sur les îles Britanniques.



La nouvelle tour Boortmalt

▶ Axéréal accompagne ses adhérents

Axéréal conseille et accompagne ses 13 000 adhérents sur le sud du Bassin parisien et la région Centre, de la fourniture de semences certifiées à la commercialisation de leur récolte.

Le groupe s'appuie sur les essais conduits sur son domaine agronomique d'expérimentation et sur différentes plates-formes pour élever la qualité des productions. Axéréal assure la traçabilité d'une collecte d'un million de tonnes d'orges. Rappelons que le mécanisme d'intervention pour l'orge n'est pas supprimé en 2010/2011 mais que les possibilités sont ramenées à zéro tonnes, ce chiffre pouvant éventuellement être revu dans les années futures.

L'acquisition de Greencore Malt, par ailleurs en bonne santé financière, conforte la capacité d'Axéréal à sécuriser et à valoriser les orges des adhérents d'Agralys et d'Epis-Centre.

Démonstration le 11 mars à Echigey (21)

Récolte de la culture de miscanthus

Suite aux réunions d'informations réalisées en automne 2009, Bourgogne Pellets a contractualisé avec les agriculteurs pour 2010 près de 350 ha de cultures énergétiques sur trois départements (Côte d'Or, Jura et Saône et Loire).

Cette nouvelle filière s'implante en Bourgogne-Franche-Comté et souhaite disposer de près de 1000 ha d'ici 2014 pour son développement.

En avril 2009, 40 exploitations avaient déjà implanté 104 ha de Miscanthus. Ces parcelles offriront une première récolte (environ 50% de leur potentiel) en mars 2011.

Afin de faire connaître les techniques de récolte dès 2010, Bourgogne Pellets organisera une démonstration le **jeudi 11 mars à 14 h** sur une parcelle d'essai implantée en 2008 sur la commune d'Echigey (21110).

Le matériel présent sera :

une ensileuse John Deer à bec kemper (ETA Laurent Gueritet).

• une faucheuse conditionneuse tirée John Deer à Fléau

• une presse à botte carrée haute densité New Hollande (ETA Laurent Lapostolle).

• une presse à balle ronde Deutz (Fabien Loizon).

Cette démonstration mettra principalement en valeur les matériels permettant un conditionnement en bottes de 300 à 400 kg.

En effet les exploitations devront stocker la récolte de Miscanthus sous cette forme de manière à optimiser le stockage et les coûts de transports.

▶ En pratique

Cette démonstration aura lieu le jeudi 11 mars à 14 h dans la parcelle de miscanthus située près du bois entre la commune de Brazey en Plaine et Echigey sur la D34.

Depuis Dijon prendre la route de St Jean de Losne, à l'entrée de Brazey prendre le rond point à la 3ème sortie suivre Genlis, traverser le canal et faire 1km.

Depuis St Jean de Losne suivre la route de Dijon, à la sortie de Brazey prendre la première sortie du rond point et suivre Genlis, traverser le canal et faire 1km.

Attention, cette démonstration n'aura lieu que si les conditions météorologiques le permettent. En cas de conditions défavorables vous serez informés en vous connectant sur le site de la Chambre d'agriculture régionale de Bourgogne: www.bourgogne.chambagri.fr.

▶ En bref

Les OGM avancent... à petits pas

Selon l'organisme de promotion des plantes génétiquement modifiées (ISAAA) les surfaces de cultures OGM ont progressé de 7% en 2009. Ces cultures sont maintenant adoptées par 25 pays, avec en tête les Etats-Unis (64 millions d'hectares d'ha), suivis du Brésil (21,4 millions d'ha), l'Inde (8,4 millions d'ha), le Canada (8,2 millions d'ha), la Chine (3,7 millions d'ha), puis le Paraguay (2,2 millions d'ha) et l'Afrique du Sud (2,1 millions d'ha). Les Etats-Unis restent donc en tête, mais l'Europe boudent les OGM. Les OGM progressent surtout sur les continents où le business de l'élevage industriel a besoin de grandes quantités de protéines et dans les pays qui exportent ces productions pour nourrir les élevages hors sol des pays riches. En Europe, l'Allemagne a rejoint le camp de ceux qui adhèrent au moratoire concernant le maïs Mon810. L'Espagne représente à elle seule 80% des cultures de maïs OGM, les autres pays étant le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Pologne et la Slovaquie.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- *Bâtiments Agricoles en kit ou montés*
- *Étude bâtiments* ***AGRI CONFORT***
- *Bâtiments industriels*

58000 SAINT ÉLOI
Fax : **03 86 36 58 29**
Tel : **03 86 57 24 57**
Portable : **06 76 45 76 48**

Station d'évaluation de Charmoy (89)

«Un minimum de risques pour un maximum de garanties»

Depuis le début de l'année, 132 animaux ont été présentés à la vente à la station d'évaluation charolaise de Charmoy.



Devin, beau «bébé» de 848 kg, champion des enchères avec un prix de 5.350 €.

Acquérir un animal en station, assure un maximum de garanties pour choisir un *«reproducteur à ses mesures»*. Leur vocation première étant de proposer un panel de jeunes taureaux présentant un maximum de garanties sur le plan de l'origine, la morphologie et les aptitudes bouchères. D'où le succès rencontré lors des qautre ventes organisées depuis le début de l'année à la toute nouvelle station d'évaluation charolaise de Charmoy, créée dans la continuité de celle de Migennes, pionnière en la matière il y a 25 ans : une vente du Centre d'élevage de la Cialyn le 13 janvier dernier, et trois ventes dans le cadre du programme Union Charolais Croissance. Dernière en date, le 24 février dernier, où 35 animaux ont ainsi été proposés à la vente.

En plus de la valeur génétique, c'est pour les clients réguliers de la station, des garanties sur l'origine grâce à la filiation par groupe sanguin, le sanitaire (qualification IBR et indemne de BVD) et la reproduction par contrôle de l'appareil reproducteur. Pour Luc Houdmon, président du programme Union Charolais Croissance : *«ce que veulent les éleveurs aujourd'hui, compte-tenu des contraintes temps, c'est que les vaches vêlent toutes seules et qu'il retrouvent les veaux derrière ! On cherche à produire des animaux correspondant à la demande de la filière, les orientations génétiques qu'on a prises permettant de coller au marché. Aujourd'hui, on cherche davantage à habiller le squelette qu'au démarrage, le grand principe de la rentabilité étant la vitesse de croissance»*. L'UCC s'inscrivant dans une démarche de double avantage pour l'éleveur qui, en plus d'améliorer son cheptel, participe à l'amélioration génétique de la race.

Une vente record à 5350 €

Au total, sur les 201 animaux évalués en station, 132 ont été présentés à la vente, dont 77 qualifiés «RJR». Les mises à prix se sont échelonnées de 1 700 à 2 750 € et les animaux vendus entre 1 700 et 5 350 €. Le record des ventes revient à Devin, fils de Popcorn sur Mogar, «parti» à 5 350 € lors de la vente du 24 février. Viennent derrière, dans le «top 3» des ventes : Diego, fils de Saumur sur Nelson, vendu 4 500 € et Detail, fils de Tryphon sur Jumper, vendu 4 100 €.

Trois taureaux ont été recrutés par l'Unité de sélection Gènes Diffusion Optimal :

• Dingo, fils d'Artois, superbe en morphologie et à la descendance prometteuse, en cours d'évaluation. Il a survolé sa série, avec un Imocr de 127, exprimant un phénotype exceptionnel : épaisseurs musculaires dorsales prononcées, culotte large et descendue, longueur de corps exceptionnelle, format et puissance corporelle, largeur de bassin et très bonnes aptitudes fonctionnelles.

• Dauphin, futur taureau à génisse en puissance, issu d'un montage génétique très favorable aux facilités de naissance. Il provient de deux lignées très favorables au renouvellement, à forte croissance et au format affirmé avec une mère hyper maternelle, indexée à 115 en IVMAT. Dauphin termine second, avec un Imocr de 118. Il associe un bon développement musculaire, une excellente longueur de corps, un bassin large et bien dessiné, une taille remarquable et des aptitudes fonctionnelles sans failles (aplombs, tête et ligne de dos). Le prototype même du taureau à génisse à format et à fort potentiel.

• Dunico SC : son originalité venant du croisement d'Unico SC, l'un des meilleurs taureaux sans cornes et de sa mère, Alizée, une fille de Fleuron VB, qui transmet de l'originalité génétique, de la race et une production laitière haut de gamme (ALait 111). L'équilibre morphologique de Dunico SC et ses excellentes aptitudes fonctionnelles avec des aplombs irréprochables, le plaçant comme un candidat prometteur du programme charolais sans cornes de Gênes Diffusion.

La prochaine vente de l'UCC se déroulera à Créancey, en Côte d'Or, **mercredi 10 mars** prochain, où sera présentée une trentaine de mâles.

Contact : Benoît Denis au 06 10 11 37 63

DOMINIQUE BERNERD

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

▶ 7 brunes française en concours à Vérone

217 vaches laitières de race Brune étaient en concours à Vérone, la délégation française bien que restreinte avec sept vaches seulement, n'a pas démérité et les brunes de Côte d'Or se sont fait remarquer, même si la suprématie suisse était indéniable.

La Suisse qui a largement dominé le concours a remporté 6 premiers prix, mais la France s'est bien illustrée, compte-tenu de sa faible population de brunes qui est dix fois plus petite qu'en Suisse. Trois vaches finissent dans le top 5 de leurs sections, dans lesquelles se mesuraient de 15 à 22 vaches.

Le lot de 7 vaches en stalle a attiré les regards et le lot de 3 vaches dans la coupe des nations (Usuelle-Vermicelle-Vermine) a fait excellente impression et se classe quatrième.

Le Palmarès des Côte d'oriennes

- Section des vaches 3-4 ans : Badiane au Gaec Matrat - 6ème sur 15

- Section (15A) des plus de 5 ans : Vermine au Gaec des Brumonts - 5ème sur 13

- Section (15B) des plus de 5 ans : Utopie (4ème lactation) à l'EARL Laitière Bertrand - 8ème sur 13

- Section des vaches âgées et productives : Usuelle au Gaec des Brumonts - 3ème sur 16.



Le lot français (de gauche à droite) : Usuelle, Vermicelle, Vermine

Station d'évaluation du Marault

Enchères électroniques : l'effet bœuf



Ebène a été adjugé 3 900 euros. Un bon prix qu'aurait pu faire oublier la prestation de Delta (5400 euros) dès la première vente aux enchères.

C'était une première qualifiée d'«historique» par le GIE Charolais. La vente aux enchères électronique du 25 février, à la ferme du Marault, a fait le plein et comblé ses organisateurs. Si tous les 50 futurs reproducteurs du programme «vêlage facile» n'ont pas trouvé preneur, le prix moyen de vente a tout de même atteint les 2924 euros.

La vente aux enchères des taureaux reproducteurs sélectionnés dans le programme *«vêlage facile»* pour génisses par saillie naturelle est rentré dans le vif du sujet dès la première mise à prix. Delta, qui appartenait au lycée agricole de Challuy, a été adjugé 5400 euros. Un prix exceptionnel à la hauteur des caractéristiques d'une veritable star. 806 kilos à la fin du contrôle pour un GMQ de 1741 g/j: sa morphologie est exceptionnelle, notamment ses dessus d'épaule, sa largeur de culotte, les grosseurs des canons et la largeur des hanches. Et ses index génétiques sont hors norme: 104 d'IFNAIS, 111 de potentiel de croissance, 106 de développement musculaire, 113 de développement squelettique, 114 d'aptitudes fonctionnelles pour un indice de synthèse IMOCR de 120. Comme entrée en matière, les responsables de la ferme du Marault et du Herd book Charolais ne pouvaient pas rêver mieux. Delta en aurait presque fait oublier, ensuite, les belles adjudications d'Ébène (3900 euros), d'Écolo (3900 euros), de Diamant (3340 euros) et de quelques autres des 50 veaux proposés à la vente. Le prix moyen a atteint les 2924 euros. Sur les 50 animaux proposés, une vingtaine n'ont certes pas trouvé preneur. Visiblement, les acheteurs qui se retrouvaient dans l'hémicycle autour du ring l'après-midi avaient bien étudié le catalogue et observé les veaux le matin-même. Et savaient ce qu'ils venaient chercher ou ne voulaient pas acheter. La facilité du vêlage fait partie de ces arguments de vente très à la mode mais ne doit pas non plus occulter les autres qualités recherchées dans l'amélioration génétique d'un cheptel.

Et, évidemment, si tous les taureaux ressemblaient à Delta, les éleveurs intéressés se précipiteraient sans doute. En regardant d'autant moins à la dépense qu'ils en recueilleraient les bénéfices à la ferme. La station du Marault n'en est pas encore là mais son programme de sélection, annoncé en 2007, et entré en phase opérationnelle en 2009 ne fait que débuter. *«Somme toute, c'est plutôt bien. Il n'y a pas de grosse surprise et nous sommes assez contents de cette journée»* révélait Régis Grémion, le directeur technique, à la fin des enchères. Les 30 taureaux vendus sont partis pour moitié dans des élevages nivernais, pour un quart en Saône-et-Loire, les autres un peu partout, y compris en Italie et en Espagne. Les plaques minéralogiques des voitures garées aux abords de la ferme témoignaient de la diversité des visiteurs d'un jour. Ils étaient près de 300 à avoir fait le déplacement de Magny-Cours, ce qui en soi témoigne d'un encourageant succès.

L'«image d'une race charolaise dynamique»

Satisfait lui-ausssi, Michel Baudot, le president du Herd book Charolais s'est félicité d'avoir mis en relation *«l'offre et la demande. Cela nous permet de travailler à la reconstruction d'une image de la race charolaise dynamique»* a-t-il lancé aux éleveurs à l'heure d'éteindre écran et boîtiers électroniques. Animée de main de maître par Joël Tardivon, habitué à vendre les broutards du marché de Moulins-Engilbert, la vente aux enchères du 25 février était la première du genre faite par voie d'électronique au Marault. Beaucoup d'éleveurs se seront laissés aller à quelques initiatives tarifaires –ce n'est pas le moindre des attraits d'un moment enivrant et haut en couleurs- même si le professionnalisme et la prudence ont vite repris le dessus. La vente a donc tenu toutes ses promesses et les responsables ont donné rendez-vous aux vendeurs et aux acheteurs l'an prochain pour une nouvelle selection.

EMMANUEL COULOMBEIX

Race bovine

La montbéliarde avance à grand pas

L'assemblée générale du Syndicat d'élevage montbéliard s'est tenue la semaine dernière à Bretigny au nord de Dijon. Entre l'utilisation des semences sexées assurant 90% de femelles à la naissance et les progrès de la SAM 2, la montbéliarde poursuit indéniablement son développement en Côte d'Or.

Aller plus vite dans le progrès génétique est l'objectif de Sam 2, le procédé de sélection qui a été détaillé lors de l'assemblée générale de la montbéliarde. François bourguignon, le président du syndicat, résumait l'application : *«Avant, pour tester un taureau, on le mettait en ferme et on ne connaissait sa valeur que 6 ou 7 ans après. Aujourd'hui, la valeur de l'animal est connue dès sa naissance, avec la lecture du génome qui est possible après une prise de sang»*. Le procédé existe depuis plusieurs années, mais sa précision devient très intéressante avec des marqueurs de seconde génération. Hélène Tisserand, technicienne génomique à Umotest, proposait un exposé sur la Sam 2. A l'issue de celui-ci, la technicienne confiait : *«En Côte d'Or, tout le monde l'a déjà utilisée. On verra à la naissance et à la première lactation, mais compte-tenu des niveaux génétiques affichés, il n'y a pas de raison pour que les gens soient déçus !»*.

Beaucoup plus de femelles

L'actualité de la montbéliarde, c'est aussi les semences sexées qui assurent la naissance de 9 femelles sur 10 naissances. *«L'utilisation de ces doses permettra à tous les éleveurs d'avoir le nombre souhaité de génisses dans les années à venir, soit pour les vendre si le marché est intéressant, soit pour être plus sévère dans le renouvellement du troupeau»* commentait François Bourguignon. Ce dernier a rappelé que la demande en femelles était importante avec le développement de la race (pour la Côte d'Or, le nombre de montbéliardes a augmenté de plus de 3% en un an). Cette demande sera vraisemblablement satisfaite avec ces semences sexées. Après des débuts laborieux avec trois mois de retard, ces semences ont été disponibles durant la campagne d'insémination. Près de 2000 doses ont été vendues sur la zone Coop'evolia. Le syndicat en a même offert un total de 200 à ses adhérents pour qu'au moins une génisse issue de ces doses naisse dans chaque élevage.

Les cellules toujours mauvaises

Les résultats du Contrôle laitier ont ensuite été exposés par Jean-François Dessolin. Sont à retenir : un tassement de la production (alors que celle-ci progressait les dernières années) et une stabilité du TB et du TP. Les taux cellulaires sont quant à eux très élevés et restent sur leur mauvaise passe de l'an passé. Aucun mois de 2009 ne sera descendu sous la barre des 250 000 cellules/ml, ce qui est assez inquiétant car au delà de ce seuil, l'éleveur est financièrement pénalisé. Les augmentations de quotas en début d'année 2009 et l'humidité estivale ayant joué un rôle sur les fourrages expliquent sans doute ce taux cellulaire élevé...Mais il y a sans doute d'autres raisons : le mois d'août 2009 (avec 380 000 cellules/ml en moyenne) laisse de nombreuses interrogations.

AURÉLIEN GENEST

▶ La race bien représentée

Au salon de l'agriculture qui se déroule cette semaine, c'est Vogue, une fille de Masolino appartenant à l'Abbaye de Citeaux, qui représente la montbéliarde de Côte d'Or. Au précédent Montbéliard Prestige de Besançon, 3 vaches de Côte d'Or concouraient et 3 podiums ont été enregistrés pour l'EARL Drot, l'EARL Monin Colin et Chantal Jacquet. La Montbéliarde était également présente à la foire de Dijon avec 3 animaux issus des exploitations suivantes : EARL Monin Colin, Chantal Jacquet et le Gaec de la Source.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1051
VENDREDI 05 MARS 2010

Vignerons indépendants

Un positionnement dynamique et des projets

Les Vignerons indépendants de France ont présenté le 23 février à Paris leurs Rencontres nationales qui se tiendront les 29 et 30 avril au château de Longchamp, en Saône-et-Loire. Pendant deux jours, des conférences sur des sujets d'actualité seront suivies de visites d'exploitations destinées à illustrer les propos tenus par des cas pratiques.

Au cours de ces deux journées, qui remplacent le congrès du syndicat, les thèmes abordés iront du réchauffement climatique aux attentes des consommateurs. Avec des ateliers sur la surmaturité des raisins, le manque d'acidité et les pratiques œnologiques correctives. Ou encore les paramètres qui influencent le cycle végétatif de la vigne. Une place sera faite également au comportement des consommateurs qui seront représentés par Alain Bazot, président de l'Union fédérale des consommateurs.

Typicité, terroir, démarches environnementales... Il est question... Les Vignerons indépendants de France entendent mesurer la confiance qu'apportent les signes de qualité, et comprendre quels liens sont établis, par exemple, par les consommateurs entre les pesticides et vin.

> La rencontre nationale des vignerons indépendants se tiendra les 29 et 30 avril à Longchamp (71)

Une marque collective pour vendre le vin en vrac

A l'occasion de ces rencontres, trois groupes de travail vont engager des réflexions de fond. Elles porteront sur la vente de vin en vrac au sein des VIF (60% en font).

«*Nous sommes peut-être en mesure de nous organiser, pour ce qui est du vin sans indication géographique, et de mettre en place une marque collective avec un logo*», a expliqué Michel Issaly, président des VIF.

Une autre réflexion portera sur la viticulture après 2013. Le dernier groupe travaillera sur la mise en place d'une plate-forme «*multiservices*» pour les adhérents.

Une plate-forme «multiservices» en réflexion

La plate-forme devra faciliter les expéditions et en réduire les coûts, y compris à l'exportation.

Un salon professionnel des VIF qui s'est tenu à Londres en janvier a permis de mesurer l'engouement des Anglais pour les vins de petits vignerons. Les achats de ce segment de gamme sont en hausse de 2,5% au Royaume Uni.

Environ 300 vignerons sont attendus sur les quelque 8 000 adhérents que comptent les VIF.

Michel Issaly souligne le dynamisme des entreprises viticoles indépendantes : «*Aujourd'hui, massivement, ce sont les petites entreprises qui cherchent à utiliser l'enveloppe pour les investissements de l'OCM. Elles se donnent les moyens de repartir après la crise*».

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Expérimentation et agroforesterie

Associer agriculture de conservation et arbres

Philippe Pastoureau, éleveur de vaches laitières et de volailles de Loué(72), est chargé des travaux agricoles sur une parcelle agroforestière d'essai de Parcé-sur-Sarthe.



C. Delisle

La parcelle agroforestière du site de Véolia à Parcé-sur-Sarthe, regroupant agriculture de conservation et agroforesterie. Philippe Pastoureau gère la partie culture.

Voilà 15 ans que Philippe Pastoureau a abandonné la charrue pour se mettre à l'agriculture de conservation. Ses 90 hectares de cultures sont conduits en technique culturale sans labour. «*Je me suis lancé en même temps qu'un voisin. Au départ on a rencontré des difficultés car on gérait nos cultures comme en labour. En 1998, le taux de matière organique des parcelles de la CUMA était de 1,6 points et en 2002 de 1,4 montrant bien qu'il y avait un problème. On a vraiment découvert cette technique en 2002 en réalisant des formations. On a compris alors qu'il fallait remplacer le travail de la charrue par un travail biologique (nourrir les vers de terre). Aujourd'hui, notre taux de matière organique s'élève à 2,4 points*» explique Philippe Pastoureau. Depuis, ce dernier a beaucoup travaillé sur ses parcelles conduites en agriculture de conservation.

Des arbres et des cultures sans labour

Voilà deux ans que, Philippe Pastoureau travaille également sur une parcelle d'essai dont les itinéraires techniques reposent sur le concept d'intensification écologique des agrosystèmes. Sur son site de compostage de Parcé sur Sarthe, Véolia a mis à disposition une parcelle de 4,5 hectares où arbres et cultures se côtoient. L'objectif de cette parcelle est de produire de la «*biomasse énergie*» pour alimenter la plateforme. Cette parcelle expérimentale permettra d'étudier la réaction des arbres associés à des cultures en semis direct, de proposer des associations cultures/arbres intéressantes pour la production durable de biomasse énergie, d'étudier les concurrences et synergies entre végétaux annuels et pérennes ainsi que le comportement des sols (fertilité, structure...) en réponse à divers peuplements. «*En complément, un suivi du carbone sera effectué pour déterminer le stockage réalisé par cette association, ainsi que des mesures de biodiversité*» explique Fabien Liagre, du bureau d'études Agroof, qui s'occupe de la partie arbres.

Différentes essences

Les 4,5 hectares sont découpés en cinq bandes alternées d'arbres et de l'ensemble des cultures annuelles de la rotation (blé, avoine d'hiver, maïs, féverole d'hiver et colza), afin de s'affranchir des conditions climatiques d'une année sur l'autre et de pouvoir adapter au besoin la rotation en temps réel. La conduite de ces cultures sans retournement de sol et avec un couvert végétal permanent en fait leur particularité et force l'arbre à mieux s'enraciner.

«*Entre chaque bande, une largeur de 31m a été établie (28 m de culture et 3m de bande pour les arbres) excepté deux bandes pour lesquelles la distance entre deux lignes d'arbres est de 19 m pour évaluer l'impact de l'ombrage des arbres sur les cultures. La largeur de 28 m correspondant à celle de mon pulvérisateur*» précise Philippe Pastoureau.

En ce qui concerne les rangées d'arbres intercalées entre les cultures, elles sont constituées soit uniquement avec des arbres plantés tous les cinq mètres soit en intercalant des arbustes entre les arbres implantés tous les dix mètres. Deux types de plantations ont été testés : des arbres pour produire du bois d'œuvre (chêne, noyer et cormier) et un mélange (noisetier, prunus, érable, robinier chêne) destiné à produire du «*bois énergie*» (bois de chauffe). Un témoin forestier (600 arbres plantés comme en milieu forestier) a également été inséré en bout de parcelle pour comparer la pousse des arbres entre un milieu forestier et un milieu agroforestier.

«*Après deux ans d'implantation, les premières constations ont été faites. Les mauvaises herbes autour des arbres sont difficiles à gérer. Il faut trouver un compromis pour ne pas trop salir les cultures. Pour les arbustes entre les arbres, il serait nécessaire d'installer des protections pour les protéger des lapins à environ 5 à 10cm de hauteur. Il est important de passer du temps à l'implantation pour être tranquille par la suite et d'investir un peu plus dans des protections adéquates autour des arbres pour leur assurer une bonne croissance*», conclut Fabien Liagre.

CYRIELLE DELISLE

▶ En savoir plus

L'agriculture de conservation repose sur trois principes. La rotation des cultures et les couverts végétaux. La réduction progressive du travail du sol et du trafic sur les parcelles. La restitution intégrale des résidus de récolte à la surface du sol.

L'agroforesterie est un système de production qui associe sur une même parcelle des arbres à des cultures ou à des pâtures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les différents sites suivants :

-www.agriculture-de-conservation.com
- www.agroof.net
- www.asso-base.fr

Si vous avez un projet agroforestier ou que vous souhaitez faire une formation sur l'agroforesterie, vous pouvez vous adresser à l'Agroof.

Consommation énergétique

Des outils pour "chasser le gaspi"...

Le Plan de performance énergétique soutient et encourage les exploitations qui souhaitent mieux maîtriser leurs consommations énergétiques. En Bourgogne, la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales réalisent des diagnostics énergétiques sur les exploitations. Un bilan énergétique réalisé à l'échelle de l'exploitation, qui permet d'identifier les marges de progrès.

Diagnostic énergétique, Plan de performance énergétique (PPE)... Ces nouveaux dispositifs sont entrés récemment dans le vocabulaire déjà riche de l'agriculture. Peu d'agriculteurs ont encore eu l'occasion de "tester" ces mesures qui visent à optimiser les consommations d'énergie des exploitations. Pourtant, au-delà des enjeux environnementaux, les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables se traduisent par des diminutions de charges sensibles. L'Institut de l'élevage rappelle ainsi que depuis 2003, la seule hausse de l'énergie a entraîné une érosion de 5 à 10% du revenu.

Le Plan de performance énergétique est un nouveau dispositif d'aide aux investissements liés aux économies d'énergie et à la production d'énergie renouvelable. Mais pour bénéficier des subventions du PPE, il faut passer obligatoirement par la case "diagnostic énergétique".

A la Chambre régionale d'agriculture, Céline Zanella, chargée de mission "maîtrise de l'énergie" dans les exploitations, a réalisé 27 diagnostics énergétiques, principalement en Côte d'Or et en Saône-et-Loire, souvent pour des productions hors sols, gourmandes en énergie. Elle intervient également pour d'autres productions et en renfort des conseillers techniques des Chambres départementales.

Des solutions techniques, mais pas seulement...

«Le PPE date du18 février 2009, il concerne essentiellement les investissements liés aux bâtiments d'élevage» explique Céline Zanella *«des équipements permettant de récupérer la chaleur produite par le tank à lait dans le bloc de traite par exemple, l'isolation des bâtiments d'élevage ou encore les sytèmes de régulation pour les élevages hors sol, la récupération de chaleur... Le "petit photovoltaïque"1 (abreuvoirs solaire)et le séchage solaire en grange entrent aussi dans le cadre du PPE...»*.

Le diagnostic énergétique intervient en amont de la demande de subvention, c'est un préalable incontournable et l'occasion de se lancer dans la chasse aux gaspillages. Les solutions les plus économes ne sont pas toujours les plus onéreuses à mettre en oeuvre. Céline Zanella distingue ainsi certaines actions de «*sobriété*» en sensibilisant les agriculteurs à l'entretien régulier du matériel et des équipements, ou des actions *«d'efficacité énergétique»*, avec les bancs d'essai moteur, l'isolation des bâtiments et divers équipements économes en énergie.

Un diagnostic énergétique s'intéresse à tout cela, mais pas seulement. *«Le diagnostic énergétique évalue les consommations directes et indirectes»* poursuit Céline Zanella et *«établit des comparaisons avec des références connues. L'augmentation des charges a conduit de nombreuses exploitations à s'interroger sur leurs consommations d'énergie, le diagnostic et le PPE permettent d'aller plus loin. Les marges de progrès sont réelles, elles peuvent être subordonnées à des actions de court terme, mais elles impliquent aussi souvent des changements d'habitudes et de pratiques qui s'inscrivent plus dans le long terme»*.

Si la pratique du diagnostic énergétique est encore peu répandue sur le terrain, l'idée fait son chemin et quelques exploitants s'engagent déjà dans la démarche de façon volontaire. La question centrale reste celle du retour sur investissement. La pratique et le dispositif étant encore récents (moins d'un an) il faudra attendre le mois de juillet pour disposer de références régionales de cet ordre. Mais pour des préconisations à court terme, les ingénieurs tablent sur un *«retour»* à trois ans.

Un référenciel bourguignon

La Bourgogne dispose déjà de références disponibles sur les consommations d'énergie directe pour les bâtiments d'élevage bourguignons, suite aux enquêtes menées en 2008 et 2009. Ces synthèses font le point des consommations d'énergie poste par poste et proposent des leviers d'action. Elles sont disponibles et téléchargeables sur le site de la Chambre régionale (www.bourgogne.chambagri.fr). Ce travail a été réalisé dans le cadre du Plan énergie climat Bourgogne (PECB), en partenariat avec l'Institut de l'élevage et en étroite collaboration avec les Chambres départementales, les organisations de production, la Caiac 89 et le Contrôle laitier 21, après enquête de 29 exploitations bovins lait, 35 avicoles et une dizaine d'élevages porcins. Une synthèse régionale sur les consommations d'énergie en bâtiments d'élevages bovins viande devrait paraître en 2010 (22 exploitations enquêtées).



Céline Zanella, chargée de mission pour la maîtrise de l'énergie des exploitations bourguignonnes

ANNE-MARIE KLEIN

Les investissements subventionés au titre du PPE

Les équipements d'économie d'énergie (matériaux d'isolation des bâtiments, équipements dans les blocs de traite pour refroidir le lait et en récupérer la chaleur, échangeurs thermiques...)
- Les équipements de production d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, séchage solaire des fourrages, chaudière à biomasse, pompes à chaleur...)
Ces investissements doivent être liés à l'activité agricole (totalement ou partiellement). Le passage obligé pour bénéficier de ces subventions c'est le diagnostic Planète, qui permet de dresser le bilan énergétique de l'exploitation.
Ce diagnostic consiste à :
- quantifier les "entrées" et "sorties" énergétiques de l'exploitation
- quantifier les émissions de gaz à effet de serre
Puis, par comparaison avec les références Planète, les conseillers sont à même de proposer des pistes d'amélioration en termes de pratiques et de substitution d'énergies renouvelables aux énergies fossiles utilisées.

En bref

PAC 2010
Un numéro vert pour accompagner le bilan de santé

Pour accompagner la mise en œuvre du bilan de santé de la Pac qui devient effectif en 2010, le ministère de l'Agriculture met à la disposition des agriculteurs un numéro vert : 0 800 000 722. Depuis le 1er février avec les nouvelles aides aux ovins et caprins et jusqu'au dossier Pac, qui doit être déposé avant le 17 mai 2010, en passant par la prime à la vache allaitante dont les demandes doivent être déposées entre le 1er mars et le 17 mai, le numéro vert permet de répondre aux questions que se posent les agriculteurs. Celui-ci est accessible du lundi au vendredi jusqu'au 17 mai 2010. il complète et renforce le dispositif d'information existant dans les directions départementales de l'agriculture.



PMTVA

La télédéclaration simplifie les démarches

Pour la campagne 2010 le dispositif d'octroi de la Prime au Maintien du Troupeau Vaches Allaitantes repose globalement sur des conditions identiques à celles qui ont prévalu pour la campagne 2009.

Restent ainsi inchangés:
-La période de dépôt des dossiers : **du 1er mars au 17 mai 2010**,
-Les conditions l'éligibilité du demandeur et du troupeau,
-les obligations liées à la détention obligatoire des animaux,
-le caractère allaitant du troupeau,
-les règles de sortie des animaux,
Dans le cadre de la mise en place du bilan de santé de la PAC, la France a choisi de découpler 25 % du montant de l'aide. Les montants de base seront donc de 200 € pour les 40 premières vaches et de 175,85€ pour les suivantes, (moins la part soumise à la modulation de 8% en 2010).
Un dossier comprenant le formulaire et une notice explicative a été adressé à tous les éleveurs qui ont déposé un dossier pour la campagne 2009. Les nouveaux producteurs ou les éleveurs qui n'auraient pas reçu les documents nécessaires pour effectuer leur déclaration devront les demander à la Direction Départementale des Territoires (3 rue Monge - BP 79 - 89011 Auxerre cedex ou tél : 03 86 40 19 24).

Envoyer votre formulaire par internet :

Depuis maintenant 3 ans les éleveurs peuvent télédéclarer leur demande en se connectant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr. La prise en main de l'outil est simple, les écrans de saisie ressemblent au formulaire. Il convient de disposer d'un ordinateur avec accès à internet (y compris bas débit) et l'aide en ligne permet de suivre les modalités pour renseigner et signer électroniquement le formulaire.

COMMUNIQUÉ DDT 89

Social

Agrica-Groupama: partenariat pour améliorer la protection sociale des salariés agricoles

Le Groupe Agrica, groupe de protection sociale des salariés du monde agricole, et l'assureur Groupama, ont signé un accord de partenariat destiné à améliorer la protection sociale des salariés agricoles, ont-ils annoncé le 4 février. Cet accord porte d'une part sur les conventions collectives nationales en prévoyance et en santé. Le partenariat se concrétisera par une démarche de co-assurance. Il permettra de développer et conquérir ensemble les nouveaux accords ou leurs extensions.
L'accord porte d'autre part sur les services d'assistance. Dans ce second volet, Groupama devient le prestataire des services d'assistance attachés à l'ensemble des contrats assurés par le Groupe Agrica ou pris en charge dans le cadre de son action sociale. De manière pratique pour les salariés du monde agricole, *«ce partenariat stratégique se traduit par des garanties de frais de soins et de prévoyance adaptées, l'accès des salariés au réseau de tiers payant (limitant ainsi l'avance des frais de santé qu'ils ont à réaliser), l'accès aux mêmes réseaux de professionnels de santé que Groupama, contribuant à diminuer le reste à charge des salariés grâce à des tarifs maîtrisés»*.
Les prix agricoles ont baissé de 5,4% sur 2009, les prix des intrants de 6,4%
Les prix des produits agricoles ont diminué de 5,4% sur l'année 2009 en dépit d'une hausse sensible en fin d'année, indique l'Insee dans ses dernières informations conjoncturelles. Les prix des produits nécessaires à l'agriculture ont, pour leur part, diminué de 6,4% selon l'Insee. Les baisses les plus fortes concernent les fruits (-15,4%), les légumes (-12,3%), les pommes de terre (-13,7%), les porcs (-10,8%), les volailles (8,6%), le lait (-12,8%). À l'inverse, les seules hausses vraiment fortes ont concerné le maïs (18,7%) et les oeufs (16,1%) ainsi que les oléagineux (7,4%). Le blé tendre est en baisse légère (-1,6%), les prix des vins se réduisent (5,7%), les prix des gros bovins ont été stables (-0,5%) tandis que ceux des veaux ont progressé de 3,3%. En ce qui concerne les intrants, le coût de l'énergie a progressé de 14,1%, celui des semences baisse de 0,6% et surtout les prix des engrais se réduisent de 37 % tandis que les aliments pour animaux sont aussi en baisse, de 11%. Les prix des produits de protection des cultures sont en hausse de 2%.

Les nouveaux soutiens Pac en 2010

Cap sur la diversité des assolements

Dans le cadre de la mise en oeuvre du bilan de santé de la Pac, plusieurs circulaires parues en février précisent les modalités d'application des aides pour 2010. Elles concernent les soutiens à la diversité des assolements, aux protéagineux et au blé dur.

«*Consolider les productions fragiles*» et «*accompagner les systèmes de production durable*»: c'est à cela, entre autres, que devait servir l'activation de l'article 68 décidée en février 2009 dans le cadre du bilan de santé de la Pac par Michel Barnier, alors ministre de l'Agriculture. Pour y parvenir, le ministère a choisi de mettre en place de nouveaux soutiens ciblés pour les agriculteurs. Il s'agit des aides aux ovins et aux caprins, du soutien à la qualité pour le blé dur dans les zones de production traditionnelle, de l'aide supplémentaire aux protéagineux et de celle à la diversité des assolements. En février, des circulaires ministérielles sont venues préciser le fonctionnement de ces nouveaux soutiens, tout particulièrement ceux concernant les productions végétales.
L'aide à la diversité des assolements s'appuie donc comme prévu sur *«les principes annuels du cahier des charges de la mesure agro-environnementale rotationnelle»*, signale un texte émanant du ministère publié le 11 février. Pour bénéficier du soutien, l'exploitant doit implanter au moins quatre cultures assolées différentes en plus du gel annuel et avoir 70% de sa surface agricole utile couverte par des grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, lin et chanvre fibres).
La culture la plus représentée ne doit pas dépasser 45% de la sole cultivée, et les trois cultures principales pas plus de 90%. Un oléagineux ou un protéagineux doit être implanté sur au moins 5% de la surface. Le soutien concerne toute l'exploitation et ne peut donc pas se limiter à une portion de la surface, comme c'est le cas pour les aides du second pilier. L'aide est incompatible avec la réception d'une mesure agroenvironnementale de type rotationnelle ou d'un équivalent.
Au total, 90 millions d'euros seront consacrés à cette mesure, à raison de 25 euros par hectare concerné. Un stabilisateur sera appliqué en cas de dépassement de l'enveloppe.

Les légumineuses fourragères concernées par l'aide aux protéagineux

L'aide supplémentaire aux protéagineux reprend pour sa part les principes de la prime aux protéagineux déjà en place.
Ce nouveau soutien concerne le pois, la féverole et le lupin doux, mais également les *«nouvelles surfaces en légumineuses fourragères»*, que sont la luzerne, le trèfle et le sainfoin. Ces dernières doivent être implantées après une céréale, un oléagineux ou un protéagineux.
Si elles succèdent à du gel, elles ne pourront pas être prises en compte. Pour prétendre à l'aide, l'agriculteur doit avoir réalisé ses semis avant le 31 mai, et récolté après le stade maturité laiteuse. Un budget de 40 millions d'euros est débloqué pour cette aide, sachant qu'une sous-enveloppe de 1 million d'euros est réservée aux nouvelles surfaces en légumineuses. Ce dispositif fait l'objet d'une *«fongibilité asymétrique»*, sous-tendue par la volonté du ministère de ne pas soutenir davantage les cultures fourragères que les protéagineux. Autrement dit, si la sous-enveloppe engendrait une aide à la surface supérieure à celle versée pour les protéagineux compte-tenu de surfaces plus faibles que prévu, elle serait réintégrée dans le budget total afin de calculer un soutien moyen identique pour toutes les productions. L'inverse ne serait pas vrai. L'aide aux légumineuses pourrait donc être inférieure à celle versée pour les protéagineux.
Toutes ces aides seront soumises à une modulation de 8%. Elles ne feront pas l'objet de contrôles administratifs spécifiques. Si l'essentiel des modalités est désormais connu, la circulaire sur les surfaces 2010 dont la publication est prévue en avril devrait finaliser les détails. En attendant, le ministère a mis en place un numéro vert accessible du 20 février au 17 mai 2010, le 0 800 000 722.
Objectif : *«Informer les agriculteurs des aides dont ils peuvent bénéficier»*, précise un communiqué de la rue de Varennes.

Crédit bancaire

Le médiateur : un recours efficace et rapide

L'agriculture connaît sa plus grave crise depuis trente ans et les banques ne suivent pas toujours les exploitants

Et si le médiateur du crédit pouvait aider à sortir de l'ornière ? Quand les problèmes de trésorerie sont au rendez-vous, les banques ne sont pas toujours compréhensives. L'Etat a mis en place un médiateur du crédit dans chaque département. La médiation du crédit intéresse les exploitants en difficulté, comme les commerçant, les artisans, les professions libérales, les chefs d'entreprise… Elle concerne aussi les Gaec et les EARL. Elle est accessible aux agriculteurs qui rencontrent des difficultés de financement bancaire, d'assurance crédit ou d'insuffisance de leurs fonds propres. Dans le cadre du plan d'urgence, son champ d'intervention s'étend aux prêts bancaires aidés, à savoir aux prêts de reconstitution de fonds de roulement et aux prêts bonifiés de consolidation.

Des solutions au cas par cas

Les médiateurs constatent fréquemment une certaine «frilosité» des banques, notamment en termes de garanties exigées, qui pénalisent les petits dossiers. Devant la longueur et la difficulté de traitement de ce type de dossiers qui exigent plus de réactivité, le médiateur va proposer des solutions pragmatiques et adaptées à chaque cas particulier. Les dossiers de médiation sont traités au plus près de l'exploitant par le médiateur départemental qui est le directeur de la Banque de France.
La validation du dossier sur le site www.mediateurducredit.fr, déclenche la procédure. Dans les 24heures suivant la saisie, le médiateur départemental contacte l'entreprise et définit un schéma d'action avec le déclarant.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 26 février

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,51 du 16 au 28 février et 6,98 du 1er au 15 mars pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	fév.-juin	100,00 à 101,00	T C selon destination
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	fév.-juin	110,00 à 112,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	fév.-juin	107,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	fév.-juin	103,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	fév.-juin	147,00 à 150,00	V C
Sud-Ouest	normes semoulières	fév.-mars	132,00 à 133,00	V C selon départs

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	64-65kg/hl	fév.-juin	90,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	fév.-juin	83,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	fév.-juin	106,00 à 110,00	N C selon départs

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		fév.-juin	115,00	N C
Sud Est		fév.-avril	120,00	V C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	50-51kg/hl	fév.-mars	77,00	V C
Haute Saône	50kg/hl	fév.-mars	77,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 26 février

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 100,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 104,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 113,00; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 92,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 80;00; Maïs FOB Rhin (mars) :127,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 310,00-315,00; Pois Départ Oise: 150,00; Colza Rendu Rouen (avril) : 288,00; Colza FOB Moselle (Euronext-fév) : 293,00.

Pailles et fourrages 17 février

Paille de blé : Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :40 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg toutes régions, à l'abri : 40 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale

Activité toujours réduite au minimum

Importance des disponibilités et faible consommation. L'ambiance reste pesante pour l'ensemble des marchés des matières premières destinées à l'industrie de la nutrition animale.

Pois standard : sans affaires

Les cours sont reconduits sur des marchés qui restent peu sollicités par les consommateurs. Le nouveau repli des céréales pèse encore un peu plus sur les protéagineux. Si de premiers prix sont proposés sur la prochaine campagne, il est encore tôt pour parler réellement de marché.

Déshydratés : bien offerts

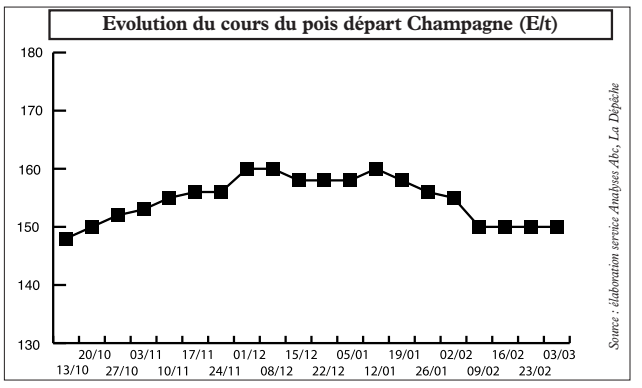
Le marché des produits déshydratés, luzerne et pulpes de betteraves, souffre du manque de compétitivité de ces produits dans un contexte de prix bas pour les céréales fourragères. L'activité reste alors réduite. Les industriels de la nutrition animale gèrent leurs stocks au plus juste et se contentent d'achats sur le court terme. Ils revoient par ailleurs leurs perspectives de production à la baisse.

Soja : fondamentaux lourds

Le complexe soja a évolué de manière irrégulière durant la semaine. La perspective de récoltes conséquentes en Amérique du Sud maintient le marché sous pression. Cependant la météo s'est ponctuellement détériorée, soutenant ainsi les prix mondiaux. Le soja a par ailleurs suivi le marché du pétrole dans son évolution. Celui-ci a passé la barre des 80 $/baril avant de réviser à la baisse. Enfin, la demande chinoise se manifeste de nouveau de manière appuyée sur le marché mondial, ce qui soutient les prix. La demande en tourteaux reste surtout concentrée sur le rapproché.

INDICATEURS DE PRIX
Pois protéagineux : →

Evolution du cours du pois départ Champagne (E/t)



Céréales : marchés peu compétitifs et très offerts

Rien de nouveau cette semaine sur le marché des céréales qui demeure mal orienté, avec des prix encore baissiers. La conjoncture n'est pas favorable aux céréales européennes qui peinent à s'imposer actuellement sur la scène internationale. Le marché intérieur reste sclérosé par l'importance de l'offre et une demande qui ne décolle pas. En oléagineux, la situation est plus rassurante malgré un recul observé sur la semaine en colza.

Blé tendre : toujours baissier

Le marché du blé s'approche de plus en plus des 110 euros/t en Rendu Rouen en perdant encore un peu de terrain par rapport à la semaine passée. Les éléments baissiers s'accumulent avec le nouveau rapport du Conseil International des Céréales estimant la récolte mondiale 2010/2011 à 659 M, soit une progression de 6 Mt, et la baisse du dollar favorisant les exportations nord américaines au détriment de l'origine européenne. Les exportations de l'UE n'ont d'ailleurs pas été au rendez vous la semaine passée avec seulement 318.328 t de certificats délivrés dont 84.835 t de productions françaises. Sur le marché intérieur français, la demande est assez faible, vers les meuniers comme vers l'industrie de l'alimentation animale, qui parient sur des prix bas pour revenir aux achats.

Blé dur : peu compétitif à l'export

Des échanges en blé dur ont été réalisés la semaine dernière permettant aux prix de se consolider sur le marché français. Mais la demande s'est estompée en fin de semaine. On notera que la Turquie a vendu 150KT de blé dur sur des niveaux de prix particulièrement concurrentiels avec un prix de vente de 174$/T Fob (soit 128 euros/T), contre 148 euros/T Fob.

Orge fourragère : inanimé

Le marché de l'orge fourragère est toujours sous pression des volumes. Les transactions sont limitées à destination de la nutrition animale et les mises à l'intervention se poursuivent dans des volumes assez moyens (27.710 t ont été offertes la semaine passée pour un total de 804.785 t depuis le débit de la campagne). Les prix restent très bas dans ce contexte.

Maïs : sans intérêt

Comme pour les autres céréales, les cours du maïs ne trouvent pas de soutien actuellement. Le manque de compétitivité du maïs face au blé plombe la demande, qui n'était déjà pas au plus haut.

Orge de brasserie : plus d'activité

Plus actif la semaine dernière, le marché des orges de brasserie a généré des échanges en orges de printemps 2010 essentiellement. Les prix sont restés stables. Les opérateurs restent attentifs à l'évolution des semis.

Colza : le pétrole tient les prix

Le colza européen a évolué en fonction de la tendance observée sur le pétrole. Ce dernier a d'abord connu un sursaut avec les problèmes géopolitiques avec l'Iran et le mouvement de grève chez Total. Puis, l'or noir a reculé entraînant avec lui le colza européen. Les cours reculent sur la semaine, mais l'activité reste soutenue sur le territoire européen où la demande reste solide.

Service Analyses Abc/La Dépêche

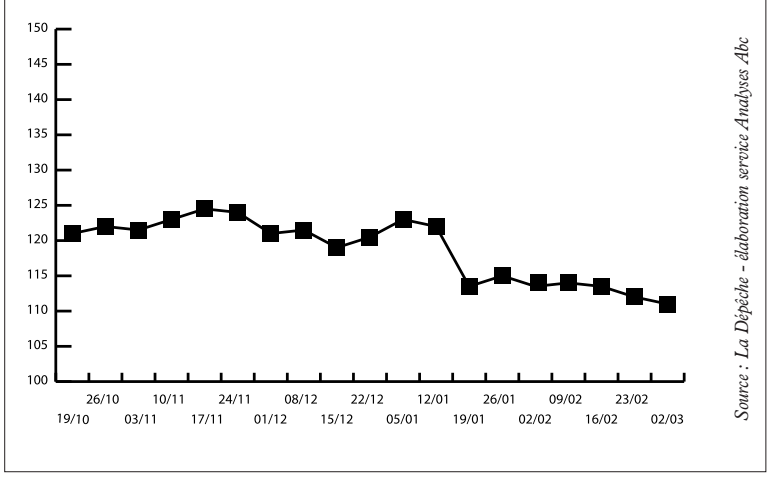
INDICATEURS DE PRIX
Blé tendre : ↘

Adjudications du Comité de gestion du 02/03/2010

Tirages de certificats d'exportation
Blé tendre : 318.328t dont 84.835 t en France
Orge : 20.862 t dont 19.125 t en France ;
Maïs : 29.502t dont 5.113t en France ;

Tirages de certificats d'importation
Blé tendre : 32.931 t dont 0 en France ;
Orge : 6 t dont 0 pour la France;
Maïs : 24.083 t dont 0 en France ;

Evolution des cours du blé tendre rendu Rouen en euro/t



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 01 mars

Bovins:406	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (240-330 kg)	600-860	2,40-2,85
Broutards (350-410 kg)	830-980	2,20-2,55
Broutards (415-530 kg)	950-1180	2,14-2,48
Laitonnes (190-330 kg)	380-700	1,80-2,11
Laitonnes (360-405 kg)	720-820	1,96-2,06
Génisses 24-36 mois (570-730 kg)	1010-1250	1,56-2,18
Taureaux (800-825 kg)	1030-1400	1,28-1,70
Vaches	900-1300	-

En broutards, les sorties plus importants sont toujours de bonne qualité. La vente demeure active en sujets légers à des tarifs soutenus. En sujets lourds, seuls les animaux supérieurs voient leurs tarifs reconduits, baisse des cours en ordinaires, ou trop gras. En laitonnes, comme pour les mâles, une présentation de qulaité entraine une vente active et quasi-totale à des tarifs fermes.
En génisses et vaches, une meilleure demande s'oriente vers des cours à la hausse
Prochain marché : 08 mars
NB : UNE PERMANENCE JA EST ASSURÉE TOUS LES DEUXIÈMES LUNDI DE CHAQUE MOIS À LA SICAGEMAC DURANT LE DÉROULEMENT DU MARCHE
Bovins gras:28
Vaches de viande : 2,98 à 3,36 E/kg de viande
Génisses de viande : 3,10 à 3,13 E/kg de viande
L'amélioration des coursconstatée la semaine passée, associée à une belle présentation, permet une commercialisation rapide à des tarifs très fermes.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 16 février

Effectif: Bovins gras : 3 • Broutards: 642 • Génisses + 2 ans: 56 • Génisses - 2 ans : 85 • Laitonnes : 305 • Taureaux : 4 • Taurillons: 16 • Vaches: 216 • Vaches suitées: 5 • Veau :1 Culards: 18 • Divers: 12

	E	U	R	O
Broutards < 200kg (520à 620 €)	-	3,23 à 3,33	-	-
Broutards 200 à 250kg (630 à 730 €)	-	2,92 à 3,24	2,63 à 2,92	-
Broutards 250 à 300kg (710 à 810 €)	-	2,85 à 3,06	2,70 à 2,85	-
Broutards 300 à 350kg (810 à 900 €)	-	2,60 à 2,80	2,50 à 2,60	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1000 €)	-	2,47 à 2,66	2,30 à 2,47	-
Broutards 400 à 450kg (940 à 1100 €)	-	2,35 à 2,52	2,25 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (1010 à 1130 €)	-	2,25 à 2,41	2,15 à 2,25	-
Broutards 500 à 530kg (1110 à 1190 €)	-	2,25 à 2,41	2,15 à 2,25	-
Laitonnes <220kg (470 à 550 €)	-	2,25 à 2,55	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (510 à 660 €)	-	2,15 à 2,47	2,00 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (610 à 880)	-	2,00 à 2,20	1,95 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois <400kg (780 à 880 €)	-	2,00 à 2,10	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (810 à 890 €)	-	1,80 à 2,04	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (800 à 1100 €)	2,10 à 2,40	1,85 à 2,10	1,75 à 1,85	-
Génisses 24/36 mois (650 à 1560 €)	2,10 à 2,50	1,70 à 2,10	1,55 à 1,70	-
Vaches -5 ans (770 à 1390 €)	-	1,60 à 1,90	1,50 à 1,60	
Vaches 5 à 10 ans (770 à 1690 €)	-	1,60 à 1,90	1,45 à 1,60	
Vaches +10 ans (710 à 1560 €)	-	1,50 à 1,75	1,30 à 1,50	-
Taureaux (1200 à 1320 €)	-	1,30 à 1,50		

DIVERS

Broutards-culards 217 kg:	4,10 - 890 €
Broutards-culards 2390 à 430 kg:	2,82 à 3,22 - 890 € à 1280 €
Génisses de 2 ans formées 436 à 620 kg:	3,08 à 3,65 - 1570 à 1920 €

Amenés 1368 (92% de vendus)
Broutards : Comme la semaine pasée, on ressent toujours de la fermeté dans les cours des légers (moins de 400 kg). La prudence reste de mise dans les sujets lourds qui tendent à baisser légèrement, reflétant ainsi les dificultés actuelles pour écouler les bays en Europe.
Laitonnes - génisses : Transactions plus soutenues. Vente quasi totale/
Vaches: vente active et prix soutenus

SANCOINS 24 février

Effectif: Bovins gras : 3 • Broutards: 642 • Génisses + 2 ans: 56 • Génisses - 2 ans : 85 • Laitonnes : 305 • Taureaux : 4 • Taurillons: 16 • Vaches: 216 • Vaches suitées: 5 • Veau :1 Culards: 18 • Divers: 12

Gros Bovins de boucherie

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 177, dont 3 bœufs, 55 génisses, 112 vaches et 7 taureaux.
Vente plus facile en vaches laitières de catégorie inférieure et bêtes dites industrielles avec légère hausse des cours. Tarifs maintenus en génisses et taureaux.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement **24 février**

Amenés 138 broutards et 205 sujets d'embouche.
En broutards, bonne demande en mâles légers. Cours reconduits dans les autres catégories. En embouche, bonne demande. Tarifs facilement maintenus, toutes catégories.
Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,05 (+0,05); R 2,95 (+0,05); 250-300 kg E inc.; U 2,82 (+0,04); R 2,64 (+0,04); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,42 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,46 (=); R 2,36 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,42 (=); R 2,30 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,09 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,07 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,06 (=); R 1,87 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1000,00 (=); R 720,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1150,00 (=); R 1020,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1150,00 (=); U 1050,00 (=); R 750,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1520,00 (=); U 1150,00 (=); R 1000,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1120,00 (=); U 970,00 (=); R 650,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1370,00 (=); U 1100,00 (=); R 1000,00 (=); O 650,00 (=).

Veaux d'élevage **24 février**

Amenés 85. Légère baisse des cours.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 275,00-360,00-325,00 (-10,00); lourds 360,00-425,00-395,00 (-10,00); conformation supérieure 420,00-480,00-450,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 245,00-305,00-275,00 (-10,00); lourdes 305,00-380,00-365,00 (-10,00); conformation supérieure 380,00-445,00-415,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 260,00-335,00-300,00 (-10,00); lourds 330,00-400,00-380,00 (-10,00); conformation supérieure 400,00-460,00-430,00 (-10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 240,00-285,00-260,00 (-10,00); lourdes 290,00-365,00-350,00 (-10,00); conformation supérieure 360,00-425,00-395,00 (-10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Montbeugny- Sicagieb (03) 22 au 27 février

BROUTARDS CHAROLAIS MAXI 12 MOIS
Broutards : 300 kg : extra : 2,52E standard : 2,36E - **Broutards :** 350 kg : extra : 2,44E standard : 2,29E
BROUTARDS CHAROLAIS MAXI 15 MOIS
- **Broutards :** 400 kg : extra : 2,36 E standard : 2,21E- **Broutards :** 450 kg : extra : 2,29E standard : 2,13E - **Broutards :** 500 kg : extra : 2,21E standard : 2,06E
GENISSES CHAROLAISES
200 kg : 2,21E- 250 kg : 2,13E 300 kg : Age maxi 15 mois : 2,06E - 350 kg : Age maxi 15 mois : 1,98E - 400 kg : Age maxi 18 mois : 1,91E 450 kg : Age maxi 18 mois : 1,76E

Saint Christophe en Brionnais 24 février

Amenés 467 broutards et 419 bovins maigres.
Peu de demande pour les broutards lourds, ce qui entraîne une baisse des cours. Les sujets de repousse se vendent très activement avec des prix en hausse. En bovins maigres, les apports conséquents ont été absorbés par une demande active à des cours fermes. Report des tarifs dans l'ensemble.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 450,00-650,00; 200-250 kg 660,00-730,00; 250-300 kg 660,00-850,00; 300-350 kg 660,00-900,00; 350-400 kg 740,00-1010,00; 400-450 kg 620,00-1010,00; 450-500 kg 950,00-1010,00; plus de 500 kg 1030,00-1360,00. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg inc.; plus de 300 kg inc. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 480,00-710,00; 400-450 kg 12-24 mois 580,00-930,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 660,00-1540,00-1015,00. Vaches moins de 5 ans 810,00-1600,00-1035,00; 5-10 ans 700,00-1590,00-1054,00; plus de 10 ans 630,00-1220,00-924,00; suitées inc. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,74-3,50; 200-250 kg U 2,73-3,47; 250-300 kg U 2,53-3,20; 300-350 kg U 2,10-2,67; 350-400 kg U 2,37-2,69; 400-450 kg U 2,05-2,36; 450-500 kg U 2,02-2,18; plus de 500 kg U 2,07-2,70. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; 220-300 kg U inc.; plus de 300 kg U inc. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,36-2,17; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,65-3,25. Vaches moins de 5 ans U 1,72-2,57; 5-10 ans U 1,35-2,24; plus de 10 ans U 1,20-1,69; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,54-1,82.
Gros Bovins de boucherie. Amenés 180, dont 2 bœufs, 40 génisses, 134 vaches, 3 taureaux et 1 jeune bovin.
Cours facilement reconduits. Bonne demande en marchandise moyenne.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 01 mars

Ovins:76	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Agneaux gras	75-115	1,96-2,39
Brebis	27-75	0,46-1,00
Béliers	60-91	-

Peu d'apports, stabilité tarifaire pour l'ensemble des catégories.
Prochain marché : 15 mars

MOULINS ENGILBERT Sicafome 22 février

Amenés 359 - Apports de saison, vente totale.
Agneaux: 243 • Brebis: 100 • Béliers: 07 • Caprins: 09

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,20 (60 à 100€)	0,65 à 1,00 (41 à 60€)	-
Béliers 80 à 62 €				
Agneaux gras -38 kg **(75 à 95 €)**	-	2,40 à 2,53	2,30 à 2,40	-
Agneaux gras **38 à 44 kg** (73 à 105 €)	-	2,30 à 2,45	1,90 à 2,30	-
Agneaux gras **44 à 50 kg** (91 à 115 €)	-	2,30 à 2,48	2,00 à 2,30	-
Agneaux gras **+ 50 kg** (100 à 142 €)	-	2,00 à 2,33	-	-
Agneaux laitons **44 à 48 kg** (110 à 138 €)	-	2,70 à 2,90	2,40 à 2,70	-

Agneaux: Vente calme et cours quasiment inchangés dans les agneaux gris, vente correcte en laitons de qualité, quelques lots de mâles même lourds, sont bien vendus. Brebis: Très forte demande avec tarifs élevés en brebis lourdes extras. Béliers : demande suivie, tarifs sans changement - **Prochain marché le 08 mars (pesée 7h00, vente 9h00)** Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88. **www.sicafome.frwww.sicafome.fr**

SANCOINS Sicafome 24 février

Amenés 217, dont 38 agneaux, 82 agneaux d'embouche, 71 brebis et 21 béliers.
Les cours des agneaux sont maintenus. La demande est régulière en brebis. Tarifs inchangés.
A la pièce : Brebis suitées 80,00-120,00-100,00 (=). Béliers de réforme 73,00-115,00-90,00 (=). Agneaux d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,35-5,70-5,50 (=); R 5,15-5,50-5,35 (=); 19-22 kg U 5,05-5,45-5,35 (=); R 4,80-5,20-5,05 (=); plus de 22 kg U 4,60-4,95-4,85 (=); R 4,45-4,85-4,75 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,30-2,40-2,35 (=); R 1,81-1,95-1,89 (=); O 1,44-1,59-1,55 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton 22 février
Amenés 11.051. Vendus au classement de 1,133 à 1,140 euro soit une cotation : Base 56 TMP : 1,137 euro (-0,016) Base 56 TMP + charte qualité T : 1,157 euro.

INDICEporcelet

Du 22 au 26/02
Prix à 25kg: 1,797 • Par kg suppl.: 0,56 • Porcelet 8kg: 30,356
Du 15 au 19/02
Prix à 25kg: 1,797 • Par kg suppl.: 0,56 • Porcelet 8kg: 29,272

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 12 au 18 février

Bretagne : 1,26 (+0,05)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,27 (+0,06)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,20 (+0,05)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,31 (+0,06)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,28 (+0,06)
RÉFÉRENCE NATIONALE : 1,26 (+0,05)

PORCINS Sancoins 24 février

Au kg net : Porcs charcutiers 1,10-1,47. Coches de réforme 0,67-0,91.

Saint Christophe en Brionnais

Vente record en février

Plus de 1 000 animaux en février : pas vu depuis 1996

Après quelques marchés où la météo n'était pas favorable (neige, verglas) à des apports importants, le dernier marché de février a retrouvé de bons apports

En effet, ce sont près de 1100 animaux (1066) qui ont été amenés dont 886 au marché au cadran. Autant d'animaux en février ne s'était pas vu depuis 1996. De tels effectifs d'animaux maigres au cadran représentent trois fois plus d'apports qu'en 2009 à la même période sur le marché de gré à gré.
Si le nombre d'animaux d'export plafonne en cette saison c'est que notre région est plus productrice d'animaux issus des herbages en juin, Juillet, Août, etc...
Par contre, chaque semaine de plus en plus d'animaux destinés à l'engraissement sont présentés au cadran (vaches et génisses notamment). Plus de 400 l'ont été le 24 février. Un nombre aussi important attire de nombreux acheteurs et chaque semaine de nouvelles têtes apparaissent. Le dernier en date nous arrivait de Vendée. En collaboration avec le marché au cadran, une vente de broutards et taureaux reproducteurs aura lieu à la Guiche lieu-dit : «*la Croix aux Maîtres*» au bord de la RD 983 le vendredi 26 mars. Une quarantaine d'animaux sera présentée au public à partir de 10h et la vente se fera à partir de 14h.
Cette vente est organisée par le GIE «*Mont du Charolais*». Vous y êtes attendus nombreux. Restauration possible sur place. Pour tout renseignement: appelez au 06 09 33 42 14.

▶ Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT

Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante: 80
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ En bref

Stabilisation de la consommation de viande de boucherie en volume, baisse en valeur en 2009

La consommation de viandes de boucherie à domicile est stable en volume (-0,4 %) en 2009 mais elle baisse en valeur (-2,1 % de chiffre d'affaires), d'après le panel consommateurs Interbev/TNS. Le prix moyen des viandes est en diminution de 1,7 %. On constate également une baisse du nombre d'actes d'achat de viande de boucherie de l'ordre de 3,3 % : la plus forte baisse concerne le veau (-4,4 %) puis le boeuf (-4,3 %) et enfin le porc (3,6 %). Globalement, les achats de boeuf
Reproduction interdite Lundi 1er mars 2010 – N° 3241 – AGRA Presse Hebdo 21
Les productions
se réduisent chez l'ensemble des consommateurs, à l'exception des 35-49 ans pour lesquels on observe une stabilité. En revanche pour les achats de porc, les 35-49 ans les limitent et ce sont les plus de 50 ans qui les augmentent. L'agneau, quant à lui, est davantage plébiscité par les plus de 65 ans (+2,2%).

▶ Œufs - Produits laitiers

Œufs : la fermeté, toujours la fermeté

INDICATEURS DE PRIX
Œufs : ↗

La fin février a confirmé la tendance haussière des prix pour la filière œuf. L'industrie est le débouché le plus touché. Malgré d'importantes difficultés de revalorisation et de trésorerie, les entreprises d'ovoproduits sont obligées de revoir leurs prix d'achat à la hausse, faute de disponibilités suffisantes. Une tendance liée à une demande correcte partout en Europe pour des offres bien moins importantes, en particulier en Allemagne.
En calibrés, la demande apparaît régulière voire plus soutenue qu'à l'accoutumée pour des niveaux d'offre là-aussi mesurés. Aucun changement de tendance n'est attendu à court terme. Au contraire, tout laisse à penser que de nouveaux records de prix vont être battus. A suivre.
L.-A.L. (Analyses Abc)

Produits laitiers : offre et demande limitées sur le marché français

INDICATEURS DE PRIX
Beurre : ↘

La semaine dernière, la cotation nationale du beurre est repartie à la baisse, ce qui traduit une demande très modérée pour la période. Certains industriels, de la pâtisserie par exemple, ont été durement touchés par la crise et le retour en grâce du «fait maison» auprès des consommateurs. Et par conséquent leurs commandes demeurent faibles. Mais l'offre reste tout autant limitée. En effet, en amont, la collecte française stagne toujours. Cependant certaines régions, possédant une histoire traditionnellement laitière comme en Auvergne-Limousin, Bretagne, et Basse-Normandie, voient leur production dépasser celle de l'an passé. Ce pourrait être le signe d'une future localisation de la production dans des zones très spécialisées.
V.P. (Analyses Abc)

ANALYSE DU MARCHÉ DES PRODUCTIONS ANIMALES

Porc : un avenir toujours trop incertain

INDICATEURS DE PRIX
Allemagne : ↘
Espagne : ↗

Alors que rien de bien étonnant n'était à signaler pour la filière porcine depuis le début de l'année, le retour à la baisse des cours sur la fin février a quelque peu surpris les professionnels. Difficile de prévoir les prochaines évolutions tarifaires, tant l'équilibre de marché semble précaire. Et cela d'autant plus que la volonté des abattoirs et des éleveurs de se refaire une santé reste forte.

La dernière semaine de février s'est révélée décevante pour l'amont de la filière. Depuis près d'un mois, l'heure était à la hausse des cours. Notre prix de base a gagné 14 centimes à partir de la fin janvier pour atteindre 1,153 euros le kilo le 19 février. Une progression semble-t-il trop rapide pour les intermédiaires. Compte tenu des difficultés chroniques de revalorisation, les abattoirs ont décidé de faire pression sur les cours en modérant leurs achats, réussissant à les faire plier de 4 centimes en une semaine.
Selon Jean-Pierre Joly, directeur du Marché du porc breton, "*l'amont pourrait reprendre la main ces prochains jours*". A la modestie attendue de l'offre devrait s'ajouter une reprise de l'activité en découpe grâce à la fin de vacances et au début de mois. Une tendance qui pourrait se prolonger —comme tous les ans— jusqu'à Pâques. Reste que le contexte européen de ces derniers jours ne semble pas vouloir suivre la tradition. Si l'Espagne continue à redresser son prix moyen (+1,5 centime jeudi dernier), l'Allemagne a récemment opté pour un fort repli de sa cotation 56 TVM (-6 centimes), diminuant ainsi l'écart avec notre référence et limitant notre compétitivité.

Des espoirs d'amélioration à l'export

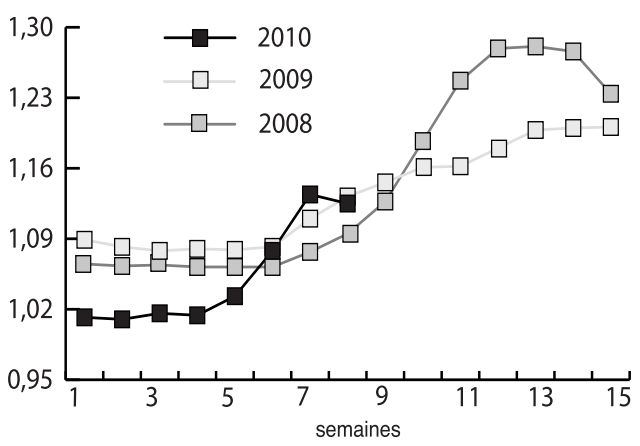
De tels aléas tarifaires en ce début d'année laissent à penser que l'orientation du commerce de la viande jouera un rôle important dans la tenue des prix cette année.
Sur le marché intérieur, aucune nette amélioration de l'activité n'est attendue. Comme l'an dernier, les achats des ménages devraient rester stables. Les premières semaines de l'année viennent d'ailleurs confirmer ces prévisions. Les traditionnelles promotions de janvier ont obtenu un écho des plus satisfaisants auprès des consommateurs. L'accalmie, qui a dominé les échanges de viande sur la fin janvier, n'avait rien de catastrophique, se plaçant plutôt dans la continuité des années précédentes. Février a débuté normalement, puis les ventes ont été ralenties par la fin de mois et les vacances scolaires. Ce nouveau ralentissement est intervenu au moment où les prix du vif repartaient à la hausse, entraînant une diminution sensible des marges, faute de revalorisation suffisante des prix des pièces... Comme tous les ans en cette saison, mais dans un contexte où les trésoreries des abattoirs ne peuvent plus supporter de nouvelles pertes.
Un léger mieux pourrait en revanche se confirmer à l'export. Si 2009 a été marquée par un net ralentissement de l'activité export, suite à la crise économique, 2010 s'annonce moins morose. Certes, aucune nette reprise de nos envois n'est à signaler, mais dans l'ensemble, un léger mieux se fait sentir depuis quelques mois. De novembre à aujourd'hui, un petit frémissement de nos ventes vers les pays de l'est se fait sentir. D'autres états membres, plus au Nord comme l'Allemagne, confirment d'ores et déjà cette tendance. Vers les pays tiers, le climat commercial demeure délicat, mais le récent repli de l'euro face au dollar redonne espoir aux exportateurs. Reste désormais à savoir si ce petit regain d'activité va se poursuivre. Et si l'essai pourra être transformé plus en amont de la filière...
L.-A.L. (Analyses Abc)

Evolution des achats des ménages français en viande porcine

	Var. volume 09/08	Prix moyen (euro/kg)	Var. prix 09/08
Porc frais	**-0,3 %**	**6,38**	**-3,0 %**
dont longe	-1,3 %	6,58	-3,0 %
dont autres morceaux	+7,5 %	4,96	-0,9 %
Saucisses fraîches à cuire	**+4,3 %**	**7,22**	**+1,4 %**
Morceaux demi-sel	**-3,2 %**	**5,48**	**-0,4 %**
Jambon	**+2,8 %**	**11,34**	**+1,0 %**
dont jambon cuit	+2,5 %	10,27	+0,8 %
dont jambon cru/sec	+4,2 %	17,46	+1,0 %
Autres charcuteries	**1,1 %**	**8,73**	**+0,8 %**
Lardons	+2,8 %	6,91	-1,5 %
Pâtés	-1,5 %	8,61	+1,9 %
Saucisses à pâte fine	+0,4 %	5,31	-0,7 %
Saucissons secs et salamis	+2,5 %	11,40	+1,0 %

Source : Panel TNS Secodip - élaboration service Analyses Abc

Evolution du cours du porc 56 TMP (en euro/kg)



Source : Marché du porc breton - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

TRACTEURS

•VALMET 2005 1988 6900 h 145 cv 14 000 €
•MASSEY FERGUSON 8250 2001 6700 h 185 cv 34 000 €
•MASSEY FERGUSON 6495 2005 3000 h 185 cv 58 000 €
•MASSEY FERGUSON 6270 2000 4300 h 115 cv 30 000 €
•MASSEY FERGUSON 6270 2002 4700 h 115 cv 35 000 €
•MASSEY FERGUSON 6245 2001 5200 h 85 cv 27 000 €
•MASSEY FERGUSON 690 1986 8000 h 78 cv 11 000 €
•MASSEY FERGUSON 690 1985 6700 h 78 cv 11 000 €
•MASSEY FERGUSON 5425 2004 1500 h 70 cv 22 000 €
•MASSEY FERGUSON 384F 1991 6800 h 80 cv 10 000 €
•MASSEY FERGUSON 374F 1996 7000 h 70 cv 13 500 €
•MASSEY FERGUSON 374F 1998 4900 h 70 cv 15 500 €
•MASSEY FERGUSON 3340 F 2003 2500 h 80 cv 18 900 €
•MASSEY FERGUSON 3085 1994 11500 h 100 cv 13 000 €
•MASSEY FERGUSON 3080 ELECTRONIC 1991 9200 h 100 cv 12 000 €
•LANDINI GLOBUS 60 TOP ARCEAU 2001 4500 h 60 cv 12 500 €
•JOHN DEERE 6110 2001 5500 h 80 cv 27 000 €
FENDT 104 S (en l'état) 1982 1500 h 65 cv 3 000 €
•CASE INTERNATIONAL 633 1985 7850 h 55 cv 10 500 €
•CASE INTERNATIONAL 833 (exo) 1988 6500 h 72 cv 10 500 €
•CASE IH 2140 E (exo) 1994 5000 h 65 cv 14 500 €

MATÉRIELS

•PRESSE VICON RV 1601 2005 16 500 €
•PRESSE VICON RV 1601 2003 16 500 €
•SEMOIR AMAZONE MAÏS ED 302 2008 10 000 €
•HERSE AGRAM 4003 SEMOIR INTEGRE SULKY
•TRAMLINE 2003/1998 8 500 €
•GODET DESILEUR EMILY 2001 6 000 €
•DESILEUSE PAILLEUSE AUDUREAU MINOTOR 3050 1996 4 500 €
•FANEUSE FANEX VICON 463 NEUF 4 400 €
•ANDAINEUR ANDEX VICON 393 NEUF 4 300 €
•COVERCROP QUIVOGNE 24 DISQUES NC 4 000 €
•SEMOIR ENGRAIS LELY CENTER LINER 1995 3 000 €
•FAUCHEUSE KUHN GMD 600 2003 3 000 €
•FAUCHEUSE KUHN GMD 600 2003 3 000 €
•BROYEUR DESVOYS G2 2001 2 200 €
•FAUCHEUSE VICON CM 214 NC 2 000 €
•BROYEUR BOUCHARD MULTICOUPE M260 1997 2 000 €
•ROULEAU QUIVOGNE LANDPACKER 3M PORTE NC 1 000 €
•FOURCHE A FUMIER + GRIFFE 1M40 MAILLEUX MX NC 900 €

Ets PICARD Frères

42100 St Chamond — 04 77 22 19 91
38150 Salaise/Sanne — 04 74 86 47 31

01 - Vds tracteur Renault 110-54 TZ, 1998, 4x4, 5800 h, clim, pneus large, 14000 E
✆ **06.87.44.77.44**

19 - Cse retraite Vds VALTRA N121 ADVANCE avec Fourche Q50, 2007, 1600 h.
✆ **06 82 77 21 04**

26 - VDS 4RM 90cv 2005 tt opts Relev et Pdf av 2 jeux de roue étroit et larg d'orig inv hyd rel ARélect bosch avec vérin additionnel 3790 H
✆ **06 68 98 15 58**

58 - RECHERCHE cabine ou arceau pour Ford 4000, ailes rondes. (0906)
✆ **06 30 93 08 22**

69 - Vds Ford 5610 série 3 TBE 1991 6800 H. Emb. neuf 7000 euros + adapt Pr Charg. Q730 Pr 5610 1000 euros.
✆ **06 26 17 02 90**

71 - Vds tract. Soméca 500 S, 2 RM, 50 CH et Renault 30 CH, 2 cylindres à air, révisés, sans T.V.A.
✆ **03 85 74 16 43 ou 06 08 03 71 63**

84 - Cherche tracteur VIGNERON très étroit, minimum 45CV, D.A Cabine de préférence
✆ **06.82.65.37.67**

88 - Vends JD 6930 Premium 2007 800 H 155 ch. nombreuses options.
✆ **03 29 08 11 05 ou 06 71 82 22 93**

Travail sol

26 - VDS vibroculteur RAU 5 M pliage Hydrau, Croskilette 3,20 m avec 2 rangées vibro
✆ **04 75 46 27 72 HR**

39 - Vds déchaumeur Razol 3m typ. Aramix 7 dts 2005, t.b.é. Combiné Maschio - Sulky 3m 1999 peu servi t.b.é. 1 cuve 40 000 l 8m x 2m40 t.b.é. 1 tracto-pelle Case 4x4 b.é.
✆ **06 80 61 98 17**

58 - VENDS combiné 3 m., herse alt. Kuhn + porte à court 2 verins + semoir Nodet, 3 000 €. (0908)
✆ **06 77 08 36 97**

84 - Vds motoculteur STAUB W610 PP4B 8CV + 7 outils dont fraise à buter asperge
✆ **06 19 72 70 17 ou 04 90 33 37 17**

Récolte

03 - Vends presse Krône RP 1260 TBE px 9600 euros.
✆ **06 77 58 60 21**

Canne 50cm Pompélect 54m3 18kw compl + Remor transp
✆ **06 68 98 15 58**

21 - VENDS faneuse Deutz Fahr 4 toupies, BE, 2 pneus 14 9 24 Michelin, 60 % usure. (0904)
✆ **06 65 07 94 06**

26 - VDS Equeuteuse ail Erme 1 rang+pièces courroie large 7ans bon état 4800 euros HT
✆ **06 83 03 60 99**

38 - Vds nbreuses pièces MB occasion neuve 8070 TX34.
✆ **04 76 38 02 05 HR - 06 30 19 92 76**

38 - Vds faucheuse cond. Kuhn FC303 GL, 2009, TBE, 4 roues 500/60/22,5, 20 % d'usure.
✆ **06 15 37 12 95**

42 - Vds cellule à grains 5,35 x 4,24 trappe visite reprise ventilation
✆ **06.61.85.97.54**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 moisson. batt. et ensileuse Claas NH JD
✆ **06.23.23.19.33.18**

89 - VENDS 2 bennes à vendange Chemo 30 et 40 hl., vis inox, caisson fibre. (0902)
✆ **03 86 47 42 12**

Traitement

18 - Vds pour tracteur enjambeur, pulvé Hardi, 6 rangs, sans bidon, DPAE, rampes hydrauliques, année 2006, TBE.
✆ **02.48.79.05.75**

Arbo-viti

26 - VDS Calibreuse Abricots Calibrex 2lignes/Atomiseur Chabas 2000l/Charrue Nivon 6 socs avec Decavailloneuse /Tables d'emballage Bellot/6HA Arrosage diam 50/750 bougies antigel
✆ **04 75 47 01 26 ou 06 13 79 89 90**

Distribution

23 - Vds cse retr. semoir 5 rg Tourn 4 rg maïs monosem. ép. fumier H 8T refait neuf cellules 40m3.
✆ **05 55 62 75 50**

26 - AV chaine aliment avec tremie relevage motorise et boitier de commande
✆ **04 75 72 38 21 soir**

Irrigation

26 - VDS Irrig couv integ 13HA

26 - ACHETE Tyaux diam100 VDS Filtration sable + Tami prog contre lavage tuyaux diam70 VDS Calibreuse MAFF Groupe frigo
✆ **06 11 30 91 54**

Manutention

26 - VDS Chariot élévateur Styll Saxby électrique 1500 euros
✆ **04 75 85 26 94 (HR)**

71 - Vds chariot élévateur type manitou 4 x 4, 2 T 5 à 6 mètres, mécanique Renault, révisé.
✆ **03 85 74 16 43 ou 06 08 03 71 63**

Trav. publics

71 - Vds très beau point-à-temps (bouille à goudron) 1.500 L complet avec bac à gravillons, montage ampirolle + bouille à goudron 2.500 L, avec ou sans compresseur et moteur thermique à poser dans une benne de camion.
✆ **03 85 47 50 67**

71 - Ag. vd pel. chen. Poclain 90, 2 god., TBE, 14.000 E, livrée ; tract. MF 188, 4 x 4 + charg. 85 CV, B.E., 5.500 E.
✆ **06 69 28 37 93**

Agri. divers

01 - Vds herse plate 4m20 repl. ter. force att. auto 1 paire roues 340/85R24 cuve mazout 5000
✆ **06.08.36.69.36**

01 - Vds tract Ford SL 7840, 6500 H ; presse John Deere 580 ficelle ; semoir NG 3+, 6 rgs fixes ; plateau fourrage Vanto 6m50 ; vibro double roto herse 5m ; pulvé Berthoud Force 1000 Berjust 2 ; charrue 5 corps multi 120 ; herse rota Agram 3001 ; andaineur Kneverland ; rototilleur Rau 3m ; semoir Nodet 3m
✆ **06.65.73.50.84**

• SODIMAC RAFAL - 900 - 1999
• SODIMAC RAFAL - 1200 - E2, 2004, com élect
• SODIMAC RAFAL - 1200 - 2004, E3 - porte hydro
• ROCK - 102 HY - 2000, porte + centrale
• DUCHESNE 9T - 2000, porte 18 -, 4x34
• MAÎTRE EMM60 FL monocoque Avance hydro
GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38

• JCB - 526 S, 2003, 6000h, BMS
• JCB - 526-56, 2009, Démo, 250h
• JCB - 531-70, agri super, 2007, 2900h
• JCB - 526 S, 2003, 7500h
• JCB - 530-95, 1992, 6300h, devers hydro
• CAT TH62, 4200h, BMS, Fourche palettes
• CAT TH62, 4500h, BMS, Fourche palettes
• CAT 340 B, 2950h, 2000, 9,50m, devers
• MANITOU 524 MLT turbo, 3200h, BMS, palettes
• MANITOU 628, 6800h, BMS, palettes
• MANITOU 731, 2004, 4600h, palettes pince Riman
• JOHN DEERE 3400, 2500h, 2002, BMS +palettes
GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38

07 - Vds élévateur élect. Still calibreuse élect. MAF tapis accumulation brosseuse 14 sorties/Renault 751 2RM + jumelage 340/38
✆ **06 10 48 17 80**

07 - Semoir Nodet BS socs 3m traceurs jalonnage électr. goutte à g. capillaire diam 20 7 tubes annelés neufs diam 500 x 6m/souleveuse Bartshi
✆ **06 10 48 17 80**

21 - RECHERCHE presse moyenne, - semoir Pneumasem Nodet, - tracteur 4 RM MF ou JD. (070E)
✆ **06 73 80 16 97**

26 - atomiseur 1500 L vergers Ideal C élect an 2007 TBE camion Berliet 19 T plancher neuf 12 palettes 2300 euros
✆ **04 75 07 47 65 ou 06 82 88 76 61**

38 - Vds épandeur à fumier 3,5 t TBE + remorque fourragère Favier 6 m et remorque 2 roues.
✆ **04 76 36 02 03 HR**

38 - A vendre une charrue 4 socs grégoire-Besson, sécurité boulons dégagement entre corps de 100 cm + roue de transport, 1800 E à débattre.
✆ **04 74 58 68 13 HR- 06 18 31 14 34**

38 - Vds tracto-pelle JCB 4x4 télescopique, ramasseuse à noix RB2000, génératrice 50 KVA (entraînement par tracteur), secoueuse à noix.
✆ **06 85 52 62 88 - 04 76 93 91 82**

38 - Achèterait tracto-pelle, tariere charrue 1 ou 2 socs, pompe à purin, Cornadis 5 à 7 places, cultivateur type canadienne, chambre froide prix modérés et près de l'axe Bourgoin - Chambéry.
✆ **06 32 55 93 08**

42 - Achète round baller à barrettes, 120x120, Krone ou Carraro
✆ **06.61.01.60.08 ou 04.77.56.58.50**

45 - Loiret - Achète tracteur Deutz 6806, 6807, 7007, 7807, DX3.70, DX3.90 et moiss. batt. Deutz Fahr 1202 et 1102. Achat dans l'état.
✆ **06 23 88 35 79**

54 - Evacuateur à fumier, va-et-vient Maury avec rampe 5,40 m de H. année 2000 TBE, 1.000 E + année 1992 BE 500 E.
✆ **06 87 11 78 41**

55 - Vends semoir engrais Amazone 600 L, cellule à grain 750 q avec ventilation, presse balles rondes JD, quad Kawasaki 250cc.
✆ **06 77 99 95 09**

69 - Vds Hangar tunnel charpente lame et collé long 40 m. larg 15 m. - Hangard charpente bois long 28 m. - Larg 15 m..
✆ **04 74 04 64 07 HR**

71 - Vds dessileuse pailleuse Jeantil DP 5800 CE de 2001, commande élect. Plus de renseignements sur www.gaudillere-jp.fr
✆ **03 85 75 20 09**

71 - Achète presses à foin M.D. et semoir à maïs Nodet pneumatique.
✆ **06 16 56 14 42**

84 - Vds vibreur auto moteur PELLENC TURBO 110 CV, pince cerise châtaigne noix état neuf 818H, ramasseuse AMBROUSSET trés bon état 1290H
✆ **04.68.53.07.70**

84 - Vds cadres GARD + Cotes melon 800 E + DECA. EGRETIER D+G 300 E, INTERCEPCALVET 600 E, semoir engrais 250L
✆ **06.12.54.68.73**

84 - Vds épandeur engrais VICON DPAE démonstration, charrues non-stop 2, 3, 4, 5 socs, Cover-crops 24, 28, 30, 32, 40 disques
✆ **04.66.24.26.11**

84 - Vds broyeur ALMA largeur 1m à 1500 E et recherche poudreuse CALVET trainée LAGEANTE d'occasion faire offre
✆ **04.90.28.91.85**

84 - Vds machine récolte melons (2 tapis + plateforme) 3500 E, enrouleur automatique 800 E, MERCEDES 1017 + hayon 3500 E
✆ **06.09.48.86.92**

84 - Vds MAGNETTO RAMPE désherbage, pulvé TECHNOMA 600L, écimeuse FERRAND 6 ctx, benne vendange relevage vertical ALMA
✆ **06.09.07.24.20**

89 - VENDS installation à grain Denis, 2 900, - 1 vis horizontale 11 m., 2 500, - vis horizontale 5 m, 6 700, - 1 élevateur double 18 cellule, 600 qx, 500 qx, 800 qx. (0807)
✆ **03 86 88 42 83**

Contrôle pulvérisateur
AGRI / VITI
BOURGOGNE AGRO
met son expérience locale à votre disposition
71 et sud 21 : 06 27 99 34 82
21 : 06 03 94 50 79

Elevage

55 - Vds TPA 1x8 Delaval toute équipée 2000, lavage Boumatic, 8 griffes Flow Star, 8 pulsateurs.
✆ **06 82 08 18 14**

Véhicule

Utilitaire

71 - VENDS camion bétaillère Mercédes 809 PTR, 10 T., mine OK, moteur 360 000 kms, pneus neufs. (0811)
✆ **03 85 54 59 31 - 06 74 36 11 88**

89 - VENDS C15 Diesel, année 1992, bon état, 230 000 kms, 2 250 €, CT OK. (0911)
✆ **03 86 43 11 25**

Quad

38 - Vds Quad Massey-F 400, 2005, 6000 euros.
✆ **06 07 37 14 38**

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS en AB, foin récolte 2008, paille avoine 2009, céréales avoine blanche 2009. (0905)
✆ **03 80 81 39 45**

39 - Vds regain pailel BR 120x120
✆ **06 08 62 49 53 ou 03 84 71 50 28**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

89 - ACHETE - petit - blé - orgette - moteur - alstom - environ - 100 chevaux. (0808)
✆ **03 86 47 62 04 80 RT - 06 42 11 15 19**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

54 - Vends foin et paille. Livraison assurée.
✆ **03 83 25 13 73**

58 - VENDS paille blé sous hangar 120 x 90 x 250, livraison assurée. (0622)
✆ **03 86 26 21 17 - 06 75 08 92 19**

Propriété

21 - CEDE DPU sans terres. (0901)
✆ **06 89 57 22 55**

Terrain

21 - RECHERCHE location ou vente pré Val de Saône. (0913)
✆ **03 80 47 08 90 HR**

Location

Agricole

01 - Cherche exploitation céréales lait 150-200 ha exclu Marlieux St Germain sur Renom valeurs PCB élevées
✆ **04.74.42.88.19**

21 - CHERCHE pré à louer ou pour mettre des bêtes en pension. (09VB2)
✆ **03 80 29 18 38 - 06 85 51 33 70**

Autre

58 - PRENDS bovins en pension, région Moulins Engilbert. (09VB5)
✆ **06 74 37 07 11 - 03 86 84 21 18 - 03 86 84 37 50 apr. 20h**

Offre

Emploi

26 - recherche chef culture en maraichage mise en place entretien culture gestion personnel drôme
✆ **06 32 28 09 05**

42 - Cherche salarié conduite troup. lait bio 40 vl Montbéliarde fenaison 8 mois smic 39 h + logemt.
✆ **04.77.65.30.26 SOIR/06.81.39.58.92**

52 - Exploitation céréalière recherche saisonniers, période moisson 2010, nourris-logés.
✆ **03 25 94 87 56**

52 - Ferme polyculture élevage cherche 2 associés homme/femme couple.
✆ **03 25 01 73 59 ou 03 25 01 73 71**

58 - EXP. Poly-culture-élevage RECHERCHE salarié agricole environ 3 jours par semaine, sérieux et motivé, exp. agricole exigée. (09VB4)
✆ **06 83 57 20 65**

71 - Secteur Crêches-sur-Saône recherche salarié pour jardinage et entretien d'une propriété, tonte, jardinage, entretien extérieur, nettoyage voiture. CDI temps complet. Logement gratuit. Contact : FDSEA, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex ; courriel : service.emploifdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

Demande

Emploi

71 - Fils d'agriculteur cherche maître d'apprentissage pays. cultures, Bac Pro 3 ans agroéquipement.
✆ **03 85 59 66 02**

89 - JH 23 ans, mécanicien agricole CHERCHE emploi dans ce domaine, voir magasinier. Etudie toutes propositions dans un rayon de 25 à 30 kms de Corbigny. (0710)
✆ **06 78 79 98 20**

Offre

Service

39 - Disponible pour tous travaux avec pelleteuse (terrassement, défrichage)
✆ **06 71 21 69 64**

84 - SERVICES INTERIM propose tous travaux agricoles dont emballage, taille, ramassage, vendange
✆ **06.34.39.12.17 ou 06 98 81 08 04**

Achat-Vente

Divers

01 - CP exp. lait norme fonc. cherche CP ou cél. dyna séri. pr dév. activité touri + vds direct ouvert idée
✆ **06.82.29.80.11**

18 - Recherche graines de luzerne pour semis.
✆ **06.89.64.42.48**

21 - VENDS JD 3050, 105 CH, TBE, - vibro Kongskilde 3.80 m., TBE, - vibro Kverneland 6 - 10 m., BE, - porte à court Kuhn, TBE. (0809)
✆ **03 80 75 63 48**

21 - VENDS roues étroites Kléber 300-95-46, 270-95-32, 5% usure, jante couronne, voile boulonne. (090B)
✆ **06 87 32 69 07**

25 - CHERCHE planteuse et butteuse à pommes de terre bas prix.
✆ **06 75 54 33 18**

38 - Particulier cherche moto ancienne ou pièce détachée même en mauvais état pour plaisir de refaire marcher.
✆ **04 76 81 17 75**

38 - Achète vieux moteur fixe un ou deux volants essence ou diesel.
✆ **04 74 57 77 43 ap.19h**

38 - Vds broyeur à farine sur prise de force, semoir à céréales Sulky (13 r) à disques, presse MD MF n°15, montebottes Samas 9 m, plateau fourrager Favier 5 m, ensileuse Taarup coupe directe 1,5 m, cultivateur 9 dents Huard, motofaucheuse Aebi M52 coupe 1,6 m, soufflerie à sciure, petite herse 3,5 m, 1 pneu Michelin 18.4R34 50 % usure.
✆ **04 76 64 22 63 HR - 06 79 60 86 36**

38 - Vends piquets de châtaigniers 2 m - 1,30 euros.
✆ **04 76 35 95 44 HR - 06 37 71 86 91**

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
Voyage groupe en car
du 25 avril au 02 mai 2010
& du 20 au 27 juin 2010
• 745 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
* Transport bateau NICE/BASTIA/NICE *
Au départ de :
Besançon - Dole - Dijon - Beaune - Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

Animaux

Bovin

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 06.86.76.81.23**

18 - Vds TB gén. holstein, vêlage fin mars ; bobcat 743, 1.650 h, excel. état, avec godet + croco fumier + surélévateur bot. rond.
✆ **06.63.97.50.92**

18 - Cause retraite, élevage HBC vend 6 mâles repro, 15-12 mois, IBR A, bonnes origines, 1.600 euros.
✆ **02.48.56.66.05 ou 06.78.54.35.48**

19 - AV Cheptel PRIM'HOLSTEIN suite décès, bon potentiel (CL, Upra).
✆ **05 55 28 73 39 HR (12h-13h30)**

19 - AV 5 Jeunes Taureaux PH, prêts à saillir, BO, issus cheptel bon potentiel (CL, Upra).
✆ **05 55 28 73 39 hr (12h/13h30)**

23 Vds Blonde d'Aquitaine jeunes mâles de 12 à 16 mois indem.
✆ **06 13 83 42 13**

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, taureaux de 2 ans et 1 an) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps de vêlage facile. Accueil permanent. (040B)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - VENDS mâles repro. limousins 14 - 18 mois, inscrits, TGS. Février N. (0603)
✆ **06 65 24 47 36**

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC issu vêlage facile, prêts à saillir . Lechenault Fred. (0705)
✆ **03 80 64 62 63 - 06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, or. Pinay, IBR A. Colliette Christian - 21210 Villargoix. (0712)
✆ **03 80 64 12 78**

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 an et 2 ans, vêlage facile, GS. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (0714)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - VENDS taureaux Limousins, vêlages faciles, dociles, bonnes origines. Elevage Limousin de Vic de Chassenay (0716)
✆ **06 82 69 28 68 - 03 80 97 08 23 HR**

21 - VENDS taureaux charolais 30 mois, 2 ans, type viande, TGS. GAEC Loiseau - 21320 Meilly sur Rouvres (070F)
✆ **03 80 90 86 75 - 06 78 09 53 79**

21 - VENDS bons veaux reproducteurs 14 mois inscrits HBC. G. Musset - 21230 Allerey (0716)
✆ **03 80 84 10 55**

21 - Elevage H.B. Limousin VENDS reproducteurs 16 mois. Levoyet Alain - 21410 Pralon (0806)
✆ **03 80 23 68 04 - 06 59 53 17 73**

21 - VENDS TB taureaux 18 mois, - veaux de 14 mois prêts à saillir, TGO, livraison assurée. Elevage charolais HBC. EARL Gabory - Jeux les Bard (08VB2)
✆ **03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33**

21 - VENDS reproducteurs 12 à 15 mois HBC. EARL Bolâtre JL. (0903)
✆ **03 80 84 46 52 - 06 98 38 19 62**

21 - Pédicure bovins et écornage, me déplace sur 21 - 89 - 71 - 58 - 10 - 01. (0910)
✆ **06 17 49 08 63**

23 - Vds Blonde d'Aquitaine jeunes mâles de 12 à 16 mois indem.
✆ **06 13 83 42 13**

38 - Vds génisses limousines pleines IA TGS + Vds cuve fioul 400 litres.
✆ **06 78 81 84 74**

39 - Vds taureaux pour saillie, très bonnes origines pères Skippy, Salan, Socrat, Tilleul, Santon
✆ **06 81 77 10 48**

42 - vds reprod. Charolais 12/14 mois hbc origines Elev. Denis JF.
✆ **04.77.65.30.40 ou 06.82.46.99.41**

42 - Vds laitonnes charolaises, HBC + reproducteurs, 15 mois. Cuisset J.-Marc
✆ **04.77.64.53.33 ou 06.30.92.60.12**

54 - Achète vaches ou génisses Salers vides pour finir à l'engraissement.
✆ **06 08 99 94 26**

58 - VENDS très bons veaux reproducteurs 15 mois HBC, origine IA, vêlage facile, TGS. EARL Cloix - Thianges. (06VB2)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS cause cessation cheptel charolais vaches pleines et vaches suitées. (060G)
✆ **06 74 37 07 11 - 03 86 84 21 18 - 03 86 84 37 50 apr 20h**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes, veaux 1 an, vêlage facile, issus, très bonnes origines. Elevage Batho R. et S. 58330 Saxi Bourdon (060H)
✆ **06 74 69 21 83 - 03 86 58 35 52 HR**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC 11 à 14 mois, BO, IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert. (060I)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, IBR A. GAEC Pelle G. et J. - Jailly (0706)
✆ **03 86 58 36 54 - 06 37 56 84 66**

58 - VENDS 1 taureau 18 mois, - veaux reproducteurs HBC et jumelles à remettre. TGS, IBR A. GAEC Pigoury. (0711)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureaux 4 ans, HBC, produit visible + veaux reproducteurs, TGS. (0713)
✆ **06 22 90 26 11**

58 - VENDS 2 taureaux charolais 2 ans ayant sailli dont 1 HBC + veaux 1 an, IBR A. Beauzon Nicolas (07VB2)
✆ **03 86 84 22 57 - 06 82 46 40 09**

58 - VENDS veaux repro. 12 - 15 mois, - génisses 2 ans. Le tout HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché. (07VB3)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 88 78 99 53**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC, IND IBR. Livraison assurée. EARL de Beaumont - Alligny en Morvan. (080A)
✆ **03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84**

58 - VENDS TB reproducteurs 1 et 2 ans, HBC ou non, IND IBR, FCO 1 et 8 OK. Montcharmont R. - Millay (08VB1)
✆ **03 86 30 47 41 - 06 14 09 77 66**

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs charolais et limousin, IND IBR, vac. FCO 1 et 8. TGS. GAEC de Selins. (0817)
✆ **06 72 26 48 56**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais 2 ans HBC. Guillaumin Gilles - 58300 Devay (080B)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - VENDS plusieurs TB taureaux Limousins 1, 2, 3 ans, très doux, hivernés à l'attache, IBR A, livraison assurée. (09VB1)
✆ **03 86 30 11 66 06 10 34 28 10**

58 - EL. HBC VENDS taureaux 3, 4, 7 ans et 12 veaux reproducteurs, TGS. (09VB6)
✆ **03 86 30 11 55 - 06 07 51 04 99**

58 - VENDS taureaux charolais 2 et 3 ans, INDEME IBR, grandes origines. El. Ansault-Rivaillon (09VB7)
✆ **03 86 38 10 51 - 06 81 06 70 55**

58 - VENDS taureaux adultes 4 - 5 ans et veaux 1 an, type viande HBC, TGS, IBR A. GAEC Martin Gilles (090D)
✆ **06 12 53 71 73**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois à partir de 1 500 €, HBC, IBR A. EARL des Morillats - El. Duverno J.B. et Gaël - 58360 Préporché. (090C)
✆ **03 86 30 70 36**

71 - Vends génisses 2 ans, taureaux HBC au pré, IBR A, FCO.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds vaches vêlées 08/09 + T. B. taureaux charolais 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux charolais 1 - 4 ans, vêlage facile 18 mois et 1 an, le tout HBC, IBR A, vac. FCO 1 et 8. Livraison. Prix raisonnable. Deschamps Patrick 71 St Eugène (0810)
✆ **03 85 54 59 31 - 06 74 36 11 88**

71 - Cause cessation vends 19 vaches vêlées ou non, IBR A ; 1 taureau 30 mois + 1 aplatisseur.
✆ **06 19 40 24 60**

71 - Vds 20 génisses 2 ans charolaises, pour la repro., TGS, écornées et 10 veaux 1 an, type viande. Elevage Chevrot, St Micaud.
✆ **06 79 55 33 39 ou 03 85 49 22 15**

71 - Elevage HBC vd veaux 1 an, taureaux 18 mois repro. + génisses 2 ans, TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44**

71 - HBC vd TX adultes 1 Dessauny 2 Melet, TX 2 ans, 12 génisses 2 ans à saillir, gd choix veaux 15 mois, TGS. M. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Chatillon J.-M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends 3 taureaux 24 mois et veaux 14 mois, HBC, reproducteur T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds taureaux et génisses charolais HBC 2 ans pour repro., TGS. M. Dufraigne Daniel, La Bruyère.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - VENDS cause retraite vaches charolaises HBC pleines ou suitées, génisses 2 ans. (0912)
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vds veaux repro. bonne org., vêlage facile, HBC, IBR A, TGS. Cuzin Bernard, Perrecy-les-Forges.
✆ **06 81 06 49 84**

71 - Vds taureau charolais HBC, 4 ans, origine Batho. Mme Gatille Murielle, Mornay.
✆ **03 85 24 41 07**

71 - Vds très bons taureaux HBC, développant viande, G.S. M. Devillard J.P. à Dyo.
✆ **03 85 70 60 84 ou 06 81 90 94 97**

71 - Vds veaux repro. HBC ou non, FCO 1-8. M. Morin à Oudry.
✆ **03 85 70 25 83 ou 06 80 54 90 32 ou 06 70 41 78 67**

71 - Vds, cse retraite, cheptel charolais HBC, vêlage facile, I.A., TGS. M. Lavenir à Saint-Bonnet-de-Cray.
✆ **03 85 25 06 15**

71 - Elevage HBC vend TX 7 ans, 4 ans, 2 ans et 20 veaux 1 an, IBR A. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21 ou 06 03 43 33 10 ou 03 85 79 55 59**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux 2-3-4 ans, TGS. M. Ducert Claude à Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - El. char. vend génisses 2 ans et veaux 14 mois pour repro., TGS, livraison. M. Pallot J. Ch. à Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds TX 2 ans, HBC, Ivmat mère 107 RR45 ; TX 7 ans prix d'honneur Gueugnon 2008 et 2009. Gaec Rizet.
✆ **03 85 88 13 37**

71 - Vds 35 génisses 2 ans, HBC et 6 vaches avec veaux + repro. 15 mois. Gaec Barge, 71120 Vaudebarrier.
✆ **06 81 90 39 35 ou 06 81 38 58 44**

89 - VENDS taureaux charolais 1 an, inscrit HBC et non inscrit. GAEC Germain - 89240 Diges (0909)
✆ **03 86 44 18 02**

Caprin

07 - Vds 15 chevrettes pleines nées fev 2009 moyenne troupeau 930 kg
✆ **04 75 06 73 74**

38 - Vds 1 bouc 4 ans issu IA G+ : 100 euros.
✆ **04 74 84 58 73**

Ovin

21 - RECHERCHE jeune bélier et brebis pleines Rouge de l'Ouest (09VB8)
✆ **03 80 47 08 90 HR**

Equin

15 - PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin..
✆ **04 71 78 53 26**

38 - Vends juments, pouliches trait Comtois plein papier, cause retraite.
✆ **04 76 50 04 73**

58 - VENDS pouliches trait comtois 5 et 6 ans, très douce, robe Alezan. (09VB3)
✆ **03 86 22 22 19 HR**

70 - Vds pouliches trait comtois 10 mois PP à Breurey les Faverney.
✆ **03.84.91.36.19 soir**

70 - Vds pouliches trait comtois 10 mois PP.
✆ **03 84 91 36 19 le soir à Breurey les Faverney**

88 - Vends ou échange pouliche Boulonnaise 5 ans calme grise pommelée avec papier.
✆ **06 81 39 53 14**

Volaille-Lapin

26 - VDS Mat avi 37 abreuvoirs Plasson et Chaîne alimentation spirale av trémie
✆ **06 76 37 06 63**

Chien

21 - VENDS chiots Border Collie superbes, parents extras nés le 08/02/2010. (0907)
✆ **03 80 49 24 73**

38 - XZD823 vend chiots M & F croisés Border/Montagne des P. vermifugés 150 E, à voir absolument.
✆ **06 19 59 12 91**

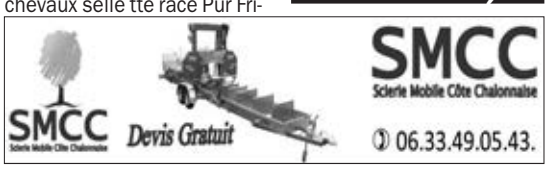
38 - Vds chien 6 m. f Beauceron - gard. troup. N° 250268500261163 puce.
✆ **04 76 71 26 64**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

42 - Quelques amis, respectueux de la nature, cherchent territoire chasse pour partager leur passion dans la convivialité, Rhône ou limitrophe Haute-Loire, Loire
✆ **04.78.48.99.41 (soir)**

travail à façon



VENTE de BOVINS REPRODUCTEURS
13/03/10 à Arnay le Duc

Les éleveurs sélectionneurs de la Fédération Charolaise de Côte d'Or organisent **UNE VENTE de BOVINS reproducteurs** charolais inscrits au Herd Book le **samedi 13 mars 2010** de 10h00 à 15h30 sous le hall agricole d'Arnay le Duc.

Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande téléphonique à la Fédération charolaise
Tel. 03 80 90 68 80 (heures bureau) - Fax 03 80 90 76 14

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 20 mois. Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44 ou 04.74.24.53.28 soir**

03 - Elevage LENA Olivier VENDS reproducteurs limousins 1 et 2 ans HBL + 15 vaches pleines inscrites, taureau RJ (vêlage mars). Paiement février 2010 (37VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - Vds 10 Génisses SALERS 24 mois, HBS, dociles, issues troupeau trait, bonne conformation IBR A.
✆ **04 71 69 24 23 HR ou 06 71 11 50 63**

Divers

PROMO très intéressante sur étaupinoire, rabots à lisier galva et malaxeur à béton Robust disponible
Tel. 03 84 70 02 77 HR

TONTE DE MOUTONS
PARRAGE DE BOVINS
Jean-Marie DEGORGUE
Tél. 06 76 55 30 30



CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DROT MICHEL

Société civile
Au capital de 201 660 euros
Siège social
rue du Flun - Challanges
21200 Beaune
412 436 123 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 20/01/2010, Monsieur Drot Michel a décidé, et ce à compter rétroactivement du 01/01/2010
- d'agréer Monsieur Hemeter Corentin demeurant à Montagny les Beaune 21200, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée,
- de modifier la dénomination de l'Earl en «Drot Hemeter».
Pour avis, la gérance

AL21091992

ALDI BEAUNE
Société à Responsabilité Limitée
au capital porté de 10.000.000 d'euros
à 10.199.000 euros
Siège social
1, Rue Lavoisier
ZAC de la Porte de Beaune
21200 Beaune
444 329 346 RCS Dijon
N° SIRET : 444 329 346 00027

ALDI PARTICIPATIONS 5
(anciennement dénommée
ALDI MARCHE REIMS)
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000.000 euros
Siège social
13, rue Clément Ader
Parc d'Activité de la Goële
77230 Dammartin en Goële
(ancien siège social)
ZAC Derrière Moutier, RD 26
51390 Gueux)
444 329 924 RCS Meaux
(en cours de transfert)
N° SIRET : 444 329 924 00021

AVIS DE REALISATION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dammartin-en-Goële du 8 décembre 2009, les sociétés ALDI MARCHE REIMS et ALDI BEAUNE ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions prévu aux articles L. 236-1 à L.236-7 et L. 236-23 du Code de Commerce, conformément à la faculté offerte par l'article L. 236-24 du Code de Commerce, aux termes duquel la société ALDI MARCHE REIMS fait apport, avec effet à la date des décisions de l'associé unique des sociétés ALDI MARCHE REIMS et ALDI BEAUNE appelé à statuer sur cet apport, de la toute propriété des biens et droits composant sa branche d'activité correspondant à l'exploitation de deux magasins situés dans la région de Beaune (La Branche d'Activité Beaune), tels qu'ils existaient au 30 septembre 2009 et tels qu'ils se trouveront modifiés, tant activement que passivement, à la date de réalisation de l'apport partiel d'actif, à l'exclusion :
- des biens et droits attachés à la Branche d'Activité Hirson apportée à la société ALDI MARCHE CUINCY ;
- des biens et droits attachés à la Branche d'Activité Reims apportée à la société ALDI MARCHE 5 ;
Sur la base d'un bilan d'apport de référence arrêté à la date du 30 septembre 2009 par la société ALDI MARCHE REIMS pour la Branche d'Activité Beaune, l'actif apporté s'élève à 444.221 euros, moyennant la prise en charge par la société ALDI BEAUNE, sans solidarité avec la société ALDI MARCHE REIMS du passif attaché à cette branche d'activité apportée, évalué à 152.869 euros, soit un apport d'une valeur nette de 291.352 euros.
En rémunération de cet apport, la société ALDI BEAUNE a augmenté son capital social d'un montant de 199.000 euros par la création de 995 parts sociales d'une valeur nominale de 200 euros entièrement libérées et attribuées en totalité à la société ALDI MARCHE REIMS.
La différence entre la valeur nette des biens apportés (291.352 euros) et la valeur nominale des parts sociales créées par la société ALDI BEAUNE (199.000 euros), soit 92.352 euros, constitue une prime d'apport sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société ALDI BEAUNE.
Toutefois, toute augmentation de l'actif net transmis à la date de réalisation, telle qu'elle ressortira du bilan d'apport définitif de la Branche d'Activité Beaune arrêté à la date de réalisation sera constatée dans cette prime d'apport qui sera en conséquence majorée de l'augmentation de l'actif net correspondant, sans modification du nombre de parts sociales nouvelles créées en rémunération de l'apport partiel d'actif.
Des termes des décisions de l'associé unique des sociétés ALDI MARCHE REIMS et ALDI BEAUNE en date du 1er février 2010, il résulte que l'opération d'apport partiel d'actif a été approuvée et que l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital susvisées sont devenues définitives le 1er février 2010, comme cela a été constaté le 1er février 2010 par l'associé unique de la société ALDI REIMS (anciennement dénommée ALDI MARCHE 5), dernière société bénéficiaire à approuver les apports effectués par la société ALDI MARCHE REIMS.
A cette date, il a été procédé à l'établissement d'un bilan d'apport définitif de la Branche d'Activité Beaune apportée par la société ALDI MARCHE REIMS, lequel donnera lieu, le cas échéant, à un ajustement correspondant à la différence entre l'actif net au jour de la date de réalisation et l'actif net de la Branche d'Activité Beaune apportée déterminé sur la base du bilan d'apport de référence au 30 septembre 2009.
En conséquence de l'augmentation de capital de la société ALDI BEAUNE, les articles 6 et 7 des statuts de la société ALDI BEAUNE ont été modifiés, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 10.000.000 d'euros
Nouvelle mention :
Capital social : 10.199.000 euros
Pour avis
Le Gérant

AL21092000

LOUIS MAX

SA au capital de 8063100 Euros
6, rue de Chaux, BP4,
21700 Nuits saint Georges
391539756 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/12/2009 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 8063100 Euros à 3225240 Euros
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelles mentions :
Le capital social s'élève désormais à 3 225 240 Euros
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL21092003

Passion Plaisance
Sarl au capital de 10 000 euros
505364885 RCS Chalon-sur-Saone
Siège social :
3 rue Reppes - 71250 Frontenard
L'AGE du 05/08/2009 a décidé de transferer le siège social à : bâtiment d'exploitation 22 grande rue du Faubourg Saint Michel 21250 Seurre. Et de
nommer en qualité de co-gérant, à compter du 06/08/2009, M Gabriel Beau domicilié Port de Plaisance H2O - 21170 Saint Jean de Losne, en remplacement
de M Cyril Barisset. M Gérard OBERLE domicilé 29 rue de la République 71640 Givry reste co-gérant.
Radiation au RCS de Chalon sur saône Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21092005

AVIS DE CONSTITUTION

Office notarial de Chamalières (63400)
22 bis avenue de Royat
63400 Chamalières
Me Philippe Bletterie

Avis est donné de la constitution par acte authentique, du 1er septembre 2009, publié et enregistré à la conservation des Hypthèques de Clermont-Ferrand le 29.10.2009, volume 2009P n°10427 et à la Conservation des Hypthèques de Riom le 18.12.2009, volume 2009P n°5565, de la société civile immobilière régie par les articles 1832 et suivants du code civil: Dénomination: «Les 4 F» - Siège: 12, impasse Fleurie, 21640 Vougeot - Objet: Acquisition, vente et location de tous biens de nature immobilière; et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. **Capital**: 530 000,00 € divisé en 530 parts de 1 000,00 € - **Gérante**: Monsieur et madame Gérald Faure demeurant à Vougeot (21640) 12, Impasse Fleurie - **Durée**: 99 ans - RCS: Dijon
Pour avis,

AL21092008

S.C.P. Véronique Lage-Werner,
Patrick Mongeot, François Peny
et François Guillermet
Notaires associés 2, Rue Bossack
21000 Dijon

Par acte de Me François Peny, notaire à Dijon, le 24 février 2010, a été constitué la société civile immobilière «Les Clos», ayant son siège à Seurre (21) 5, Quai du Nord, d'une durée de 99 ans, au capital de 1 000 € en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la gestion par location de tous biens immobiliers, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet, l'aliénation de ces immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant à cet objet.
Gérant: Mme Catherine Vandriesse à Dijon (21), 17 Place de la République.
Clause d'agrément: unanimité
Immatriculation: RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me François Peny
Notaire

AL21092012

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lamargelle du 18 février 2010 enregistré à Dijon Nord le 1er mars 2010, bordereau n°2010/203, case n°7,
Monsieur Sébastien Pouhin demeurant Ruelle du Lavoir, 21440 Lamargelle a fait apport à la société Eurolaves Pierres de Bourgogne, société à responsabilité limitée en formation au capital de 152 100,00 Euros, ayant son siège social Ruelle du Lavoir, 21440 Lamargelle, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
D'un fonds de commerce d'extraction de pierres ornementales et de construction exploité à Lamargelle (21440) pour lequel monsieur Sébastien Pouhin est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 413 837 535,
Ledit fonds évalué à 465 049,14 Euros et la prise en charge par la société du passif commercial de l'apporteur d'un montant de 315 650,83 euros, soit un apport net de 149 398,31 euros arrondi à la somme de 149 000,00 euros moyennant l'attribution de 1490 parts sociales de 100,00 euros chacune.
La société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter du 1er novembre 2009.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Dijon et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de monsieur Sébastien Pouhin, demeurant Ruelle du Lavoir, 21440 Lamargelle, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion

AL21092015

AVIS DE LA SAFER

La Safer se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

REMILLY-EN-MONTAGNE:
10 ha 39 a 12 ca - En sala: ZD-13(J)-13(K) - En soies: A-1362 - Le carre: ZE-12 - Le clou: A-1169 - Le pre gaspard: ZI-8 - Le village: B-360 - Les corees: ZH-1(J)-1(K)-1(L) - Les herbues: ZH-36(J)-36(K) - Sur le clou: A-1219
Parcelles occupées

SAINT JULIEN:
26 ha 27 a 10 ca - Le pre chaudron: ZO-47 - Le tombois: ZC-23 - Les genevieves: ZH-10-25-26-27(J)-27(K)-28(J)-28(K)-32(J)-32(K) - Les varennes des eaux: ZI-1(J)-1(K) - Sur la carriere margellois: ZA-64[36](J)-64[36](K)
BRETIGNY:
3 ha 01 a 05 ca - Le paquier fuseau: ZD-24(J)-24(K)
Priorité sera donnée à un projet d'installation d'un jeune agriculteur du secteur.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/03/2010 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand, 21850 Saint-Apollinaire, Tél. 0380789989

AL21092016

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIÉTÉ CIVILE SOCODEF

Société Civile
Au capital de 2 946 699.25 Euros
Siège social : 6 rue de l'Hôpital
21140 Semur en Auxois
R.C.S. : Dijon D 411 580 129

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 31 janvier 2010 a constaté que les opérations de liquidation de la société étaient terminées et a approuvé les comptes définitifs de liquidation.
Elle a donné quitus de sa gestion au liquidateur et décharge de son mandat.
Elle a prononcé la clôture de liquidation à compte du 31 janvier¬≤ 2010 et a constaté que la personnalité morale de la société cessait d'exister à compter dudit jour.
Pour avis.

AL21091982

S.O.S. ANIMALERIE
SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social : Dijon (21000)
18 Rue de la Brot
483 573 978 RCS Dijon
AQUARIUM SERVICES FRANCE
SARL au capital de 5.000 €uros
Siège social : Dijon(21000)
18 Rue de la Brot
494 464 514 RCS Dijon

En date du 18 FEVRIER 2010, la Société AQUARIUM SERVICES FRANCE a, en sa qualité d'associée unique de la Société S.O.S. ANIMALERIE, décidé la dissolution, sans liquidation, de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 Juillet 1978, les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de DIJON dans les trente jours de la présente publication.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21092001

TROPICALIS
SARL au capital de 600 €uros
Siège social : Dijon (21000) ,Äì 18 Rue de la Brot
487 908 220 RCS Dijon
AQUARIUM SERVICES FRANCE
SARL au capital de 5.000 €uros
Siège social : Dijon (21000) ,Äì 18 Rue de la Brot
494 464 514 RCS Dijon

En date du 18 Février 2010, la Société Aquarium Services France a, en sa qualité d'associée unique de la Société Tropicalis, décidé la dissolution, sans liquidation, de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 Juillet 1978, les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Dijon dans les trente jours de la présente publication.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21092004

AQUARIUM SERVICES BOURGOGNE
SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social : Dijon (21000),
18 Rue de la Brot
495 076 572 RCS Dijon
AQUARIUM SERVICES FRANCE
SARL au capital de 5.000 €uros
Siège social : Dijon (21000),
18 Rue de la Brot
494 464 514 RCS Dijon

En date du 18 Février 2010, la Société AQUARIUM SERVICES FRANCE a, en sa qualité d'associée unique de la Société AQUARIUM SERVICES BOURGOGNE, décidé la dissolution, sans liquidation, de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 Juillet 1978, les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Dijon dans les trente jours de la présente publication.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21092010

IMAGE PRO
Sarl au capital de 7 600 €
5, rue de l'Aspirant Pierrat,
21600 Longvic
439 087 925 Dijon

Dissolution
L'AGE du 15 janvier 2010 a 10h00 a décidé la dissolution anticipées de la société à compter de ce jour et désigné comme liquidateur M. Cédric Tortosa-Castillo, demeurant 20 rue Jean Moulin, 38360 Sassenage.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes sera fait au RCS de Dijon
Clôture de liquidation
L'AGE du 28 janvier 2010 à 14 h 00 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur pour sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL21092013

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL D.H.B. FRANCE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 034 745,05 euros
Siège social : 6 rue des Forges
21190 Meursault
408 133 288 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2009, la collectivité des associés a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1 065 733,20 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 5 034 745,05 euros divisé en 330 342 parts
Nouvelle mention :
Capital social : 6 100 478,25 euros divisé en 400 272 parts.
Pour avis, la gérance

AL21091997

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Association Syndicale
autorisée de la Bièvre
Réalisation de travaux hydrauliques
à caractère agricole

Par arrêté préfectoral du 25 février 2010, l'Association syndicale autorisée (ASA) de la Bièvre est autorisée au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, à réaliser des travaux hydrauliques à caractère agricole correspondant à l'aménagement de bassins de stockage existants, à des prélèvements d'eau en nappe souterraine afin d'alimenter un réseau de canalisations desservant collectivement une superficie irrgable de 1800 hectares répartie sur les communes de Aiserey, Bessey-les-Citeaux, Brazey-en-Plaine, Echigey, Longecourt-en-Plaine, Marliens, Tart-le-Haut, Varanges, Bretenière, Rouvres-en-Plaine et Thoreyen-Plaine, et à la fermeture des puits existants devenant obsolètes.
Cet arrêté définit les prescriptions applicables à l'opération qui relève des rubriques n°s 1.2.1.0, 3.2.4.0 et 3.2.5.0 de la nomenclature annexée à l'article R214-1 du code de l'environnement.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit dans les mairies des communes précitées, soit à la préfecture-direction départementale des territoires (DDT)-bureau police de l'eau-57 rue de Mulhouse à Dijon.
Le dossier de l'opération autorisée est consultable à la mairie d'Aiserey ainsi qu'à la préfecture-DDT-bureau police de l'eau.
Pour le Préfet et par délégation, Le Chef du Bureau Police de l'Eau
Paul-Henry Dupuy

AL21092011

TRANSFERT DE SIÈGE

Philippe Chateau
Avocat à la Cour
Cour Saint Eloi - 36, Avenue de Langres
21000 Dijon

JCR

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 Euros
Siège social: 15 Place de Fleury
21200 Beaune - En cours de transfert
A Saint Loup Geanges (71350)
17 Rue Jean Baptiste Cautin
RCS Dijon B/513 655 605

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société sus visée, réunie en date

du 1.12.2009, a:
- transféré le siège social de la société de Beaune (21200) 15, Place de Fleury à Saint Loup Geanges (71350) 17 rue Jean Baptiste Cautin à compter du 01.12.2009.
et a en conséquence modifié corrélativement l'article 5 «siège social» des statuts.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Chalon sur Saône en annexe au RCS.
Pour avis, la gérance

AL21092007

RECTIFICATIF

Erratum à l'annonce de transfert de siège social de l'EURL Enseignement International Spécialisé en Esthétique Cosmétique, au capital de 8 000 €, RCS Dijon 488335068 parue le 10 décembre 2009. Acte SSP du 8 juillet 2009 et non du 19 juin 2009.

AL21091999

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

S.I.D.M.A.

SARL - au capital de 8 000 €
8 rue du Gué aux Chevaux
58210 Varzy
RCS Nevers 504 042 961

Délibération en date du 09/02/2010: l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre et de modifier l'objet social de la manière suivante: tous travaux de gros oeuvre; de second oeuvre, coordination des travaux; menuiserie générale; pose et installation de cheminées et chauffage, climatisation; tous agencements intérieurs, extérieurs; négoce de tous matériaux; achat, vente et location de tous matériels électroportatifs et électroménagers; commerce de détail et en gros de tous produits liés à cette activité, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
La gérance

AL58092165

EARL DE MAILLARD

Au capital de 91 469,41 €
Maillard - 58160 Chevenon
RCS Nevers - 394 315 964

Suivant acte sous seing privé en date et à effet du 28 décembre 2009, il a été mis fin aux fonctions de cogérant de M. Frédéric Courteaux.
Pour avis,
Le gérant

AL58092172

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 3 février 2010, Mr LUTIGNIER Paul Michel, et Mme GAUBIER Nicole Pierrette Germaine, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 1 rue Agathe, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me ASSELIN DE WILLIENCOURT, Notaire à Cosne sur Loire (Nièvre) le 26 janvier 1956, préalable à leur union célébrée à la Mairie de Saint Pierre le Moutier(58240) le 28 janvier 1956,
Ont adopté pour l'avenir, le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58092162

Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par monsieur Gilbert Andréa Jean Poggi, retraité, et madame Nicole Lucienne Michèle Loth, son épouse, retraitée, demeurant ensemble à Tazilly (Nièvre) Le Bourg.
Nés le mari à Brest (Finistère) le 21 janvier 1949
l'épouse à Paris (13ème) le 3 septembre 1949.
Modification opérée: adoption de la communauté universelle
Notaire rédacteur de l'acte: Me Paul Jourdan, notaire à Luzy, 1 rue de la République
Date de l'acte: le 26 février 2010
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
Pour avis et mention,
Me Jourdan

AL58092180

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/01/2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
PRONERGY
Siège social : 12 rue Ambroise Paré, 58640 Varennes-Vauzelles
Forme : SARL
Capital : 7500 €
Objet social : Ventes et installations de systèmes solaire photovoltaique, Energie nouvelle, Chauffage, Plomberie
Gérance : Monsieur Frédéric MAAFI, 12 rue Ambroise Paré, 58640 Varennes-Vauzelles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58092176

DISSOLUTION LIQUIDATION

La société coopérative agricole: Cuma du Jonc
N° d'immatriculation: 324894799
Siège social: Marolles, 58700 Oulon
A prononcé sa dissolution à compter du 13 janvier 2010 et désigné aux fonctions de liquidateurs:
Monsieur Bitault Hubert domicilié à Marolles, 58700 Oulon
Monsieur Cointe Benoît domicilié à Les Perrières, 58330 Crux la Ville
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à M. Bitault Hubert, Marolles, 58700 Oulon.
Les dépôts des actes et des pièces relatifs à la liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le président de la Cuma

AL58092128

SARL BARBELAN INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social: 1, Rue Chayet
58600 Fourchambault
RCS Nevers B 491 366 381

Par AGE du 31 décembre 2009 les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2009, sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires et ont nommé Mr Valère Deschamps, La Guerche sur l'Aubois, 18150, 25 avenue de la République, liquidateur. Le siège de la liquidation est fixée au siège social.
Le dépôt des pièces relatives à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis

AL58092145

LE GOEMON

S.A.R.L. au Capital
de 10 823.88 €uros
Siège Social : 20 Rue du Dr Léveillé
58000 - Nevers
R.C.S. Nevers B 424 895 779,1999 B 200

L'AGE du 01/02/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/02/2010, nommé en qualité de liquidateur M. Mouilleron Michel, demeurant 20 Rue Du Dr Léveillé 58000 Nevers - et fixé le siège de liquidation au siège de la société.
Modification au RCS de Nevers.

AL58092152

SARL L'ECOLE BUISSONNIERE

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 7 622 Euros
La Boutrille
58170 Millay
RCS Nevers: 388 787 434

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire au 27 février 2010, il résulte que:
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur: ont:
- approuvé le compte définitif de liquidation,
- déchargé monsieur Labulle Vincent de son mandat de liquidateur,
- donné à monsieur Labulle Vincent quitus de sa gestion,
- constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis

AL58092171

SARL VRILLIAUX

Sarl au capital de 7 622,45 Euros
Siège social: 181 bis, Route de Lyon
58000 Challuy
393 571 575 RCS Nevers
DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2010 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Thierry Vrilliaux dt 40 bis rue Louis Bonnet - 58000 Challuy, a été désigné liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au domicile du liquidateur et siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,
Th. Vrilliaux

AL58092179

MODIFICATION DE CAPITAL

LEGITEM
Cabinet d'Avocats
3, avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois
Tél : 04.50.49.27.08
Fax : 04.50.49.32.40
saint-julien@legithem.com

SARL TECHSOLIS

Au capital de 36 000 €
Domaine de la Bourdillerie
58330 BONA
RCS NEVERS 510 483 217

Aux termes du procès verbal en date du 23 février 2010, l'assemblée générale extraordinaire de la SARL TECHSOLIS a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 27 000 euros pour le porter de 9 000 euros à 36 000 euros, par souscription en numéraire, en rehaussant la valeur nominale des parts sociales de 20 € à 80 €.
Ancienne mention : **capital** : 9 000 €
Nouvelle mention : **capital** : 36 000 €
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Le Gérant

AL58092164

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

Appel de candidatures
La Safer se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Cmne de CHAMPLEMY (AA 10/017), Biens loués en totalité-
TERRES-PRES:
2 ha 85 a 00 ca
- Champ de la verrerie: C-125-128-142 - L usage: C-403[56]
Cmne de ST ANDELAIN (AA 10/016), Biens loués en totalité-
VIGNES - PRES
2 ha 05 a 31 ca
- L aubue: E-412-414 - La chaume: E-1768[591] - Le champ du charme: E-515 - Les chailloux maunet: B-174 - Les chetives terres: E-110-123
Cmne de SAXI BOURDON (AP 09/084),Biens loués en totalité-
TERRES-PRES
13 ha 02 a 80 ca
- Bois de fourcherenne: ZL-25(K)-25(J) - Champs de charris: ZA-15-16 - Pre chaleur: ZI-34
Et, par extension, Cmne de ROUY:
2 ha 56 a 86 ca
- Les comes boussot: ZA-45
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/03/2010 à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin, 58000 Nevers, Tel. 0386214000

AL58092167

NON DISSOLUTION

SARL VERGER DU GRILLET

Société civile au capital de 144 750 €
Verger du Grillet
58240 St Pierre le Moûtier
RCS Nevers - 388 181 042

Aux termes d'une délibération en date du 3 février 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L 223-42 du code de commerce.
Pour avis,
Le gérant

AL58092173

FIDAL **Société d'avocats**
41, bd du Pré Plantin - 58000 Nevers

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DES BERTRANGES ETPB

SARL au capital de 7 600 Euros
Siège social: Route du Château de Mimont
58320 Parigny les Vaux
453 323 198 RCS Nevers

Le 19 janvier 2010, l'associé unique statuant en application des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis,
P. Chateau

AL58092174

TRANSFERT DE SIÈGE

AGAP

Atelier Gatinais d'Art Plastique
Société civile au capital de 4 566 euros
Siège social : Château de Villaine
58460 Breugnon
394 624 969 RCS Orléans

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2004, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Chemin des Maisons Rouges, 45340 Boiscommun au Château de Villaine - 58460 Breugnon à compter du 30 décembre 2004, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers.
La Société dont l'objet social est l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, la location, la mise à disposition gratuite du ou des gérants d'un logement, l'entretien de tous biens immobiliers bâtis et non bâtis, et généralement...., a été constituée pour 99 années à compter du 18 avril 1994.
Pour avis
La Gérance

AL58092168

NOMINATION

FIDAL **Société d'avocats**
41 boulevard du Pré Plantin 58000 Nevers

PROVOT ET FILS

S.A.S. au capital de 117 250 Euros
Siège social: «Champ Rouage»
58000 Sermoise sur Loire
324 767 391 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 12 février 2010, les mentions ci-après à publier:
Commissaire aux comptes titulaire
Ancienne mention: M. Georges Valtat 17, Rue des Prés, 89200 Avallon
Nouvelle mention: Mme Geneviève Durand 17, Rue des Prés, 89200 Avallon
Commissaire aux comptes suppléant
Ancienne mention: Mme Geneviève Durand, 17, Ru des Prés, 89200 Avallon
Nouvelle mention: M. Xavier Huguet - Résidence Kennedy, 34-36 rue du Pont Bordeau, 45800 Saint Jean de Braye.
Pour avis, le président JF Provot

AL58092178

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL TORCOL

Lafas - 58310 Bouhy
Capital social: 211 100 €
RCS Nevers - 434 497 913

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juin 2009, il a été procédé à la fin de la cogérance de M. Torcol Gérard, domicilié Lafas - 58310 Bouhy.
Pour avis, le gérant

AL58092166

CHALLUY-NEVERS
Tél. 03 86 21 66 00
SITE INTERNET: www.epleanevers-cosne.educagri.fr

Lycée Agricole
LEGTA NEVERS/COSNE

CHALLUY-NEVERS
Tél. 03 86 26 67 67

4ème - 3ème
BAC PRO 3 ans

COSNE • Agriculture - Environnement et Services • Productions agricoles - Élevage - Viticulture

SITE de **CHALLUY**
Samedi 06 mars
& mercredi 21 avril après-midi

PORTES OUVERTES

SITE de **COSNE**
Samedi 20 mars de 9h30 à 17h00
& mercredi 28 avril après-midi

CHALLUY

SECONDE GÉNÉRALE
• Agronomie - Écologie et LV2 Espagnol

BAC S
• Agronomie - Écologie et LV2 Espagnol

BACS TECHNOLOGIQUES
• Sciences et technologiques de l'Agronomie et du Vivant
- Systèmes de productions: animales et végétales
- Environnement et aménagement

BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS
• Productions Animales
(*possibilités : élevage du cheval* / élevage bovin, ovin)
• Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (gestion)
• Gestion des services d'Eau et d'Assainissement
• Aménagements paysagers (par apprentissage)

LICENCE PROFESIONNELLE : Traitement des eaux et des déchets

OPTIONS FACULTATIVES POSSIBLES: Hippologie - Équitation - Rugby

Aux termes d'un acte SSP en date des 1er février 2010 et 3 février 2010, la société Babou, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison sis à Nevers (58000) - Bd des Grands Prés des Bordes - ZC Les Grands Champs en gérance-mandat visée aux articles L. 146-1 à L.146-4 du C. Com. à la société Sarl Flamini. Sarl au capital de 7 500 €, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers.
En vertu dudit contrat, la société Sarl Flamini exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er février 2010, pour une durée déterminée de douze (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.
Pour avis,

AL58092169

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Etude de Me Michel RODA,
notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)

Suivant acte reçu par Me Roda, notaire à Lucenay-les-AIX (58380) le 22 février 2010, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 25 février 2010, bordereau 2010/262, Case n° 2, extrait 577,
Le liquidateur de la liquidation judiciaire de la «Sarl du 85ème», au capital de 10.000,00 euros, siège à 58200 Cosne-cours-sur-Loire, 44 avenue du 85ème de Ligne, S.I.R.E.N. N° 490 705 563, RCS Nevers,
A vendu au profit de :
La «SARL DES CHAMPS.», au capital de 50.000,00 euros, siège à 58000 Nevers, 42, Boulevard du Pré des Bordes, S. I. R. E. N. N°414 582 445, RCS Nevers,
Un fonds de commerce de Vente de pains, Viennoiseries, Patisseries, exploité à Cosne cours sur Loire (Nièvre - 58200) 44, avenue du 85ème de Ligne, connu sous l'enseigne «CEREA», avec les éléments corporels et incorporels y attachés, pour l'exploitation duquel le cédant est identifié au Siren sous le numéro 490 705 563, et immatriculé au RCS de Nevers.
Avec entrée en jouissance au 22 février 2010,
Moyennant le prix principal de : Quatre vingt mille euros (80.000,00 €uros).
Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la loi, à Nevers, 14, avenue Marceau, en l'étude de Me Lecaudey, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion,
Me Roda - Notaire

AL58092177

YONNE

AVIS ADMINISTRATIF

ARRETE DU MAIRE

Constat de bien «vacant et sans maître»

Le Maire,
VU les articles 146 et 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales,
VU les articles 539 et 713 du Code Civil
VU les articles L. 25, L. 27 bis et ter du Code du Domaine de l'Etat,
VU l'avis favorable en date du 15 juillet 2009 de la commission communale des impôts directs au lancement de la procédure d'intégration au domaine public communal des parcelles cadastrées suivantes considérées comme biens sans maître :
- D 428 (585 m2), F 717 (1520 m2), ZC 29 (2040 m2) dont le dernier propriétaire connu est Monsieur Henri DUFOUR né le 12/03/1873 à SAINT-MALO EN DONZOIS (Nièvre) et décédé le 11/05/1949 à MIGENNES (Yonne)
- ZE 64 (2620 m2) dont le dernier propriétaire connu est Monsieur Aristide GRANGE né le 31/08/1887 à AVROLLES (Yonne) et décédé le 17/01/1965 à BELLECHAUME
- D 671 (122 m2) et D 675 (10 m2) correspondant au 4 rue Paul Bert dont le dernier propriétaire connu est Mademoiselle THIERRY Suzanne née le 07/11/1898 à Paris 7ème
VU les recherches effectuées auprès des registres d'Etat Civil, des registres du cimetière communal, de la Conservation des Hypothèques de JOIGNY, du Centre des impôts fonciers de JOIGNY et de la Trésorerie de Saint-Florentin, établissant d'une part que les derniers propriétaires connus de ces parcelles sont décédés pour deux d'entre eux depuis plus de 30 ans et qu'en outre aucune taxe foncière n'a été acquittée pour aucune de ces parcelles depuis au moins 2005,
ARRETE :
Article 1er : Monsieur le Maire constate que les parcelles cadastrées non bâties numérotées D 428, F 717, ZC 29, ZE 64, et que la construction non entretenue sise 4 rue Paul Bert cadastrée D 671 et D 675, sont dans une situation de bien sans maître. Il engage une procédure d'intégration de ces propriétés au domaine public communal.
Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le panneau d'affichage légal de la commune pendant 6 mois et d'une publication dans un journal d'annonces légales.
Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Yonne, ainsi qu'aux derniers propriétaires connus de ces biens.

AL89092137

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Insertion préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Michel Le Chau notaire à Joigny (Yonne), 28 Bis Quai du Gl Leclerc, le 20 février 2010,
Monsieur Yvan Emile Laroye et Madame Marie-Thérèse Rolande Papelard son épouse, demeurant ensemble à Précy sur Vrin (89116) Yonne Les Cornus mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Loup d'Ordon (89330) Yonne le 5 février 1972, ont adopté pour le régime de la communauté universelle.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur dans les trois mois du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier.
Pour avis et mention

AL89092134

AVIS DE CONSTITUTION

MAFE FINANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 22 000 euros
Siège social : 4 rue Paul Nicolas
89400 Migennes

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Migennes du 25 février 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MAFE FINANCE
Siège : 4 rue Paul Nicolas, 89400 Migennes
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 22¬†000 euros
Objet : Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises. La gestion, l'achat, la vente de ces participations.
Toutes prestations de services et conseils notamment en matière administrative, commerciale, financière, informatique, d'organisation et de gestion, en matière technique.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Arnaud Maimbourg, demeurant 64 rue Louis Richard - 89000 Auxerre
Commissaires aux comptes :
- **titulaire** : SA Jacques Potdevin et Associés ayant son siège social à Paris (75016) 7 rue Galilée,
- **suppléant** : Mademoiselle Isabelle Godard, 2/3 Place de la Gare Saint Amâtre, 89000 Auxerre
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.
Pour avis
Le Président

AL89092136

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 février 2010 il a été créé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: «M.G.»
Capital social: 2 000,00 €
Siège social: 46 Rue du Dr Jean de la Rebeyrette à Sens (Yonne)
Objet social: Exploitation de fonds de bar, brasserie, restaurant
Durée: 99 ans
Gérant: Monsieur Moutahafid Yacine demeurant 46 rue du Dr Jean de Larebereytte à Sens (Yonne)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance

AL89092139

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CONVOCATION

Fédération départementale des chasseurs de l'Yonne
20 avenue de la paix
89000 St Georges sur Baulches

ASSEMBLEE GENERALE 2010

CONVOCATION
L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne se déroulera :
le samedi 24 avril 2010, à 8 h 30, à Auxerrexpo (CONGREXPO)
Rue des Plaines de l'Yonne à Auxerre
Ordre du jour
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : 8 postes à pourvoir
- Secteur n° 1 : 2 postes
- Secteur n° 2 : 2 postes
- Secteur n° 3 : 2 postes
- Secteur n° 4 : 1 poste
- Secteur n° 5 : 1 poste
(Liste des secteurs et situation géographique peuvent être adressées sur simple demande)
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2009
- Rapport du Président sur la gestion du Conseil d'Administration, la situation morale et les activités de la Fédération
- Rapport des Commissions Fédérales
- Bilan des projets associatifs
- Etude Petit Gibier
- Marais de la Vallée de la Druyes
- Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 01.07.08 ,Ài 30.06.09 (documents comptables consultables au Siège de la Fédération)
- Affectation du résultat
- Vote du montant des cotisations fédérales et des diverses participations (Service Général et Service d'Indemnisation des Dégâts de Grand Gibier)
- Approbation du budget 2010/2011 (documents consultables au Siège de la Fédération)
- Vote des diverses résolutions
- Demande d'autorisation pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeubles fédéraux
- Examen des vœux
- Propositions des dates d'ouvertures et de clôtures de la chasse 2010/2011, heures journalières de chasse, chasse en temps de neige…
- Présentation du projet de Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
- Questions diverses
Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 7 du Règlement Intérieur :
- Chaque titulaire du permis de chasser, adhérent de la Fédération dispose d'une voix. Il peut donner procuration par écrit à un autre adhérent. Selon les dispositions du Règlement Intérieur approuvé à l'Assemblée Générale du 19 décembre 2003 et modifié le 19 avril 2008, le titulaire du permis de chasser, membre de la Fédération qui veut voter individuellement à l'Assemblée Générale doit, vingt jours avant celle-ci, adresser à la Fédération la copie du document de validation annuelle de son permis de chasser sur laquelle il aura collé son timbre-vote (code barre), pour être inscrit sur la liste électorale.
- Un titulaire du permis de chasser, adhérent à ce titre à la Fédération, qui n'est ni titulaire d'un droit de chasse, ni représentant d'une société, d'un groupement ou d'une association de chasse dans le département ne peut détenir plus de 50 pouvoirs.
- Chaque titulaire de droits de chasse dans le département, adhérent de la Fédération, dispose d'une voix par 50 hectares ou tranche de 50 hectares jusqu'à un maximum de 2 500 hectares. Il peut déléguer ses voix par écrit à un autre adhérent.
La superficie retenue pour l'établissement des droits de vote est celle qui a été déclarée lors de l'adhésion annuelle. A défaut ou en cas de contestation, la superficie retenue sera celle validée dans le cadre des plans de chasse pour l'année en cours. Il pourra être demandé un justificatif de territoire.
- Les adhérents de la Fédération qui disposent de pouvoirs (50 maximum) en vue de l'assemblée générale doivent, vingt jours avant la date de celle-ci (le cachet de la Poste faisant foi), adresser la liste nominative des droits de vote dont ils disposent et les timbres-vote des personnes qu'ils représentent.
La Fédération arrête ces listes avant l'assemblée. Tous les adhérents de la fédération peuvent en prendre connaissance au siège de la Fédération pendant les huit jours précédant l'assemblée. Ils peuvent consulter la liste de l'ensemble des adhérents.
- Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.
- En outre, pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée Générale, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours, adressée par écrit et reçue au secrétariat de la Fédération vingt jours avant la date prévue pour cette séance.
Election des membres du Conseil d'Administration : (article 5 des Statuts et article 5 du Règlement Intérieur)
Ne peut être candidat au conseil d'administration :
1° Toute personne qui n'est pas membre de la fédération ;
2° Toute personne détentrice d'un permis de chasser validé depuis moins de cinq années consécutives ;
3° Toute personne étant ou ayant été depuis moins de trois ans soit appointée par la fédération, soit chargée sur le plan départemental de son contrôle financier ;
4° Toute personne exerçant de façon habituelle, directement ou indirectement, une activité commerciale à caractère cynégétique avec la fédération ;
5° Toute personne ayant été condamnée depuis moins de cinq ans pour une contravention de la cinquième classe ou pour un délit à raison d'infraction aux dispositions réglementaires ou législatives relatives à la chasse ou à la protection de la nature ;
6° Toute personne étant déjà administrateur d'une autre fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs.
Pour être recevables, les candidatures au conseil d'administration, y compris celles des membres sortants, doivent être déposées, **par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception**, au secrétariat de la fédération départementale des chasseurs **au moins vingt jours avant l'assemblée générale.**
Tout candidat doit, à cette occasion, formuler une déclaration sur l'honneur indiquant qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité. Il indique le secteur géographique, ainsi que la ou/ les forme(s) d'organisation des territoires de chasse qu'il entend représenter (association de chasse dite communale et/ ou privée). Il doit justifier qu'il est soit domicilié ou résident sur le secteur, soit qu'il est titulaire d'un droit de chasser sur le secteur considéré. Date limite de dépôt des candidatures : au plus tard, le 3 avril 2010, le cachet de la Poste faisant foi.
Le Président
O. LECAS

AL89092138

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI FASB

Société civile
au capital de 152.45 €
Siège social
22 rue de la Fontaine
Domats (89150)
Siren n° 390852333
RCS de Sens

Madame Urszula Radwan, demeurant à Saint Pierre les Nemours (77140) 96 rue de Larchant, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans Terres de Bourgogne, ce même journal, le 24 septembre 2009 a été clôturée le 20 février 2010 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de Sens.

AL89092131

BAGAK

SAS au capital de 37 000 €
Siège: 9 Domaine de Brannay
Brannay (89150) Saint Valérien
RCS Sens: 493.288.062

Par décisions en date du 31/12/09, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/09 et sa mise en liquidation amiable, de nommer en qualité de liquidateur M. Wilders Rémy, 23 rue de l'Alouette 75013 Paris, ancien Président, et de maintenir le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au GTC de Sens

AL89092133

ESPACE SERVICES 89

EURL au capital de 3500 Euros
3 place de la republique,
89500 Villeneuve sur Yonne
511075061 R.C.S. Sens

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01-03-2010 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03-03-2010 et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur monsieur delesalle maximilien, 3 place de la republique, 89500 Villeneuve sur Yonne et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est a adresser au siège de la société.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89092140

MODIFICATION DE CAPITAL

JL 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
porté à 300000 euros
Siège social : 4 rue du Colonel Rozanoff, 89000 Auxerre
513 438 978 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 27 février 2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 290 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300000 euros)
La Gérance

AL89092141

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DE SEPEAUX

RCS Sens 778 693 200

Par décisison du conseil d'administration du 18 décembre 2009, la Cuma de Sépeaux a transféré son siège social de chez Rémi Thierry, 7 rue des Nobles 89116 Sépeaux chez Rémi Thierry, Impasse de la poste 89116 Sépeaux.
Le Président

AL89092083

CUMA DE SCEAUX

RCS Auxerre 422 561 514

Par décision du conseil d'administration du 20 janvier 2010, la Cuma de Sceaux a transféré son siège social de chez Jean-Louis Boise, 1 rue de la Revenue 89420 Sceaux chez Didier Bonin 4 rue de l'Ormeau, la Tuilerie 89200 Magny.
Le président

AL89092127

LES JOAILLIERS DE L'OBJET
SARL au capital de 5000 €
Siège social :
21 Rue de la République
89150 Saint Valérien
482100120 RCS Sens
L'AGE du 19/02/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 27 Route de Fontaine, 89150 Saint Valérien, à compter du 19/02/2010
Mention au RCS de Sens

AL89092129

H2COM

SARL au capital de 6 000 euros
Siège social
6 rue des Vignes
89200 Thory
452951825 RCS Auxerre

L'AGE du 4.01.2010, a transféré le siège social à Paris (75003) 174 rue du Temple. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt au RCS de Paris désormais compétent.

AL89092130

LE PARISIEN

SARL au capital de 4 000 €
Siège social
2 bis, Chemin Champbertrand
Rosoy - 89100 Sens
505 295 253 RCS Sens

L'AGE du 01/02/2010 a décidé de transférer le siège social au 15 place de la République - 89100 Sens à compter du 01/02/2010 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL89092132

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NOMINATION

SAINT-GOBIN PERFORMANCE PLASTICS FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 27 000 000 Euros
Siège social: La Mothe aux Aulnaies
89120 Charny
562 032 292 RCS Joigny

L'associé unique, par décision du 1er mars 2010, a nommé président de la société Saint-Gobain Performance Plastics France:
- monsieur Olivier Duval, demeurant 15 Place du Panthéon à Paris, 75005, à effet du 1er mars 2010, pour une durée indéterminée, en remplacement de monsieur Thomas G. Kinisky, président démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,
Le représentant légal

AL89092143

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES ENFANTS TERRIBLES

SARL au capital de 10 000 €
Siège Social : 15, rue du Plat d'Etain
89100 Sens
503 141 988 RCS Sens

Aux termes de l'AG du 31 décembre 2009, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de co-gérante de Madame Mélanie Crocco à compter de ce jour et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL89092117

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Cuy, du 29 octobre 2009, enregistré à Sens, le 23 février 2010, bord. n°2010/155, case n°4,
La société Pack 89 Sarl - Sarl au capital de 56 000 €, ayant son siège social 4 rue de Bourgogne, 89140 Cuy, 394 824 239 RCS Sens
A confié en location gérance à
La société Wood Pack SAS, société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, ayant son siège social Parc d'Activités Arboria - Avenue des Platanes, 45700 Pannes, 518 398 987 RCS Orléans
Un fonds de commerce de fabrication et commercialisation d'emballages industriels sis 4 rue de Bourgogne, 89140 Cuy.
La présente location gérance a été consentie et acceptée pour une durée qui commencera à courir le 1er novembre 2009 pour finir le 31 octobre 2019. Le locataire gérant aura seul la faculté de faire cesser les effets du bail précité à l'expiration de l'une des périodes triennales dans les formes délais et conditions de l'article 5 du décret modifié du 30 septembre 1953.
Pour avis,

AL89092142

Confiez-nous
vos annonces légales
avant le **lundi 17 h.**

4 possibilités :

Par courrier :
Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - BP 77409
4 rue Davout - 21074 Dijon cedex

Par fax :
03 80 70 08 02

Par e-mail :
legales@terres-de-bourgogne.net

Au journal :
Terres de Bourgogne
4 rue Davout 21000 DIJON
Renseignements :
PATRICIA 03 80 78 90 42

*Sauf accord contraire,
les annonces doivent être réglées
avant parution*

Question/réponse

Chèque: quelles sont les règles ?

Les Français restent très attachés au chèque. Au point d'en oublier parfois les règles qui l'encadrent.

En France, si le chèque n'arrive qu'à la deuxième place des moyens de paiement les plus utilisés en nombre, derrière la carte bancaire, avec 54 chèques émis en moyenne en 2008, il reste le premier en valeur ! Un quizz pour l'essentiel à retenir sur ce petit rectangle de papier de 8 x 17,5 cm:



«Mentionner date et lieu d'émission est facultatif»
Faux.
La date et le lieu d'émission sont des mentions obligatoires. Si toutes les mentions obligatoires - au nombre desquelles se trouve aussi la signature - ne figurent pas, le rectangle de papier n'a pas valeur de chèque.

«On peut encaisser un chèque des années après sa réception»
Faux.
Le délai de validité d'un chèque varie selon son lieu d'émission. De un an et huit jours après son émission pour un chèque émis et payable en France métropolitaine, il s'étend à un an et soixante-dix jours pour les formules émises hors de l'Europe et payables en France métropolitaine ; c'est le cas pour les Dom-Tom. Le point de départ de tous ces délais est le jour porté sur le chèque comme date d'émission.

«Mieux vaut écrire le nom du bénéficiaire en toutes lettres qu'en abrégé».
Vrai.
Il est préférable d'inscrire le nom complet, afin d'éviter tout risque de falsification. De la même façon, si vous recevez un chèque, mentionnez immédiatement votre nom s'il n'est pas déjà indiqué.

«En cas de doute sur le montant, la mention rédigée en lettres prévaut»
Vrai.
Une différence entre les chiffres et les lettres ne bloque pas l'encaissement du chèque. Le compte de l'émetteur sera débité d'un montant égal à la somme inscrite en toutes lettres.

«Tout chèque de 15 € ou moins sera honoré, même si le compte est à découvert»
Vrai.
La banque garantit le paiement des chèques d'un montant égal ou inférieur à 15 €, même en cas d'absence de provision, s'ils sont présentés dans le mois qui suit leur émission (sauf cas d'opposition ou d'irrégularité)

«On peut fractionner un paiement en plusieurs chèques»
Vrai.
De fait, aucun texte n'interdit de régler un achat important en plusieurs chèques. Mais il faut préciser qu'ils sont payables «à vue», c'est-à-dire que rien n'empêche le commerçant d'encaisser tous les chèques à la fois. Par ailleurs, le fractionnement en plusieurs chèques pour bénéficier de la garantie des 15 € constitue une fraude, passible de l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe (jusqu'à 1 500 €)

«Un commerçant peut refuser un règlement par chèque»
Vrai et Faux.
Un vendeur est en droit de refuser un règlement par chèque et/ou de fixer librement un montant minimal d'acceptation (15 €, par exemple), à condition toutefois d'en informer clairement sa clientèle, généralement par voie d'affichage à la caisse.
En revanche, il ne peut s'y opposer s'il est membre d'une association ou d'un centre de gestion agréé, ou pour certaines transactions pour lesquelles la loi impose le paiement par chèque barré, par virement, par carte de paiement ou de crédit... «Il s'agit notamment des paiements de plus de 3 000 € réalisés par un particulier au bénéfice d'un autre particulier ou d'un professionnel», précise-t-elle.

«La caissière peut exiger la présentation d'une pièce d'identité»
Vrai.
L'article L. 131-15 du Code monétaire et financier, qui énumère les services bancaires de base que doivent proposer les banques à leurs clients, mentionne uniquement la délivrance de chèques de banque.
Parallèlement, le banquier a le devoir de refuser la délivrance d'un chéquier dans certaines circonstances. C'est le cas notamment pour les mineurs de moins de 16 ans, les majeurs protégés et les interdits bancaires. Dans ce dernier cas, l'interdiction d'émettre des chèques s'applique aux comptes que le client détient dans toutes les banques.

«Je peux faire opposition sur un chèque en cas de litige»
Faux.
Les cas d'opposition au paiement d'un chèque sont strictement réglementés. Ils sont au nombre de quatre : la perte du chèque, son vol, son utilisation frauduleuse (par exemple, imitation de votre signature), la mise en redressement ou la liquidation judiciaire du bénéficiaire du chèque. L'opposition est donc interdite pour tout autre motif, notamment en cas de litige commercial. Mais gare ! L'opposition abusive, tout comme une fausse déclaration de perte ou de vol, est très sévèrement sanctionnée. Son auteur encourt les peines applicables en matière d'escroquerie: de un à cinq ans d'emprisonnement et/ou une amende pouvant atteindre 375 000 €.

Le «droit au chèque» n'existe pas
Attention ! Si la France a bien instauré un droit au compte bancaire, son ouverture ne s'accompagne pas nécessairement de la délivrance d'un chéquier. L'article D. 312-5 du Code monétaire et financier, qui

Quelle différence entre un chèque certifié et un chèque de banque ?
Le chèque de banque est émis par la banque elle-même pour le compte du payeur. Son règlement est garanti, car la banque prélève par avance la provision correspondante sur son compte. Le chèque de banque est donc une protection contre les chèques sans provision. Il peut être demandé pour des paiements de montants importants.
Un chèque certifié, quant à lui, est un chèque sur lequel la banque appose une mention appelée «certification», qui l'oblige à bloquer la provision au profit du bénéficiaire jusqu'à l'expiration du délai de présentation, c'est-à-dire huit jours à compter de la date de création du chèque. Si le chèque n'est pas présenté au paiement dans ce délai, il redevient un chèque ordinaire et la provision cesse d'être bloquée.
De nos jours, les chèques de banque ont largement remplacé les chèques certifiés, car ils sont plus pratiques et plus sûrs.

JACKY TISSERAND

Énergies renouvelables

Et si on comptait sur la terre pour réchauffer les maisons ?

Bien sûr, on peut se chauffer avec le bois-énergie, les énergies fossiles ou encore des panneaux solaires. Mais il existe d'autres solutions…

La chaudière au fioul arrive en fin de vie et on hésite encore entre le chauffage au bois dernier cri ou la climatisation réversible. Il existe une autre voie que l'on appelle couramment «géothermie» (du grec «gê» : terre et «thermos» : chaud). Il s'agit de récupérer dans le sol les quelques degrés qui font la différence avec l'air. Après des débuts hésitants, la géothermie occupe actuellement en France la troisième place des énergies renouvelables, en terme d'énergie produite, derrière la biomasse et l'hydraulique. En quelques années, l'image de la géothermie a énormément évolué. Depuis l'utilisation des pompes à chaleur, de la cogénération et de la filière sèche, les handicaps dont souffrait cette filière énergétique (corrosion, faible rentabilité…) ont désormais disparu.

Comment ça marche

Chaque jour, l'énergie solaire est absorbée sous forme de calories dans le sol qui reçoit également celles provenant du sous-sol profond. Cette chaleur emmagasinée dans le sol peut être captée et transformée pour chauffer les maisons grâce à une technologie désormais au point : la pompe à chaleur (PAC) géothermique. Dans le cas d'une maison individuelle, il s'agit de capter l'énergie contenue dans les couches superficielles du sol à quelques dizaines de centimètres ou du sous-sol à quelques dizaines de mètres de profondeur. La température de ces terrains superficiels variant de 10 à 15°C, il est nécessaire d'installer un système thermodynamique pour relever le niveau de température : la pompe à chaleur. Cet appareil fonctionne sur le même principe qu'un réfrigérateur. Elle peut produire de la chaleur ou, si elle est réversible, de la chaleur l'hiver et du frais en été. Pour être le plus efficace possible, mieux vaut opter pour des émetteurs de chaleur avec une large surface de diffusion comme des planchers ou plafonds chauffants, des radiateurs basse température ou des gaines d'air chaud par exemple… Et isoler le bâtiment au mieux.

QualiPac

L'Ademe et le BRGM (bureau des ressources géologiques et minières) proposent des pistes sur un site Internet dédié à la géothermie (geothermie-perspectives. fr). Il faut savoir que l'installation des capteurs est une opération de spécialistes. En fonction des cas, on peut installer des capteurs verticaux ou horizontaux. La longueur totale des tubes d'un capteur horizontal dépasse plusieurs centaines de mètres. Selon l'Ademe, «*On estime la surface de capteur nécessaire de 1,5 à 2 fois la surface habitable à chauffer. Pour une maison de 150m², le capteur occupera entre 225 et 300m² de jardin. Pour les capteurs verticaux, deux sondes géothermiques de 50m de profondeur conviennent pour chauffer une maison de 120m² habitables. L'emprise au sol est minime par rapport à des capteurs horizontaux*». La première solution est la plus répandue en France et donc la moins chère. Trois systèmes de pompes à chaleur se partagent le marché. Leur coût s'étend de 70 à 180 euros TTC par mètre carré chauffé (hors eau chaude et rafraîchissement). Le coût de fonctionnement est identique pour tous les systèmes, aux alentours de 3 euros par mètre carré et par an.

Des crédits d'impôts

Depuis le 1er janvier, le crédit d'impôt a évolué… Les particuliers peuvent désormais bénéficier d'un crédit d'impôt de 40% sur la pose d'échangeurs géothermiques (horizontaux et verticaux) et continuer à bénéficier de 40% des frais engagés sur l'achat d'une pompe à chaleur géothermique en crédit d'impôt, alors que les PAC aérothermiques ne bénéficient plus que de 25%. Il est également possible de financer cet investissement, pour une résidence principale construite avant 1990, avec un Eco prêt à taux zéro, en empruntant jusqu'à 30 000 euros auprès d'une banque qui a signé une convention avec l'État. Ce dernier est cumulable avec le crédit d'impôt pour le développement durable sous conditions de revenus.
Alors, prêt à creuser ?

Myriam Tricoci



M. Tricoci

La géothermie est maintenant reconnue en France. Plusieurs systèmes se complètent. L'ADEME conseille de bien réfléchir avant de se lancer dans un investissement qui est coûteux au départ.

De l'électricité sous terre

La planète terre comporte un noyau d'énergie… «*A chaque fois que l'on descend de 100 m sous terre, on gagne 2 à 3 °C en moyenne. Cette chaleur se dirige vers la surface et réchauffe les nappes phréatiques souterraines. Si elle trouve une faille, cette eau chaude remonte par des puits artésiens et produit des sources chaudes. Dans le cas contraire, il faut aller la pomper*» indique l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). C'est la géothermie. A Bordeaux, Toulouse ou encore dans certaines villes du Bassin parisien, cette énergie est utilisée pour le chauffage de près de 200 000 logements. Mais ailleurs, cette ressource n'est pas si facilement accessible. Et les spécialistes utilisent d'autres moyens. EDF teste la géothermie haute énergie gisements aquifères dont les températures sont comprises entre 180 et 350 °C). Plus de 20 pays produisent déjà une partie de leur courant électrique à partir de gisements. En Europe, l'Italie est la plus engagée dans cette voie avec 1,7 % de sa production d'électricité.

Retraite de mères de famille

Ce qui change en 2010

Depuis 1971, les mères de familles, tous régimes confondus, bénéficiaient d'une majoration de durée d'assurance pour enfants leur permettant de valider un maximum de huit trimestres de retraite par enfant élevé ou adopté jusqu'à l'âge de 16 ans, qu'elles aient ou non interrompu leur activité.
De nouvelles dispositions seront appliquées aux pensions de retraite qui prendront effet à compter du 1er avril 2010. La réforme s'appliquera aux couples mariés, pacsés ou vivant maritalement.
Les huit trimestres de majoration de durée d'assurance pour enfants seront alors divisés par deux. Elles bénéficieront toujours d'une majoration de quatre trimestres, en raison de l'incidence sur la carrière de la maternité. Une seconde majoration de quatre trimestres sera accordée au couple au titre de l'incidence de sur la carrière de l'éducation de l'enfant dans les quatre années suivant sa naissance ou son adoption.
Pour les enfants nés ou adoptés après le 1er janvier 2010, la majoration « éducation » sera librement attribuée au sein du couple, ses deux membres auront la possibilité d'indiquer, dans les six mois suivant le quatrième anniversaire de l'enfant, s'ils souhaitent d'un commun accord que la majoration aille à la mère ou au père, ou soit partagée en deux. Si le couple ne se prononce pas, l'avantage sera accordé à la mère. En cas de désaccord, elle sera attribuée à celui des deux qui apportera la preuve de la plus forte implication dans l'éducation de l'enfant, pendant la plus longue période. Sans preuve suffisante à trancher le litige, elle sera partagée en deux.

Pour plus d'information contacter votre délégation MSA Bourgogne ou consulter le site : www.msa-bourgogne.fr

▶ Coin cuisine

Le pâté chinois

Temps de préparation : 25 minutes,
Temps de cuisson : 1h,

Ingrédients pour 4 à 6 personnes :
-500 millilitres de mie de pain en morceaux,
-250 millilitres de flocon d'avoine,
-250 millilitres de lait,
-250 millilitres de graines de tournesol écalées,
-250 millilitres de noix de pin,
-2 œufs battus,
-15 millilitres de basilic frais haché,
-15 millilitres de thym frais haché,
-1 courge spaghetti,
-60 millilitres de beurre,
-1 aubergine moyenne coupée en petits dés,
-1 oignon haché,
-6 pommes de terre de type Yukon Gold tranchées finement,
-500 millilitres de fromage - Cheddar vieilli râpé,
-Sel, poivre.

Préparation :
Dans un bol, mélanger la mie de pain, les flocons d'avoine et le lait. Lorsque le lait est absorbé, incorporer les graines de tournesol, les noix de pin, les œufs et les fines herbes. Réserver.
Préchauffer le four à 180 °C.
Piquer la courge et la faire cuire jusqu'à ce qu'elle soit tendre. La couper en deux et retirer les pépins. Retirer la chair à l'aide d'une fourchette et la mettre dans un bol. Saler et poivrer. Réserver.
Dans un poêlon, faire fondre la moitié du beurre et y faire revenir l'aubergine et l'oignon. Réserver dans un bol.
Dans le même poêlon, verser le mélange de pain et le reste de beurre. Faire dorer en remuant. Saler et poivrer.
Ajouter le mélange d'aubergine et poursuivre la cuisson 5 minutes. Réserver.
Dans un plat à gratin, verser le mélange de pain et d'aubergine. Recouvrir de courge spaghetti, puis de lamelles de pommes de terre. Garnir de fromage.
Faire cuire au four 50 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit gratiné et les pommes de terre tendres.



DR

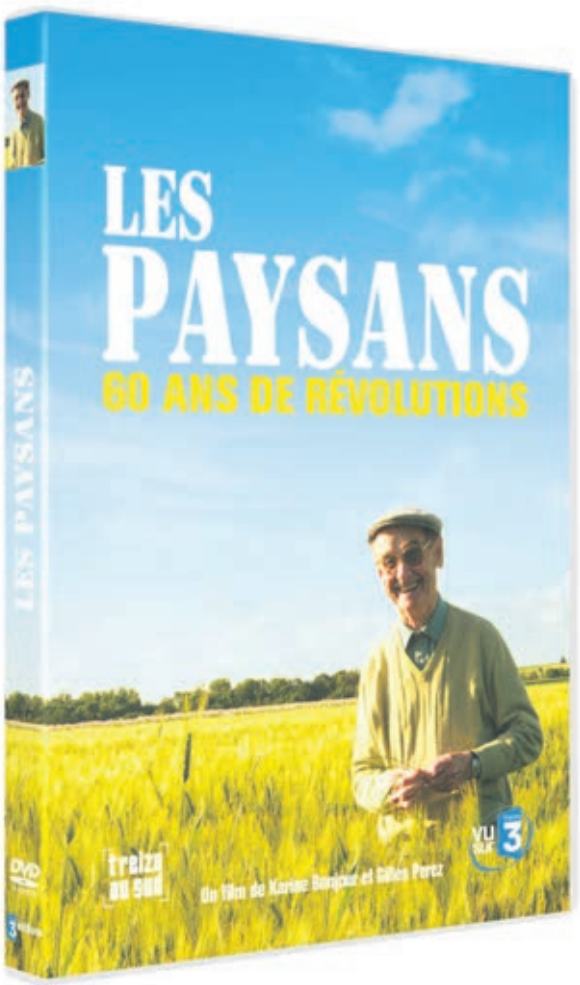
Sortie DVD

Les Paysans, 60 ans de révolution

En trois épisodes de 52" ce court métrage réalisé par Karine Bonjour et Gilles Perez revient sur 60 ans de révolution silencieuse pour la paysannerie française.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, une révolution silencieuse est en marche: passant des pratiques ancestrales aux techniques industrielles les plus high tech, l'agriculture française n'en finit pas de poursuivre sa mutation.
Du séisme de l'Après-guerre au nouvel agriculteur partagé entre bio et agro-industrie, ce documentaire parcourt 60 ans d'histoire rurale, alternant images d'archives et témoignages de familles, d'historiens et d'hommes politiques.
En quelques décennies l'agriculteur chasse le paysan et le productivisme bat son plein. Son "trop plein" quelques fois aussi, avec le cortège des excédents, des quotas et des crises alimentaires. Mais alors qu'on la voyait abattue, rendue à jouer les utilités au sein d'un grand marché mondialisé... Alors qu'on la croyait laissée pour compte dans une société qui avait fait son chemin en coupant ses racines paysannes, voilà que l'agriculture et les agriculteurs retrouvent leur légitimité et leur dignité. On reparle de l'agriculture comme un des acteurs essentiels de l'avenir de l'humanité. La revolution continue mais elle est moins silencieuse et s'invite aux grands débats de société.

Diffusion sur France 3 nationale les 15, 22 et 29 mars, dans "la case de l'oncle doc"
Sortie DVD le 25 mars : 16,99 euros, prix public conseillé.



Vient de paraître

Piscines: les solutions écologiques



Prix: 19,90 €

Le printemps approche et les travaux pour préparer le jardin, à usage personnel ou pour accueillir des touristes par exemple, vont pouvoir être programmés. Parmi eux, pourquoi pas une piscine ? L'ouvrage «*Piscines. Les solutions écologiques. Des piscines naturelles aux piscines classiques améliorées*», paru aux éditions Ulmer, peut aider à prendre les bonnes décisions. Ce livre fait le tour des solutions possibles en 143 pages. Basé sur le principe de piscine «*vertueuse*», il détaille les types de piscines (naturelle, paysagée, classique économe…) et les meilleures approches possibles : le coût bien sûr mais aussi les types de chauffage, les décorations, les matériaux ou encore les prestataires de service. THIERRY MICHEL

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.EDITIONS-ULMER.FR

Sudoku

Le Sudoku est composé de 81 cases en régions de 9 cases. But du jeu : il s'agit de remplir chaque région d'un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide. Les nombres figurant dans la grille sont des indices pour vous aider à compléter le jeu.

		7	9			1	2	
4	2		5	3				6
								7
		9			6			2
	4						9	
1			7			3		
2								
9				6	1		3	8
	5	6			9	2		

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 6 mars 2010 au 12 mars 2010

Samedi 6

TF1

20.45 Les enfants de la télé «Spéciale bêtisier». Divertissement présenté par Arthur et Virginie de Clausade, avec Michel Boujenah, Guillaume Gallienne, Pascal Elbé, Arielle Dombasle, Virginie Ledoyen, etc.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓭.

FRANCE 2

20.35 Les Victoires de la musique 2010. Soirée présentée par Michel Drucker, Nagui, Guillaume Durand, Daniela Lumbroso, Philippe Gildas, Caroline Tresca, Arthur, Patrick Sabatier, Frédérique Bedos, Christian Morin, etc.

FRANCE 3

20.35 Louise Michel ★. Téléfilm avec Sylvie Testud, Nathalie Boutefeu. *Décevant et ennuyeux.*
22.30 Brigade des mœurs «Les trottoirs de Lyon» ★ ⓬. *Moyen.*
23.25 Brigade des stupéfiants «Les trottoirs de Lyon» ★★ ⓭. *Prenant.*

ARTE

20.40 L'aventure humaine «Naica, la grotte aux cristaux géants» ★★. *Superbe, mais ardu.*
22.10 Kili Radio «La voix des Indiens Lakota».

M6

20.40 D & Co «Une semaine pour tout changer». Magazine.

CANAL +

20.50 Le premier cercle ★★. Thriller (2008) de Laurent Tuel, avec Jean Reno (1h30) ⓭. *Pas mal.*

Dimanche 7

TF1

20.45 Les experts : «La vie est un songe», «Pas de veine», «Attache-moi, si tu peux». Série ⓭.
23.15 Le flic de San Francisco ★. Policier (1996) de T. Carter, avec Eddie Murphy (1h57) ⓬. *Convenu.*
03.00 La maison de Nina ★★. Comédie dramatique (2005) de R. Dembo, avec Agnès Jaoui, Sarah Adler (1h50). (voir Sélection)

FRANCE 2

20.35 Kingdom of heaven ★★★. Drame (2005) de Ridley Scott, avec Orlando Bloom, Éva Green, Jeremy Irons (2h19) ⓬. (voir Sélection)
23.00 Non élucidé «L'affaire Sabine Dumont». Magazine.

FRANCE 3

20.35 Inspecteur Barnaby «La chasse au trésor» ★★. *Prenant.*
22.35 7 à voir. Magazine.

ARTE

Les grands maîtres du western
20.40 Les Cheyennes ★★★. Western (1964) de John Ford, avec Richard Widmark (2h34). *Superbe.*
23.20 John Wayne «Un homme pas si tranquille» ★★. *Intéressant.*

M6

20.40 Zone interdite «Comment élever ses enfants quand on est dans la précarité ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Hôpitaux psychiatriques, voyage au cœur de la folie». Magazine.

CANAL +

21.00 Football «Bordeaux/Montpellier».

Lundi 8

TF1

20.45 Folie douce ★★. Téléfilm avec Muriel Robin, Jacques Weber. *Amusant, malgré des facilités.*
22.30 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓬.
00.55 Au Field de la nuit.

FRANCE 2

20.35 FBI, portés disparus : «Inavouable», «Requiem». Série avec Anthony LaPaglia ⓭.
22.05 Un œil sur la planète «Afrique du Sud : Le rêve de Mandela ?». Magazine présenté par Étienne Leenhardt.

FRANCE 3

20.35 Hors-série «Je retourne vivre chez mes parents» ★★. *Pas mal.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE

20.35 Les sept samouraïs ★★★. Drame en NB (1954) de A. Kurosawa, avec Takashi Shimura, Toshiro Mifune (3h20). *Un chef-d'œuvre.*
23.50 Pelléas et Mélisande. Opéra de Debussy, avec l'Orchestre National de France, dirigé par B. Haitink, et avec Magdalena Kozena, Jean-François Lapointe (2h40).

M6

20.40 Top chef. Magazine avec Thierry Marx, J.-F. Piège, Christian Constant, G. Arabian et Cyril Lignac.
23.15 Le chef contre-attaque.

CANAL +

20.50 Welcome ★★★. Drame (2008) de Philippe Lioret, avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi (1h45). (voir Sélection)

Mardi 9

TF1

20.45 Dr. House : «Prise d'otages», «Manger, bouger», «L'enfant miroir» ★★. Série ⓭. *Pas mal, mais inégal.*
23.20 Enquêtes et révélations «Vente forcée, abus de confiance, publicité mensongère : Enquête sur les rois de l'arnaque…».

FRANCE 2

20.35 La rafle du Vel' d'Hiv', une histoire française. Magazine présenté par Marie Drucker et Max Gallo, avec Joseph Weismann, Anna Traube, Rose Bosch, Serge Klarsfeld, Jean Reno, Mélanie Laurent, Thierry Frémont, etc.
22.25 La traque des nazis ★★★. Documentaire ⓬. (voir Sélection)

FRANCE 3

20.35 Une vie inachevée ★★. Comédie dramatique (2005) de Lasse Hallström, avec Robert Redford, Jennifer Lopez (1h44). *Émouvant*
22.50 Ce soir (ou jamais).

ARTE

À qui appartient l'Irak ?
20.35 À qui appartient l'Irak ? ★★. *Intéressant*
21.55 Débat.
22.25 Les invincibles (1 et 2/8) ★★. Série avec Benjamin Bellecour. *Original, mais gros.*

M6

20.40 Nouvelle star. Divertissement avec Lio, Philippe Manœuvre, André Manoukian et Marco Prince.

CANAL +

20.45 La grande soirée de Champions League «Arsenal/Porto».

Mercredi 10

TF1

20.35 Football «Ligue des Champions : Real Madrid/Lyon».
23.00 Les experts Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓬.

FRANCE 2

20,35 Ah, c'était ça la vie ! (2/2) ★. Téléfilm avec Claude Brasseur, Déborah François (1h45). *Cette seconde partie est décevante et ennuyeuse.*
22.20 L'objet du scandale. Magazine de Guillaume Durand.

FRANCE 3

20.35 Des racines et des ailes «Riviera secrète» ★★. *Intéressant, mais inégal et un peu long.*
22.50 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE

20.35 Les mercredis de l'histoire «Les héros de la Royal Air Force (3 et 4/4)». Documentaire.
22.10 Le dessous des cartes «Corées : Une histoire commune ?».
22.20 Le samouraï que j'aimais. Comédie dramatique en VO (2005) de Mitsuo Kurotsuchi, avec Somegoro Ichikawa (2h10).

M6

20.40 Les parents les plus stricts du monde : «A Madagascar», «Au Congo», «Au Liban».

CANAL +

20.50 Last chance for love ★★. Comédie (2008) de J. Hopkins, avec Dustin Hoffman, Emma Thompson (1h30). *La comédie est émouvante et jolie, malgré des longueurs.*

Jeudi 11

TF1

20.45 Section de recherche : «Les chasseurs», «Le substitut», «Dérapages». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari, Charlotte Kady, Jean-Claude Adelin, Yvon Back.
23.50 Dexter. Série avec Michael C. Hall ⓬.

FRANCE 2

20.35 Envoyé spécial : «Prostitution des mineurs en France», «La vengeance du tigre». Magazine.
22.45 Infrarouge «Mes parents, leur divorce et moi». Documentaire.

FRANCE 3

20.35 Henri IV (1/2) ★★. Téléfilm avec Julien Boisselier, Joachim Krol, Armelle Deutsch ⓬. (voir Sélection)
22.15 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE

20.35 Respiro ★★. Drame (2003) de Emanuele Crialese, avec Valeria Golino, V. Amato (1h31). *Envoûtant*
22.05 Certains l'aiment kitsch.

M6

20.40 Nikita ★★. Drame (1990) de Luc Besson, avec Anne Parillaud (1h54) ⓭. *Prenant, mais violent.*
22.45 Showgirls ★★. Comédie dramatique (1995) de Paul Verhoeven, avec Elizabeth Berkley (2h06) ⓬. *Brillant, mais violent et érotique.*
02.10 The jacket ★★. Thriller (2005) de J. Maybury, avec Adrian Brody, Keira Knightley (1h39) ⓬. *Brillant.*

CANAL +

20.50 Dexter (7 et 8/12). Série ⓬.

Vendredi 12

TF1

20.45 Restos du cœur «Les enfoirés… La crise de nerfs !». Divertissement avec Bénabar, Amel Bent, Patrick Bruel, Julien Clerc, Thomas Dutronc, Jean-Jacques Goldman, Jenifer, Gérard Jugnot, Patricia Kaas, Michèle Laroque, etc.
23.30 Restos du cœur «La faim justifie les moyens». Magazine.

FRANCE 2

20.35 Boulevard du Palais «Meurtre en négatif» ★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h29) ⓭. *Décevant et malsain.*
22.05 Central nuit «Liaisons dangereuses». Série avec M. Creton ⓭.
23.00 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

FRANCE 3

20.35 Thalassa «Aventures autour du monde». Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Arthur et Jean-Pierre Coffe».

ARTE

20.35 Entreprise de séduction ★. Téléfilm avec Florian Lukas. *Lourd.*
22.05 Feux de mines «Quand le charbon part en fumée».
23.00 Grand format «Une nouvelle vie au couvent». Documentaire.

M6

20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.

CANAL +

20.50 Tonnerre sous les tropiques ★★. Comédie (2008) de et avec Ben Stiller (1h43) ⓭. *Hilarant, mais vulgaire et fatigant*

SÉLECTION


DR

Kingdom of heaven - Godefroy d'Ibelin, un chevalier, annonce à Balian, le forgeron du village, qu'il est son père et qu'il veut l'emmener en Terre sainte. Avec un budget impressionnant et son savoir-faire, Ridley Scott a réussi une œuvre magnifique, avec des scènes très spectaculaires, des décors et costumes somptueux et une brillante distribution. On ne compte plus les scènes fortes, mises en images avec une nombreuse figuration et des effets spéciaux remarquables. Pourtant, si l'on admire la beauté des images, si l'on est pris par ces personnages de chair et de sang, on reste un peu sur sa faim. Bien sûr, il y a des réflexions modernes qui font sourire, mais, surtout, on ne trouve pas, dans cette belle œuvre, le souffle mystique qui a poussé des millions de gens, qu'ils soient riches ou pauvres, sur les routes d'Europe pour aller délivrer le tombeau du Christ. ***Dimanche 7, sur France 2, à 20h35.***

La maison de Nina - Pendant la Seconde Guerre mondiale, des enfants ont été séparés de leurs parents. Des maisons pour enfants ont été construites afin de les accueillir. Richard Dembo signe une œuvre généreuse et émouvante, qui aborde avec finesse la question de la judéité. Certaines scènes sont très réussies. Mais le téléspectateur reste sur sa faim, car le cinéaste ne s'est pas assez attardé sur certains personnages. ***Dimanche 7, sur TF1, à 03h00.***

Welcome - Un Kurde de 17 ans sans-papiers demande à Simon, maître nageur à Calais, de lui apprendre à nager. Philippe Lioret raconte une magnifique histoire d'amitié entre un homme qui n'est père plus rien de la vie et un jeune sans-papiers. Et c'est cette belle histoire d'affection paternelle qui fait tout le prix de ce film bouleversant, qui montre l'évolution progressive du héros. Firat Ayverdi est la révélation de ce film émouvant. ***Lundi 8, sur Canal +, à 20h50.***

La traque des nazis - Ce documentaire très émouvant retrace les étapes de cette longue traque qu'entreprirent Simon Wiesenthal et les Klarsfeld. Des archives inédites et dures permettent de confronter des images nazies de 1934 et de 1945. Sont ainsi auscultées toute l'idéologie nazie et son œuvre de mort. La démarche de Simon Wiesenthal, estimant qu'il fallait chercher «la justice, pas la vengeance», aurait dû être plus soulignée. ***Mardi 9, sur France 2, à 22h25.***

Henri IV (1/2) - Le protestant Henri de Navarre a été choisi par Catherine de Médicis pour épouser sa fille Margot. Pour célébrer le 400e anniversaire de la mort du «bon roi Henri», cette coproduction franco-allemande retrace avec faste sa vie. La reconstitution de l'époque est d'une grande authenticité, et l'interprétation est sensationnelle. Mais cette belle œuvre est truffée de scènes très crues. ***Jeudi 11, sur France 3, à 20h35.***

Les vins israéliens : un marché prometteur ?

Le marché des vins israéliens est encore peu connu en France. Mais les choses évoluent vite. Tour d'horizon.



Photo: P.Garaude

Le 18 janvier, les petits producteurs de vins israéliens ont pu présenter leur savoir-faire à des professionnels français.

Le 18 janvier dernier, l'Organisation internationale de la vigne et du vin à Paris a organisé une dégustation de vins israéliens en présence de leurs producteurs. L'occasion de découvrir des vins d'une grande qualité mais dont la pénétration sur le marché français reste faible.
«Les vins israéliens sont en progrès constants et certains sont superbes». «Israël est l'étoile montante de la planète vin». «Israël affiche une amélioration régulière de la qualité de ses vins. Beaucoup sont réellement sensationnels». Les éloges des critiques internationaux ne manquent pas et de plus en plus, les vins israéliens sont primés dans les guides et dans les plus prestigieuses dégustations internationales (Vinexpo à Bordeaux, Vinitaly à Vérone, IWSC à Londres). Leur typicité : des vins très aromatiques et complexes, cultivés pour la plupart dans les hauteurs, à 800 m d'altitude environ. Comme l'explique Yair Haidu, œnologue : *«C'est sur les hauteurs que nous avons les meilleurs vins car il y a des nuits fraîches, plus de précipitations, plus d'acidité naturelle. Cela développe des arômes plus élégants, plus fruités, et qui correspondent à des vins plus ronds et plus complexes. C'est d'ailleurs en Haute Galilée et au pied des collines de Judée que la viticulture se développe le plus vite»*. La région de Galilée et le plateau du Golan regroupent près de 60 % de la production viticole.
Les vins israéliens, de qualité sont majoritairement à base de cabernet sauvignon et/ou de merlot pour les vins rouges, de chardonnay et de sauvignon blanc pour les vins blancs.

Vers de nouveaux cépages

Le cabernet sauvignon et le sauvignon blanc ont été introduits en 1965 par les domaines Carmel. Le merlot et le chardonnay par Golan Heights Winery en 1986. Le shiraz (syrah) considéré comme l'un des cépages idéalement adaptés au terroir israélien, fait l'objet de plantations intensives. Le gewurztraminer, riesling, cabernet franc pinot noir, petit verdot font partie du paysage. Le malbec, le nebbiolo et le tempranilo ne devraient pas tarder à les rejoindre. Pour Y. Haidu : *«l'avenir du vin israélien se joue sur l'intégration de nouveaux cépages comme en blanc, l'assyrtico (cépage tardif de Grèce) qui malgré le climat chaud, conserve une grande acidité et un grand aspect tannique qu'il porte très droit et très vif. C'est vers ce genre de cépages qu'Israël doit s'orienter»*.
Trois *«géants»* regroupent près de 85 % de la production : Carmel Mizrahi (57 % du marché avec 35 millions de bouteilles par an), Barkan (15 % avec 7 millions de bouteilles) et Golan Heights (11 % avec 6 millions de bouteilles). Viennent ensuite des *«caves»* d'importance moyenne (au nombre de 200) comme Tishbi, Dalton, Galil Mountain, Recanati et des établissements réduits, qui proposent des vins dits *«de boutique»* tel que Yatir.

Une production croissante et concentrée

Au total, la filière vinicole compte 300 producteurs (avec une émergence des petits producteurs), au moins1 400 vins locaux et plus de 150 boutiques qui vendent plus de 100 000 bouteilles par an… un commerce de 180 millions d'euros. Quant aux exportations, comme l'explique Brigitte Benhayoun, chargée des questions agricoles à l'Ambassade de France à Tel Aviv, *«l'export à bondi de 42 % depuis 2007 et représente un marché de 15 millions d'euros»*. Mais la clientèle est pour les trois quarts celle de la diaspora juive. Les vins, casher, restent un obstacle pour le consommateur *«lambda»* et la réglementation contraignante freine les exportations. **Pauline Garaude**

▶ En chiffres

- **Surface du vignoble israélien : 4 500 hectares (à titre de comparaison, le seul domaine Saint-Émilion en France couvre 5 000 ha). En augmentation de 10 % par rapport à 2009.**
- **Production : 45 millions de litres.**
- **Consommation domestique : 3,5 litres par personne et par an en 1990; 6 litres aujourd'hui. Si les Israéliens consommaient en 1990 75 % de vins blancs, c'est aujourd'hui l'inverse.**
- **Exportations : 25 % de la production israélienne est exportée. Les trois premiers clients sont les Etats-Unis (40 %), la France (10 %) et le Japon (10 %).**



Assaf Margalit, producteur

La moitié des producteurs présents à cette dégustation du 18 janvier étaient des petits producteurs. Précisions sur la distribution des vins israéliens.

Assaf Margalit cultive la vigne que son père a plantée en 1989. Le domaine a été classé comme l'un des meilleurs d'Israel par le Wine report 2 009. Avec 20 000 bouteilles par an, Assaf et son père Yair n'ont aucune intention d'augmenter leur production, exportée à 60 %. *«Nous avons des amis et de la famille qui vivent aux Etats-Unis et font connaître notre vin. Le bouche à oreille fonctionne très bien et nous avons exporté près de 5 000 bouteilles cette année. Si la diaspora juive est la première cible, nous faisons aussi du vin qui n'est pas casher et souhaitons exporter notre vin vers la France. J'ai décidé l'année dernière de passer par le distributeur Vins du Monde. On a testé avec 400 bouteilles. Elles ont toutes été vendues et pour 2010, on s'attend à une croissance de nos ventes en France »*. Éric Morlot, de Vins du Monde, vend les vins d'une dizaine de petits vignerons israéliens (production moyenne de 20 000 bouteilles par an) comme Margalit, Sea Horse, Flam. *«Cela fait trois ans que nous vendons du vin israélien. La demande est de plus en plus forte et vient de moins en moins de la diaspora juive mais d'amateurs. Je le vends surtout en proposant des packages à 35 euros "découverte des vins du monde" avec 3 bouteilles de pays différents. Comme le vin israélien reste cher sur le marché du vin français, c'est un moyen pour mieux le vendre»*. Les producteurs plus importants comme Yarden et Carmel ont, eux, leur propre réseau de distribution. **P. G.**



85 % de la production est entre les mains de trois grandes sociétés mais il existe encore de nombreux petits producteurs indépendants, comme Assaf Margalit qui produit 20 000 bouteilles par an.